



Assemblée générale

Cinquante-neuvième session

Documents officiels

4^e séance plénière

Mardi 21 septembre 2004, à 15 heures
New York

Président : M. Ping (Gabon)

La séance est ouverte à 15 h 5.

Allocution de M. Hâmid Karzai, Président de l'État transitoire islamique d'Afghanistan

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'État transitoire islamique d'Afghanistan.

M. Hâmid Karzai, Président de l'État transitoire islamique d'Afghanistan, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Hâmid Karzai, Président de l'État transitoire islamique d'Afghanistan, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Karzai : (*parle en anglais*) : Nelson Mandela a jadis décrit la transition de son pays vers la démocratie comme étant un long voyage vers la liberté comportant de nombreux jalons, chacun permettant de saisir de nouvelles possibilités pour lui et pour sa nation. Nous, le peuple afghan, avons entamé notre périple vers la stabilité et la démocratie il y a près de trois ans. Je suis ravi d'annoncer que dans 18 jours exactement, notre peuple se rendra aux urnes pour la première fois afin d'élire son président, ce qui constituera le jalon le plus marquant de notre voyage.

Comme l'élection présidentielle coïncidera avec la fin de la période de transition énoncée dans l'Accord historique de Bonn, je voudrais souligner certaines des principales réalisations de l'Afghanistan au cours des trois dernières années et évoquer les défis auxquels nous sommes confrontés.

Beaucoup de choses ont changé dans mon pays, mais aucun changement n'est davantage visible que la confiance du peuple afghan en l'avenir de notre pays. Nous avons vu cette confiance avec le retour de plus de 3,5 millions de réfugiés, qui s'emploient maintenant à reconstruire leur vie. Nous avons vu cette confiance à travers l'enthousiasme des familles qui envoient leurs filles et leurs garçons à l'école, qui reconstruisent leurs maisons et qui ouvrent un commerce. Et nous avons vu cette confiance à travers l'enthousiasme des 10,5 millions d'Afghans qui se sont inscrits sur les listes d'électeurs en vue des prochaines élections.

Cette année, la Loya Jirga constitutionnelle a adopté une Constitution progressiste mettant en place une république islamique démocratique. Elle garantit l'égalité des droits et une protection égale pour tous les citoyens, femmes et hommes. Le dessein formé par la Loya Jirga constitutionnelle est en train de devenir une réalité. Quelque 42 % des électeurs inscrits sont des femmes, et les femmes occuperont au moins 25 % des sièges de notre futur parlement. Notre Constitution garantit également la liberté de parole et la liberté de la presse.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

Au cours de l'année écoulée, nous avons promulgué une loi régissant les élections, mis en place les dispositifs nécessaires pour l'organisation et la gestion des scrutins, et terminé l'établissement des listes d'électeurs. À présent, nous préparons la tenue des élections présidentielle et parlementaires. Grâce à la coopération de nos deux frères voisins, le Pakistan et l'Iran, des centaines de milliers d'Afghans qui résident toujours dans ces pays pourront eux aussi prendre part au scrutin.

En partenariat avec la communauté internationale, nous avons redoublé d'efforts pour remettre sur pied nos institutions nationales chargées de la sécurité. Nous comptons aujourd'hui 15 000 soldats dans l'armée nationale et près de 30 000 membres de la police nationale pour protéger nos citoyens. Nous sommes reconnaissants aux quelques milliers de personnes qui composent la Force internationale d'assistance à la sécurité et les troupes de la coalition, lesquelles assistent nos forces de sécurité. De plus, nous avons pris des mesures en vue de désarmer, de démobiliser et de réinsérer les milices privées. La quasi-totalité des armes lourdes ont été collectées à Kaboul, et plusieurs milliers d'ex-combattants ont été désarmés un peu partout dans le pays.

Nous avons poursuivi la reconstruction notre pays. Cette année, à la conférence de Berlin, la communauté internationale a renouvelé son engagement de reconstruire l'Afghanistan. Les généreuses contributions qui nous ont été promises à Berlin serviront à financer les travaux de reconstruction du pays et la mise en œuvre de programmes de développement qui généreront des perspectives économiques pour nos citoyens et favoriseront la croissance économique de la région tout entière. Éliminer la pauvreté et satisfaire les besoins de nos citoyens en matière d'éducation et de santé, ce sont des tâches qui resteront au premier rang de nos priorités. Nous continuerons d'axer nos efforts sur la construction de routes afin que l'Afghanistan redevienne un pont pour les échanges transcontinentaux. Une fois achevée la rocade de l'Afghanistan, toutes les grandes capitales de l'Asie centrale seront à moins de 32 heures du golfe Persique et du port de Karachi.

Malgré ces réalisations notables, nous restons confrontés à des problèmes de taille. Le terrorisme en est toujours l'un des plus grands. Des éléments

terroristes continuent d'attaquer nos citoyens et de menacer notre sécurité. Aussi longtemps que le terrorisme existera dans notre région, ni l'Afghanistan, ni nos voisins et, en fait, le reste du monde, ne seront en sécurité. Pour éliminer les derniers éléments terroristes présents en Afghanistan et dans la région, il faut non seulement l'appui continu de la communauté internationale, mais aussi une détermination ferme et sincère de la part des autres pays de la région. Pour mettre fin aux déplacements transfrontaliers des terroristes, la coopération étroite de tous pays de la région s'impose.

La culture du pavot et le trafic de stupéfiants représentent également un immense problème pour l'Afghanistan et le reste du monde. Les bénéfices tirés de l'industrie de la drogue servent à financer le terrorisme et sapent les efforts que nous déployons pour bâtir une économie saine et légitime. L'Afghanistan est pleinement résolu à conjurer cette menace. Cependant, nous n'y arriverons pas sans un partenariat robuste de la communauté internationale.

La pauvreté demeure un autre problème majeur. Malgré les progrès considérables que nous avons accomplis ces trois dernières années, notre pays est toujours l'un des plus pauvres au monde. Notre taux de mortalité infantile et maternelle est toujours le deuxième plus fort au monde tandis que notre taux d'analphabétisme reste parmi les plus élevés de la planète. Très peu d'Afghans ont accès à l'eau potable, et seulement 6 % de la population afghane a accès à l'électricité.

Nos réalisations n'ont pas été sans prix. Pendant les élections des membres de la Loya Jirga constitutionnelle, des terroristes ont fait tout leur possible pour enrayer le processus; notamment, ils ont bombardé des véhicules, tuant plus de 20 enfants. Pendant le processus d'inscription électorale, les terroristes, désespérés, ont intensifié leurs attaques. Ils ont bombardé des véhicules qui transportaient des femmes chargées de l'inscription, il ont tué des civils titulaires d'une carte d'électeur et ils ont bombardé des écoles religieuses, tuant plusieurs enfants.

Ces attaques n'ont pas arrêté notre peuple dans sa progression étape après étape. Le rôle précieux de la communauté internationale a été déterminant dans notre réussite. Des nations d'autres contingents, de cultures et de religions différentes, sont venues nous aider à reconstruire l'Afghanistan. C'est là un bel

exemple de coopération entre les civilisations. Au nom du peuple afghan, je remercie toutes les nations qui nous ont apporté leur appui, sous forme de troupes et de ressources, et en particulier les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, le Royaume-Uni, le Canada, l'Italie, l'Espagne, la France et la Turquie. Nous sommes extrêmement reconnaissants à l'ONU pour l'intervention et l'engagement des organismes et du personnel des Nations Unies ces trois dernières années. Nous apprécions tout particulièrement à leur juste valeur l'engagement et le dévouement personnels du Secrétaire général, M. Kofi Annan, de son Représentant spécial adjoint, M. Jean Arnaud, et de son Représentant spécial, M. Lakhdar Brahimi, dont la sagesse et l'intelligence nous ont guidé tout du long.

L'Afghanistan est bien engagé pour se relever de ses ruines, après plus de 20 ans de guerre. Bien des choses ont été accomplies durant ces trois dernières années. Pourtant, la mise en place d'un Afghanistan stable, démocratique et prospère exige des efforts conjoints et soutenus de la part de la communauté internationale. Nous, le peuple afghan, ferons notre part. En travaillant ensemble à l'instauration d'un Afghanistan stable et prospère, nous montrerons un bel exemple de coopération internationale réussie tout en contribuant à la prospérité régionale et à la sécurité mondiale.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'État transitoire islamique d'Afghanistan de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Hâmid Karzai, Président de l'État islamique d'Afghanistan de transition, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de S. E. Mme Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République de Finlande.

M^{me} Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M^{me} Tarja

Halonen, Présidente de la République de Finlande, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

La Présidente Halonen (parle en anglais) : Aujourd'hui, à l'heure de la mondialisation, la sécurité et la prospérité sont indissociables. Il ne saurait y avoir de paix durable nulle part dans le monde, lorsque des millions d'individus sont victimes chaque jour de la privation, de la pauvreté, des conflits armés et du terrorisme. Il ne saurait y avoir de dignité humaine lorsque les droits de l'homme les plus fondamentaux de millions d'individus sont quotidiennement bafoués. Il ne saurait y avoir d'égalité tant qu'il y a discrimination, fondée sur le sexe, la race ou les croyances. Il ne saurait y avoir d'équité lorsque les règles internationales ou nationales favorisent les riches et les puissants et oppriment les pauvres et les faibles.

Nous, la famille des nations, ne pouvons rester les bras croisés. Nous avons besoin d'outils multilatéraux pour relever les défis d'un monde interdépendant. Nous devons développer et renforcer nos institutions multilatérales. Cela vaut tout particulièrement pour l'Organisation des Nations Unies, qui occupe une place unique en son genre dans la promotion de la paix et du développement.

Les États Membres ont confié au Conseil de sécurité la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Les membres du Conseil de sécurité, et tout particulièrement ses membres permanents, doivent faire preuve d'une volonté commune et se montrer conciliants face à leurs intérêts nationaux étroitement définis. Les autres nations doivent en retour témoigner leur appui au rôle et aux décisions du Conseil de sécurité.

La communauté internationale a toutefois échoué avant que n'éclate la guerre en Iraq. Des intérêts nationaux contradictoires ont prévalu sur la volonté commune. La volonté d'agir dans le cadre des limites posées par les résolutions du Conseil de sécurité a été insuffisante. Certaines nations ont eu recours à la force, contrevenant au droit international.

Mais aujourd'hui, nous devons diriger nos regards et nos énergies vers l'avenir. Nous devons rétablir la sécurité et la stabilité en Iraq, de manière à pouvoir entamer véritablement l'édification de la démocratie et de la prospérité. La Finlande participe à la formation des forces de police irakiennes et nous avons décidé de verser une contribution de 1 million

d'euros pour la sécurité du personnel du système des Nations Unies travaillant en Iraq.

Il n'y a pas de solution de rechange viable au multilatéralisme. La communauté internationale doit reconnaître sa responsabilité collective. Nous devons pouvoir intervenir et empêcher les situations où les droits de l'homme sont gravement bafoués.

Nous ne pouvons nous permettre de laisser la situation au Darfour échapper à tout contrôle. L'ONU et la communauté internationale doivent être en mesure d'agir à temps, de manière efficace et aussi longtemps que nécessaire. Je remercie le Secrétaire général de la promesse d'agir qu'il a faite aujourd'hui.

La mondialisation pourrait et devrait être une force œuvrant en faveur d'un avenir meilleur pour tous les peuples. Toutefois, la mondialisation telle que nous la connaissons aujourd'hui est loin de tenir cette promesse et s'avère intenable d'un point de vue éthique et politique. Pour mettre en œuvre la Déclaration du Millénaire, nous devons rendre la mondialisation plus équitable et plus attentive aux besoins et aux aspirations des personnes. Cela exige une plus grande cohésion, une coopération internationale plus étroite et plus efficace et des États démocratiques plus forts s'attellant à parvenir à la justice chez eux comme hors de leurs frontières.

Nous devons agir sans délai pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Nous sommes convenus d'y consacrer des ressources supplémentaires, nous sommes convenus de la maîtrise locale des imitations et nous sommes convenus d'appliquer la bonne gouvernance. Il nous faut tenir ces promesses. Les pauvres du monde ne peuvent attendre. Nous devons réaliser l'objectif de consacrer 0,7 % du produit national brut à l'aide au développement. Nous devons examiner, en toute ouverture d'esprit, les propositions nouvelles et novatrices visant à accroître le financement du développement, comme celle d'un impôt international.

Une indication concrète de la volonté de mettre en œuvre de la Déclaration du Millénaire est l'existence de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation. La Commission a élaboré de nombreuses recommandations que le système des Nations Unies devrait étudier avant de procéder à l'examen de la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire à l'automne prochain. La Tanzanie et la Finlande présenteront à

l'Assemblée générale, à la présente session, une initiative relative aux recommandations faites par la Commission aux Nations Unies.

L'ONU a un rôle clef à jouer aujourd'hui et demain dans la promotion de la paix, de la sécurité, de la prospérité économique, du bien-être social, des droits de l'homme et de l'état de droit. La Finlande appuie pleinement la vaste réforme de l'ONU actuellement en cours. Le moment est venu de réformer le Conseil de sécurité et d'en augmenter le nombre des membres afin qu'il reflète mieux le monde d'aujourd'hui. Nous devons également revitaliser l'Assemblée générale et donner au Conseil économique et social le rôle qui est prévu dans la Charte des Nations Unies.

Je forme l'espoir que lorsque nous nous retrouverons ici, au Siège de l'ONU, l'an prochain, nous pourrions avec fierté, faire état des mesures concrètes que nous aurons prises pour l'avènement d'un monde meilleur. Nous partageons tous cette responsabilité et j'ai conscience qu'elle exige beaucoup d'efforts de la part de chacun d'entre nous, mais, mes chers collègues, mettons-nous au travail.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République de Finlande de la déclaration qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Joaquim Alberto Chissano, Président de la République du Mozambique

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Mozambique.

M. Joaquim Alberto Chissano, Président de la République du Mozambique, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Joaquim Alberto Chissano, Président de la République du Mozambique, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Chissano (parle en anglais) : Monsieur le Président, au nom du peuple et du

Gouvernement de la République du Mozambique, je tiens à vous féliciter de votre élection à la présidence de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies. Nous nous félicitons de voir un distingué fils de l'Afrique à la tête de l'organe suprême de l'ONU, ce qui montre la confiance que le monde place dans votre expérience, votre sagesse et vos talents avérés. Je voudrais également rendre un hommage mérité à votre prédécesseur, S. E. M. Julian Robert Hunte, Ministre des affaires extérieures, du commerce international et de l'aviation civile de Sainte-Lucie, qui a présidé de manière réussie l'une des sessions les plus productives de l'Assemblée générale.

Je tiens à saluer le Secrétaire général pour son dévouement constant aux idéaux fondamentaux de notre Organisation, insistant sur l'importance du multilatéralisme pour relever les défis mondiaux qui se présentent à nous, telle que l'élimination de la pauvreté, de la faim, des pandémies, des maladies et de l'analphabétisme, et instaurer le développement, la paix et la stabilité.

Je prends la parole devant la présente Assemblée à un moment où le Mozambique s'apprête à tenir ses troisièmes élections générales pluralistes, les 1^{er} et 2 décembre 2004.

Ayant eu le privilège de mener mon pays à travers de nombreuses difficultés, en passant de la guerre à la paix, de la destruction à la reconstruction, du déclin économique à la croissance économique et au développement, j'ai eu le sentiment que je devais laisser à d'autres fils et filles élus du Mozambique la chance d'assumer la noble tâche de conduire les affaires de la nation, vers de nouveaux accomplissements. C'est donc la dernière fois que je participe à une session de l'Assemblée générale en ma qualité de chef d'État et de gouvernement.

Après les élections, je rejoindrai la société civile et poursuivrai mon humble contribution aux efforts pour relever les défis auxquels le Mozambique, l'Afrique et le monde sont encore confrontés, notamment dans les domaines de la paix et de la promotion du développement culturel, social et économique.

J'ai participé aux sessions de l'Assemblée générale depuis 1975, tout d'abord en ma qualité de Ministre des affaires étrangères et ensuite en tant que Président du Mozambique. Je vénère chaque moment

que j'ai passé ici à l'Organisation des Nations Unies pour participer à l'effort collectif en vue de trouver des solutions aux problèmes qui existent de par le monde. Cela a effectivement été une expérience exaltante, car, grâce à notre détermination commune, nous avons pu faire progresser le processus de décolonisation en Afrique et ailleurs, tout en luttant pour la paix, la stabilité, l'élimination de la pauvreté et le développement.

À l'occasion de mon départ, qu'il me soit permis de faire part de quelques réflexions sur le rôle joué par notre Organisation universelle, l'Organisation des Nations Unies. Réaffirmant le droit inaliénable de tous les peuples à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux principes et objectifs énoncés dans la Charte des Nations Unies et dans la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale, le Mozambique est parvenu à son indépendance du régime colonial en 1975. Depuis lors, le pays a pris une part active à l'activité de l'ONU, a progressivement amélioré ses relations avec l'Organisation et ses organismes apparentés et a reçu un appui ferme et multidisciplinaire.

Depuis lors, 60 territoires dans le monde ont été décolonisés et des millions de personnes peuvent aujourd'hui exercer leur droit à l'autodétermination.

C'est le 16 septembre 1975 que, pour la première fois, j'ai eu le privilège de prendre la parole devant l'Assemblée générale de cette tribune. J'étais alors Ministre des affaires étrangères de mon pays et j'exprimais la reconnaissance du peuple et du Gouvernement mozambicains pour notre admission en tant que Membre de l'Organisation des Nations Unies.

Lorsque le Mozambique a été admis, l'Organisation des Nations Unies comptait 144 États Membres, contre 191 en 2004. Cela montre combien notre Organisation a grandi. En Afrique, des pays tels que l'Angola, le Zimbabwe, la Namibie, l'Afrique du Sud et le Sahara occidental n'étaient pas encore indépendants ou étaient sous la domination de l'apartheid. Sur d'autres continents, la situation était très semblable.

La guerre froide était alors à son comble et la course aux armements dominait la politique internationale. Le Mouvement des pays non alignés centrait son action sur la promotion des intérêts des pays en développement, la sensibilisation de la communauté internationale aux dangers et risques

d'une confrontation nucléaire et la lutte pour l'établissement d'un nouvel ordre économique mondial. En ces temps de fortes tensions politiques, le dialogue international était marqué par l'affrontement et l'intolérance. Aujourd'hui, le dialogue international est davantage un dialogue axé sur la consultation et la recherche d'un consensus. Le dialogue constructif existant entre l'Afrique et le Groupe des Huit, l'Union européenne, l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est, le Marché commun sud-américain (MERCOSUR) et d'autres groupements régionaux sont de bons exemples de la nouvelle tendance politique internationale qui prévaut aujourd'hui. Tout au long de ce processus, l'Organisation des Nations Unies a joué un rôle important.

Peu après son indépendance, mon pays a dû subir les conséquences économiques et sociales de sa décision de fermer ses frontières avec la Rhodésie du Sud, conformément à une résolution de l'Organisation des Nations Unies qui imposait des sanctions à ce territoire voisin. C'était une mesure lourde de conséquences, mais parce qu'elle est parvenue à mettre un terme au régime illégal sur ce territoire, nous sommes fiers de l'avoir adoptée.

Durant cette période, le Mozambique a bénéficié d'un appui important de la part de l'Organisation des Nations Unies, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, du développement rural, de la mobilisation et de l'assistance d'urgence aux victimes de la guerre et des catastrophes naturelles.

Après des années d'une guerre déstabilisante, le Gouvernement et la Résistance nationale mozambicaine (RENAMO), l'ancien groupe de guérilla, ont signé, le 4 octobre 1992, l'Accord général de paix. Peu après avoir signé l'Accord, le Conseil de sécurité a approuvé la création de l'Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ) chargée de surveiller et de vérifier sa mise en œuvre.

Nous sommes profondément sensibles au fait que l'Organisation des Nations Unies se soit impliquée de façon résolue et décisive dans le processus de paix, en mobilisant des ressources humaines, matérielles et financières. Cet appui ferme de la communauté internationale, conjugué à la volonté et la détermination de notre peuple à parvenir à la paix, a conduit à ce que beaucoup considèrent comme le premier exemple de réussite d'une mission de maintien de la paix des Nations Unies en Afrique.

Au cours de ces 12 dernières années de paix, notre pays a bénéficié de l'appui important de l'Organisation des Nations Unies et de ses divers organismes spécialisés dans ses activités de reconstruction et de développement. Cet appui a été essentiel pour la croissance économique et l'amélioration progressive des conditions de vie du peuple.

En 2000, des inondations sans précédent ont dévasté le Mozambique. Ces inondations ont touché les régions du centre et du sud de mon pays, causant de nombreuses pertes en vies humaines et de nombreux dégâts dans l'infrastructure. Une fois de plus, la réaction de l'Organisation des Nations Unies et de la communauté internationale face à la catastrophe a été louable. Nous saisissons cette occasion pour remercier une fois de plus l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale en général de leur appui inconditionnel, sans lequel les pertes auraient peut-être été plus lourdes encore.

Grâce à des politiques économiques et sociales saines et un climat politique propice, nous avons pu enregistrer des progrès encourageants. Le taux de pauvreté absolue est tombé de 69,5 % en 1997 à 54,1 % en 2003. De 1997 à 2003, la croissance moyenne réelle du produit national brut a été de 8 %.

Nous tenons à reconnaître le rôle essentiel joué par nos partenaires du développement dans la progression constante de notre pays. La poursuite de leur aide sera indispensable si nous voulons garantir la durabilité et l'irréversibilité des acquis politiques, économiques et sociaux obtenus jusqu'à présent.

La pandémie du VIH/sida au Mozambique est une menace grandissante pour le développement durable. Avec la malaria, la tuberculose et le choléra, elle met en danger des décennies de développement économique et social. À moins d'une réponse vigoureuse, d'ici à l'an 2020, le VIH/sida aura décimé 20 % de la population active agricole du Mozambique, et il est estimé que l'espérance de vie aura chuté à 36 ans d'ici à 2010.

Dans le cadre de l'Union africaine et de son programme visionnaire, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), l'Afrique a fait des pas importants vers sa renaissance et la prise en charge de son destin. Avec ce projet, nous avons assisté à un nouveau renforcement de la démocratie sur le continent. De plus, l'Afrique assume de plus en plus

ses responsabilités en ce qui concerne le maintien de la paix et la stabilité sur le continent.

Aujourd'hui, nous bâtissons une Afrique qui a davantage confiance en ses propres moyens et nous créons les conditions nécessaires pour un développement durable. Dans le cadre du NEPAD nous donnons une impulsion supplémentaire à l'esprit de maîtrise des initiatives qui caractérise les responsables africains, afin de produire des changements significatifs dans le développement de l'Afrique. Reconnaître que le succès ne peut passer que par un partenariat entre toutes les parties concernées est une avancée vers la mise en place de partenariats public-privé, l'intégration régionale et la coopération entre les différentes régions d'Afrique.

Nous tenons à rendre hommage à la décision du Secrétaire général de nommer un groupe consultatif sur le soutien international au NEPAD.

Au cours des dernières années, nous avons été témoins d'actions menées dans le monde entier en vue de la concrétisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Dans ces tentatives, les résultats ont été mitigés, avec des progrès encourageants d'une part et des revers visibles d'autre part.

Nous avons constaté parmi les pays en développement une vive détermination à atteindre les Objectifs, par le biais d'actions et de politiques pertinentes au niveau national. Cependant, malgré cette détermination claire à améliorer les conditions de vie de nos peuples respectifs, nos buts risquent de ne pas être atteints, en grande partie en raison d'un environnement international défavorable, avec notamment une insuffisance des flux d'aide publique au développement et d'investissements étrangers directs.

Par conséquent, nous sommes en train d'échouer dans la mise en place des conditions nécessaires à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Nous ne parviendrons pas au rythme de 3 % de croissance économique au niveau mondial requis pour réduire de moitié la pauvreté d'ici à l'an 2015, alors que l'Afrique subsaharienne enregistre des niveaux de croissance économique décevants.

Les flux de ressources financières en direction des régions les plus nécessiteuses sont en diminution. L'accès aux marchés reste difficile aussi bien pour les pays en développement que pour les pays développés.

Les pandémies, particulièrement le VIH/sida, sapent de façon agressive les capacités de production des pays en développement.

Il nous faut donc une action mondiale concertée pour relever efficacement ces défis. La réunion mondiale de chefs d'État qui s'est tenue hier, ici au siège de l'ONU, autour du thème de l'action contre la faim et la pauvreté, a eu pour résultat encourageant le renouvellement de l'engagement de la communauté internationale à concrétiser les Objectifs du Millénaire pour le développement. La déclaration finale qui y a été adoptée doit guider notre action collective contre la faim et la pauvreté.

Le succès des réformes en cours doit se mesurer à l'aune d'une amélioration réelle des mécanismes de gouvernance mondiale et d'un renforcement du multilatéralisme, l'Assemblée générale acquérant un rôle central dans le traitement des questions mondiales. L'ONU doit adopter une démarche multilatérale qui reflète les réalités actuelles du monde, au lieu d'enraciner l'anachronisme hérité de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Je vous exhorte à poursuivre la démarche de réforme de notre Organisation, afin que nous puissions disposer d'un Conseil de sécurité démocratique, représentatif, équitable et transparent. Je vous exhorte à poursuivre la mise en œuvre du programme relatif au développement économique et social.

Je me sens honoré d'avoir partagé des expériences avec vous, Excellences. Je vais garder précieusement des souvenirs des moments longs et ardues mais satisfaisants que nous avons passé ensemble, à bâtir le consensus autour de questions vitales pour notre Organisation et, en fait, pour notre monde. Ce furent des moments précieux d'apprentissage et d'enrichissement individuel et collectif.

J'exprime ma profonde gratitude au système des Nations Unies pour tout l'appui qu'il m'a apporté ainsi qu'à mon pays. J'en appelle à une poursuite de cette solidarité avec le Mozambique, en vue d'éliminer la pauvreté, la faim et les maladies endémiques.

Je vous quitte avec le sentiment d'avoir rempli ma mission et d'avoir apporté mon humble contribution à la cause de la libération, de la paix et du développement du Mozambique, de l'Afrique et du monde dans son ensemble.

L'objectif d'une décolonisation complète n'a pas encore été atteint, car le sort des 16 territoires non autonomes reste à déterminer. Nous continuons à appeler de nos vœux le jour où l'ordre du jour de l'Assemblée générale ne comprendra plus de questions liées aux colonies ni aux territoires non autonomes.

J'espère que la cinquante-neuvième session sera une session réussie au cours de laquelle nous nous concentrerons sur les actions prioritaires pour l'année en cours et les années suivantes. Quelle que soit notre action, nous devons être en mesure d'apporter un vrai espoir à nos nations et à nos peuples : l'espoir non seulement de vivre, mais de vivre bien et en sécurité; l'espoir non seulement de rester libre, mais d'être libre dans la décence et la dignité.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Mozambique de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Joaquim Alberto Chissano, Président de la République du Mozambique, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Blaise Compaore, Président du Burkina Faso

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Burkina Faso.

M. Blaise Compaore, Président du Burkina Faso, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Blaise Compaore, Président du Burkina Faso, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Compaore : Monsieur le Président, la présente session revêt pour nous une importance capitale, en raison non seulement des questions brûlantes soumises à notre attention, mais aussi de l'insigne honneur fait à l'Afrique à travers votre brillante élection à la présidence de notre vénérable Assemblée. Le Burkina Faso vous adresse ses vives félicitations et, en sa qualité de Vice-Président de l'Assemblée, vous assure de sa pleine et entière coopération afin que votre mandat s'accomplisse avec succès.

Je voudrais aussi rendre hommage à votre prédécesseur, M. Julian Hunte, qui a su diriger avec

efficacité les délibérations de la cinquante-huitième session.

Notre auguste Assemblée se tient à un moment où la communauté internationale se trouve confrontée à la pauvreté croissante dans les pays du Sud, au terrorisme, et aux guerres fratricides. Sur le continent africain, nous pouvons certes nous féliciter de la paix retrouvée en Angola, au Libéria et en Sierra Leone. Mais l'Afrique continue d'être déchirée par de nombreux conflits, notamment au Burundi, en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo, et au Soudan. En Iraq, une situation incontrôlable enfonce ce pays progressivement dans le chaos, pendant que le dialogue semble toujours impossible entre les protagonistes au Proche-Orient. En matière de lutte contre le terrorisme, il faut humblement reconnaître que nous sommes loin d'avoir développé une stratégie adéquate et efficace pour annihiler ce fléau. Les attentats et les destructions de vies humaines se multiplient dans plusieurs régions du monde.

Cependant, des hommes de bonne volonté, des associations et des organisations internationales, restent mobilisés pour proposer des solutions et restaurer la concorde. Il en est ainsi des initiatives de paix de la Communauté de développement de l'Afrique australe dans la région des Grands Lacs, de celle de l'Union africaine au Darfour, du sommet d'Accra sur la crise en Côte d'Ivoire qui, sous le parrainage du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, a redonné une lueur d'espoir à la réconciliation nationale dans ce pays. Le Gouvernement et le peuple burkinabé réaffirment leur soutien aux Accords de Linas Marcoussis et d'Accra III. Je voudrais redire tout l'engagement du Burkina Faso à s'associer à toute initiative visant à consolider la paix et la stabilité sur le continent.

La paix et la sécurité ne sont pas les seules garantes de l'ordre et de la stabilité politique mondiale. La sécurité humaine dans sa dimension « satisfaction des besoins essentiels de l'homme » en constitue aussi un aspect important. Depuis le Sommet mondial pour le développement social, tenu à Copenhague en 1995, la communauté internationale a reconnu que le plus grand défi auquel l'humanité fait face est celui de la pauvreté. Celle-ci compromet les droits humains fondamentaux, bafoue la dignité des individus et des familles, et constitue une menace pour la stabilité politique, économique et sociale des États.

Quelle valeur accorder à la mondialisation, si celle-ci fait abstraction des préoccupations essentielles des populations que sont le progrès économique, l'alimentation, la santé, l'éducation et l'emploi? La situation particulièrement alarmante de l'Afrique mérite d'être rappelée devant notre Assemblée : un faible taux de croissance, une baisse constante de la production par tête d'habitant, une lente progression du taux d'alphabétisation et de scolarisation, des ravages causés par la faim et la maladie, un sous-emploi endémique et un retard inquiétant dans les domaines scientifiques et technologiques.

Face à un tel tableau, les dirigeants africains sont engagés à affirmer davantage leur leadership dans la formulation des politiques économiques et sociales. La tenue à Ouagadougou, les 8 et 9 septembre derniers, du sommet de l'Union africaine sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté en Afrique, participe de cette prise de conscience et de cette nouvelle vision. Au cours de cette rencontre, en présence de nos partenaires du développement, nous avons retenu que la stabilité macroéconomique et la croissance soutenue sont nécessaires, mais restent insuffisantes pour réduire la pauvreté. Aussi, avons-nous convenu notamment de placer l'emploi au centre de nos politiques économiques et sociales et de renforcer la coopération entre les communautés économiques régionales dans les domaines de l'emploi, de la formation et de la santé. La conférence de Ouagadougou a également décidé de la mise en place d'un mécanisme de suivi des décisions aux niveaux national, régional et continental.

L'Afrique a besoin du concours effectif de la communauté internationale pour renforcer la qualité de ses choix économiques aux fins d'améliorer les conditions de vie de ses populations. C'est pourquoi j'appelle, du haut de cette tribune, les partenaires au développement à agir dans trois directions principales. En premier lieu, le respect des engagements pris au cours des différents forums pour l'accroissement de l'aide publique au développement, et pour un traitement conséquent de la dette. En second lieu, l'établissement de règles organisant un commerce international plus juste et équitable. Troisièmement enfin, la mise en œuvre des recommandations du rapport de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation. Faisons en sorte qu'en septembre 2005, au moment où se tiendra le Sommet des Nations Unies sur les Objectifs du Millénaire, des

réflexions pertinentes et des actions concrètes aient déjà été engagées dans ces directions.

Pour la communauté francophone, les thèmes de la solidarité et du développement durable seront abordés au cours de la dixième Conférence des chefs d'État et de gouvernement qui se tiendra en novembre prochain au Burkina Faso.

Le bien-être économique et social auquel aspirent nos peuples se réalisera, nous en sommes convaincus, dans le cadre de l'état de droit. Pour sa part, le Burkina Faso a résolument opté pour la démocratie, et cette détermination s'est toujours vérifiée depuis une douzaine d'années, à travers des consultations électorales libres et ouvertes.

Nous sommes pleinement décidés à ancrer la démocratie dans nos institutions et dans notre société, persuadés que pour notre pays, c'est une des voies de l'espérance.

L'ONU doit servir de guide dans la gestion des affaires internationales. Pour jouer convenablement ce rôle et réussir son mandat, elle a besoin de se démocratiser profondément, c'est-à-dire, d'être à l'écoute de la majorité des États et des organisations de la société civile, pour mieux servir l'intérêt général.

Tout indique qu'il faut hâter la réforme du système onusien pour l'adapter plus que jamais aux aspirations légitimes des nations. Chaque État, petit ou grand, doit y assumer sa part de responsabilité et être comptable des décisions prises pour l'intérêt commun. Aujourd'hui, le Conseil de sécurité de notre Organisation, en s'élargissant de façon démocratique et équitable à l'Afrique, à l'Amérique latine, et à une grande partie de l'Asie et de l'Europe, se donnerait davantage de moyens politiques et moraux pour relever les défis de la paix et du développement dans le monde.

Au sein de la nouvelle Organisation des Nations Unies que nous appelons de tous nos vœux, la situation de la République de Chine à Taiwan devrait enfin trouver une solution juste et acceptable. La raison commande que ce pays, qui coopère avec une bonne partie de la communauté internationale et qui apporte une précieuse contribution à la civilisation de l'universel, intègre rapidement l'Organisation des Nations Unies.

Avec le concours du Secrétaire général, nous avons jeté les bases d'un immense programme de

réformes de notre Organisation. Ce chantier doit aboutir à un édifice suffisamment solide pour relever les innombrables défis du XXI^e siècle.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Burkina Faso de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Blaise Compaore, Président du Burkina Faso, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Marc Ravalomanana, Président de la République de Madagascar

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Madagascar.

M. Marc Ravalomanana, Président de la République de Madagascar, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Marc Ravalomanana, Président de la République de Madagascar, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Marc Ravalomanana, Président de la République de Madagascar, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président Ravalomanana : De plus en plus, l'Afrique fait l'événement au sein de la communauté internationale. Malheureusement, ce sont les crises, les guerres, les problèmes des États en faillite qui attirent surtout l'attention du monde. Bien des aspects positifs, pourtant, sont à présenter.

Les pays africains prennent résolument en charge leur destin. La bonne gouvernance n'est plus un vain mot. Les démocraties se développent et se stabilisent. La lutte contre la corruption démarre fort et avec sérieux. Ils existent dans de nombreux pays du continent une forte volonté de paix, de sécurité, de stabilité ainsi que de meilleures conditions pour le développement.

Les pays africains se rassemblent pour renforcer leur capacité. Les cadres de l'Union africaine, du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) de la Communauté de

développement de l'Afrique australe (CDAA) et des autres deviennent de plus en plus efficaces pour résoudre les conflits au niveau du continent africain. Ils trouvent progressivement l'estime de leurs partenaires en Europe en Amérique et en Asie.

Pour sa part, Madagascar a entrepris d'importantes réformes et cela avec succès. Pour asseoir une démocratie stable et une bonne gouvernance, pour établir une politique de confiance, pour garantir la liberté de la presse, pour décentraliser et déconcentrer les tâches et les responsabilités de l'administration et pour s'ouvrir aux investisseurs internationaux.

Madagascar cherche à jouer un rôle actif et efficace dans les organisations africaines et internationales. Ils soutiennent très fortement les renforcements des Nations Unies. Il a pris position en faveur de l'idée de l'élargissement du Conseil de sécurité pour un meilleur équilibre entre pays développés et pays en développement. Il est grand temps que l'Afrique ait un siège permanent, et il en est de même de l'Allemagne, du Brésil, de l'Inde et du Japon, qui contribuent grandement aux actions des Nations Unies.

Madagascar soutient toute promotion de la paix, de la démocratie et de l'état de droit en Afrique. Nous nous consacrons à la bonne gouvernance, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre le terrorisme à Madagascar et partout en Afrique. Des exemples récents témoignent de notre forte volonté politique : les soutiens actifs à la déclaration des élections libres établie à Port Louis, la participation à l'accord de Moroni en vue de la restauration de la paix aux Comores et à la signature des accords des droits de l'homme, à Genève.

Madagascar a fait de grands progrès reconnus par les grandes institutions internationales et les grandes puissances. Le développement économique et politique est en bonne voie dans notre pays. Mais nous sommes aussi menacés par les catastrophes naturelles, comme les cyclones, par l'augmentation du prix du pétrole, par le fardeau de la dette, par le manque d'ouverture des marchés des pays industrialisés. Nous sommes préoccupés par la lenteur de la mise en œuvre du plan d'action adopté par la communauté internationale à Bruxelles en 2001. Le monde doit investir beaucoup plus dans notre continent, investir dans les secteurs privés et dans les secteurs publics.

Je vous demande de prendre plus de responsabilités pour un monde juste et équitable. Je vous demande de prendre plus de responsabilités pour l'Afrique. L'Afrique est prête à prendre en main son destin. Nous sommes conscients de nos propres responsabilités, mais ces responsabilités doivent être partagées. La mondialisation de l'économie doit être suivie par une mondialisation des responsabilités.

Nous connaissons des exemples où ces responsabilités ont eut des bons résultats. Mais nous constatons aussi des exemples où, surtout en Afrique, le monde a négligé ses responsabilités, ce qui a entraîné des conséquences néfastes. Veillons à ce continent africain. N'oublions pas les catastrophes du passé, n'oublions pas les catastrophes du présent mais regardons surtout le potentiel du futur. Comment sera l'Afrique dans 10 ans, dans 20 ans? Est-ce que nous avons une vision?

L'Afrique peut devenir un continent florissant. L'Afrique a un potentiel énorme qui peut être une source de prospérité pour les Africains et pour le monde. Premièrement, le potentiel humain. Plus de la moitié des Africains ont moins de 20 ans. Les jeunes Africains actuels sont plus ouverts et plus dynamiques. Ils peuvent diminuer l'écart entre le passé et les défis actuels. Ils méritent une meilleure éducation et une formation professionnelle adaptée aux besoins du marché. Les programmes d'éducation pour tous sont cruciaux. L'investissement dans l'éducation est plus rentable que tout autre investissement pour la réduction de la pauvreté. Le destin de l'Afrique va dépendre de la formation des jeunes.

Les femmes à Madagascar sont quelquefois plus tenaces que les hommes. Nous ne devons pas les réduire à leur rôle traditionnel dans la famille. Donnons leur la chance de s'épanouir avec les mêmes droits que les hommes et nous profiterons de leur sagesse et de leur dévouement.

Deuxièmement, le potentiel agricole. À Madagascar, plus de la moitié des terres cultivables restent à exploiter. La productivité pourra être doublée ou même triplée. Aidons les paysans à s'organiser, à utiliser les semences améliorées, le système d'irrigation avancé et à avoir plus d'accès aux engrais. Facilitons les infrastructures pour développer les marchés. Facilitons l'immatriculation des terrains. Mettons en place des infrastructures financières adéquates et les paysans deviendront des entrepreneurs.

Créons des agro-industries, des systèmes pour les transformations de produits naturels. Créons des agro-industries alimentaires et non alimentaires. Prolongeons la chaîne de valeur. Développons des réseaux agro-industriels en liaison avec le monde rural. La révolution verte dont le Secrétaire général a parlé récemment n'est pas un rêve.

Troisièmement, le potentiel économique. Avec une croissance par la base, suivie d'investissements internationaux, nous créerons une forte croissance économique. Madagascar a connu une croissance économique de 9.6 % en 2003 et nous espérons réaliser la même performance en 2004 et en 2005. C'est aussi possible dans les autres pays africains. Avec ce taux de croissance, le marché africain, avec plus de 900 millions de consommateurs, deviendra de plus en plus intéressant.

Quatrièmement, le potentiel énergétique. Nous savons tous que la situation énergétique mondiale est critique et qu'elle affecte non seulement l'économie mais également l'écologie. Mais quel potentiel en Afrique? La moitié des pays africains, comme Madagascar, pourraient produire de l'énergie hydraulique en abondance. Seulement 7 % de ces potentiels sont exploités; seulement 1 % de l'énergie solaire mondiale provient de l'Afrique. Faisons un accord sur le développement de l'énergie en Afrique. Quel potentiel aussi selon le processus de Kyoto en matière de reboisement?

Cinquièmement, le potentiel écologique. En plus du cadre de l'énergie et du climat, nous pouvons partager les valeurs de notre nature avec le monde. 70 % des plantes et de la faune de Madagascar sont endémiques. Pour le moment, nous ne pouvons pas encore estimer à leur juste valeur leurs bienfaits sur la médecine et sur d'autres domaines.

Avec tout ce potentiel, le développement de l'Afrique est dans l'intérêt des grandes puissances. Leurs dirigeants doivent comprendre ce que ce développement pourrait offrir à la prospérité, à la paix et à la sécurité mondiales. L'Afrique est un continent de l'avenir. L'Afrique peut devenir un continent florissant. Cherchons une vision partagée et trouvons de nouvelles approches pour sa mise en valeur.

L'Afrique est prête pour un nouvel avenir. Nous, Africains, nous sommes prêts à résoudre les conflits armés. Nous sommes prêts à vaincre la faim et les maladies. Nous sommes prêts à l'essor de la

démocratie et de la bonne gouvernance. Nous sommes prêts à une étroite collaboration pour la paix, la stabilité et la sécurité. Nous sommes prêts à l'ouverture des marchés. Nous sommes prêts pour renforcer nos capacités. Nous sommes prêts à la compétition. Nous sommes prêts pour un nouveau leadership. Nous sommes prêts pour une nouvelle Afrique.

C'est pourquoi nous demandons des règles internationales acceptables et acceptées par tous les pays du monde, grands ou petits. Nous demandons le respect mutuel. Nous demandons une plus forte collaboration.

Nous demandons un plan cohérent pour le développement de l'Afrique. Nous demandons un « Plan Marshall » pour l'Afrique : un plan inspiré des objectifs du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique; un plan qui intègre les objectifs et les mesures fixés au cours du sommet du Groupe des Huit à Evian, mais qui les dépasse; un plan qui est plus qu'une simple réparation d'urgence; un plan approprié pour valoriser tous les atouts, tous les potentiels de l'Afrique. Agissons vite et ne nous attardons plus à sa mise en valeur.

Valorisons le potentiel de l'Afrique. L'impact pour les peuples africains et pour la communauté internationale sera inestimable.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Madagascar de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Marc Ravalomanana, Président de la République de Madagascar, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Mikhail Saakashvili, Président de la République de Géorgie

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Géorgie.

M. Mikhail Saakashvili, Président de la République de Géorgie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Mikhail Saakashvili, Président de la République de Géorgie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Saakashvili (parle en anglais) : J'ai le plaisir et l'honneur de représenter aujourd'hui mon pays à la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Permettez-moi de commencer en exprimant ma profonde reconnaissance à M. Julian Hunte pour les qualités de chef et la vision avec lesquelles il a conduit les travaux de la dernière session, et en félicitant M. Jean Ping pour son accession à la présidence de la présente session.

Je souhaiterais également saisir cette occasion pour exprimer la profonde reconnaissance de mon gouvernement au Secrétaire général pour sa direction, sa ferme détermination et son ardeur au travail pour faire de l'Organisation des Nations Unies un organe qui réagit mieux et qui soit plus efficace. Le Gouvernement géorgien réaffirme son ferme appui au travail important qui est accompli à travers le monde par cette grande institution, et à tous ceux qui la servent.

Le début du nouveau millénaire offre une grande occasion à la communauté mondiale des nations qui composent l'Organisation des Nations Unies – une communauté dont la responsabilité collective est d'aider à renforcer les institutions qui promeuvent et protègent les principes consacrés par la Charte des Nations Unies – de mieux relever les défis et de résoudre les problèmes auxquels le monde est confronté aujourd'hui et de pouvoir, ensemble, améliorer notre aptitude partagée à promouvoir la paix, à soulager les souffrances, à accroître la liberté et à faire avancer le développement humain avec une sagesse et un courage renouvelés.

La croyance selon laquelle nous devons être capables de nous adapter à de grands changements tout en restant fidèles à un ensemble d'idées et de valeurs clefs est une croyance qui a une résonance toute particulière en Géorgie aujourd'hui, car peu de pays ont connu une aussi grande transformation au cours de l'année écoulée, et encore moins l'ont fait avec une motivation plus claire. À certains égards, la révolution géorgienne a fait que notre petite nation – que nous l'ayons voulu ou pas – aura valeur de test pour les défis modernes que posent une transition démocratique et peut-être pour une formulation révisée des relations internationales dans notre monde de plus en plus interdépendant et complexe.

Presque une année s'est écoulée depuis que notre remarquable « révolution de la rose » a fait la une des journaux et des émissions de télévision à travers le monde. Cette révolution avait à sa base une simple exigence : la création d'une démocratie stable, équitable et fonctionnelle. Je suis très fier de pouvoir vous dire, Monsieur le Président, que nous avons rempli cette exigence d'une manière que peu de personnes à l'étranger ou même chez nous n'auraient jamais crue possible. Et je suis énormément fier de mon peuple, dont le courage, l'unité, la confiance inébranlable dans un avenir meilleur a rendu possibles notre révolution et notre transformation. C'est grâce au peuple géorgien que notre expérience de la démocratie est un succès, et c'est grâce à ses sacrifices et à sa détermination que nous avons obtenu aujourd'hui des résultats aussi impressionnants.

En moins d'une année, nous avons réussi à montrer la profondeur de l'ampleur de notre attachement à la démocratie en tenant trois séries d'élections – présidentielle, parlementaires et régionales – qui ont été de l'avis de tous les observateurs des expressions libres et honnêtes de la volonté publique.

Nous avons montré que nous pouvons prendre soin des personnes, comme les enseignants de mon pays, qui il y a seulement quelques jours ont reçu de notre gouvernement jusqu'à 12 années d'arriérés en salaires. Un gouverneur local m'a récemment dit comment une de ces enseignantes – qui n'avait pas été payé depuis notre indépendance – venait juste de recevoir son paiement pour toutes ces années. Pendant toutes ces années, cette brave femme, qui a sacrifié sa santé et ses moyens d'existence pour éduquer les plus jeunes générations en survivant sur le maigre revenu d'une petite parcelle de terrain, regardait comment nos dirigeants corrompus, à ses dépens et à ceux de ses compatriotes, engrangeaient des richesses, se construisaient d'immenses demeures et remplissaient leurs comptes en banque suisses. Enfin elle a reçu son dû. Elle a aussi regardé les dirigeants corrompus se faire chasser du pouvoir et avoir à rendre compte de leurs actes en vertu de notre législation.

Jamais plus nos loyaux fonctionnaires ne devront récolter le produit de leurs jardins pour joindre les deux bouts. Jamais plus ils n'auront à faire face à un gouvernement qui ne respecte pas leur dignité. C'est pour protéger des personnes comme cette enseignante que nous nous sommes dressés si vigoureusement contre la corruption en Géorgie car elle menaçait le

tissu même de notre société. En nous attaquant d'abord aux responsables de l'administration corrompus qui bénéficiaient d'un statut les rendant quasiment intouchables, et en cherchant ensuite à résoudre les aspects institutionnels – la corruption qui a, en fait, donné naissance à de tels responsables de l'administration – nous avons été en mesure de rétablir l'état de droit et de créer des changements durables dans le système.

C'est pourquoi nous avons spectaculairement réduit jusqu'à 50 % les effectifs de nos services de sécurité, de police et de douane. Au lieu que les responsables de l'Administration soient mal payés – des fonctionnaires qui ne percevaient pas de véritable salaire et qui étaient obligés d'extorquer de l'argent à leurs concitoyens – nous avons instauré de nouveaux salaires qui sont quelquefois 8 à 10 fois supérieurs à ceux qui étaient payés auparavant, ainsi que de nouvelles règles du jeu.

Maintenant, nous avons introduit de nouveaux salaires qui sont parfois de huit à 10 fois plus élevés que ceux qui étaient versés auparavant, ainsi que de nouvelles règles du jeu. Nous avons mis en place la toute première direction civile de notre histoire pour les organes de la défense, de la sécurité et de la police. Nous avons opéré ces choix douloureux parce que nous savons que tant que nous ne changeons pas le système lui-même, nous ne pouvons changer le comportement corrompu de nos hauts fonctionnaires. Or ce sont ces fonctionnaires qui sont responsables du comportement corrompu des entreprises et non les hommes d'affaires d'eux-mêmes.

C'est nous qui sommes responsables si nous n'avons pas à ménager un avenir meilleur à nos citoyens. Si nous gagnons cette bataille, tous les citoyens de mon pays auront enfin une chance de vivre dans un État normal, où c'est le mérite et non l'argent qui fait la différence, et où ce sont les règles et les lois qui gouvernent fermement et clairement les actions des personnes.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, pour que ces changements deviennent permanents et durables, nous avons accordé aux fonctionnaires des augmentations de salaire de six, huit, ou même 10 fois les salaires d'origine, de façon à aligner les incitations, à permettre à un système équitable de s'épanouir et au personnel de servir l'État avec dignité et honneur.

C'est la raison pour laquelle nous avons créé un nouveau système fiscal qui clarifie et simplifie à la fois le paiement et la gestion des impôts, en créant le régime fiscal le plus bas et le code de taxes le moins compliqué de la région et en éliminant les sources institutionnelles de tricherie et de corruption.

Hésiter ou être trop prudent en cette phase critique serait renoncer aux promesses que nous avons faites et revenir à ce qui se fait couramment dans cette partie du monde. Notre peuple ne nous pardonnerait pas des hésitations.

Je suis convaincu que nous ne pouvons nous abstenir d'engager des réformes et de prendre des mesures radicales maintenant, si nous voulons ménager à notre population un avenir meilleur et changer pour toujours les règles du jeu.

Mais la Géorgie d'aujourd'hui est un État nettement différent de ce qu'elle était encore il y a un an, avec moins de petits jeux et de nouvelles règles. C'est la raison pour laquelle ceux qui ont fui la Géorgie pendant toute la dernière décennie – une décennie de décrépitude et de crise – commencent maintenant à revenir dans leur patrie. Ils mettent leurs compétences, leurs talents, leurs idées et leur énergie au service de leur nouveau pays. Il y a beaucoup d'énergie nouvelle et d'optimisme nouveau à l'œuvre, ce dont nous nous réjouissons.

Il y a à nouveau un sentiment d'espoir, une nouvelle raison d'agir, autour de l'unité, et de la force unique que celle-ci apporte. L'expérience géorgienne de la démocratie est une réussite en acte, pas seulement parce que je le déclare ou que je le souhaite, mais plutôt parce que la population géorgienne reste attachée à cette voie. Nous sommes une nation dotée d'un important patrimoine culturel et d'une forte identité, ce qui ne l'empêche pas de célébrer et de chérir la tolérance religieuse et ethnique et la liberté religieuse, en vertu de cette même identité et de ce même patrimoine. Nous sommes une nation qui croit au caractère sacro-saint de la primauté du droit et d'un système judiciaire fort.

Une chose est claire : la démocratie prospère dans notre région du monde alors que beaucoup pensaient que cela ne serait pas possible. C'est parce que les principes de gouvernance démocratique se retrouvent dans notre identité nationale et dans le désir universel d'être libre.

La création d'un État qui fonctionne dépend de la capacité de ses institutions d'agir avec maturité et responsabilité face aux défis communs. En ce nouveau millénaire, il est clair pour toutes les nations responsables qu'une question avant toutes les autres nous unit dans notre recherche d'une paix, d'une sécurité et d'une prospérité durables : la guerre commune contre le terrorisme.

En tant que membre de la coalition mondiale attelée à éliminer la menace du terrorisme, la Géorgie a apporté sa contribution et continuera de le faire partout où ce sera possible et partout où cela sera nécessaire. Notre volonté d'agir de façon responsable et d'apporter notre contribution est évidente aujourd'hui au Kosovo et en Iraq – et bientôt en Afghanistan – tous endroits dans lesquels nous avons envoyé nos forces servir aux côtés d'autres la cause de la paix et de la liberté. Car le terrorisme ne connaît pas de plus grand ennemi et pas de plus grande force que celle qu'incarne une société libre.

Aujourd'hui, je suis fier d'annoncer la dernière contribution en date de la Géorgie à la liberté – je veux parler de l'offre que nous avons faite d'envoyer de nouveaux contingents en Iraq servir dans la force spéciale de protection de la mission des Nations Unies en Iraq. En offrant nos services à la mission des Nations Unies, nous nourrissons l'espoir que nous contribuerons à encourager l'instauration durable de la stabilité, de la prospérité et de la liberté dans la population iraquienne – liberté que méritent tous les habitants de la région.

Dans le cadre de notre coopération avec les efforts internationaux de lutte contre le terrorisme, nous accordons une place spéciale au travail du Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité et nous appuyons l'idée d'un renforcement du Service de prévention du terrorisme du Secrétariat.

À ce stade, toutefois, on pourrait raisonnablement demander pourquoi un pays aussi petit que le nôtre – qui a moins de 5 millions d'habitants – est si à l'avant-garde dans ses engagements internationaux de lutte contre le terrorisme et dans sa contribution à la cause mondiale. La réponse est aussi douloureuse qu'elle est simple : très simplement, les engagements pris par la Géorgie dans la lutte contre le terrorisme reflètent notre profonde compréhension des dégâts que le terrorisme peut causer et a causés dans notre propre pays et dans notre voisinage immédiat. La Géorgie

comprend que nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour mettre en échec le terrorisme.

Malheureusement, la Géorgie aujourd'hui doit encore faire face aux séquelles de conflits séparatistes non résolus dans deux de ses régions – l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud. Ces conflits ont provoqué des pertes humaines, la destruction de biens et l'exode forcé et l'épuration ethnique de 300 000 Géorgiens, créant par là une large population de personnes déplacées. Ces conflits ne peuvent rester non réglés; notre pays ne s'habituerait jamais à la perte de contrôle de cette partie de notre territoire ni au sort de ceux qui ont été privés de leur moyens de subsistance et de leurs droits humains fondamentaux.

La nouvelle démocratie géorgienne est déterminée à résoudre ce conflit car aucune démocratie ne saurait permettre l'existence de « trous noirs » sur son territoire. De fait l'existence de trous noirs est fondamentalement incompatible avec le progrès, le développement et une stabilité durable. Aucune démocratie ne saurait les tolérer sur son territoire.

Nous nous trouvons aujourd'hui dans une ère où les nations civilisées du monde sont unies dans une guerre mondiale contre le terrorisme et dans ce monde, ni la Géorgie ni le reste de la communauté internationale ne peuvent se permettre de regarder ailleurs. Les zones incontrôlées engendrent la criminalité, le trafic de stupéfiants, le commerce des armes et surtout le terrorisme.

Les menaces que représente le séparatisme violent nuisent à la sécurité non seulement de la Géorgie mais aussi de l'ensemble du Caucase. Dans des endroits tels que l'Abkhazie, sur les rivages de la mer Noire, ces zones d'anomie risquent de nuire à la sécurité européenne tant que la situation y restera non réglée.

Les territoires où règnent l'anomie comme l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud sont le refuge de mini dictatures, contrôlées étroitement par des groupes oligarchiques qui cherchent à profiter du statu quo de criminalité. Je suis au grand regret de dire que dans ces sociétés extrêmement fermées – pour ainsi dire coupées du reste du monde – les enfants grandissent des armes – au lieu de livres – à la main. On leur remplit la tête de haine et d'intolérance, au lieu de respect pour la différence et d'égard pour la diversité culturelle.

Nous devons mettre fin à ce cycle de destruction. Nous devons faire davantage pour éliminer les menaces à la paix et à la sécurité qui ont trop longtemps retardé notre développement.

Dans notre recherche de solutions durables à ces conflits « bloqués », une fois encore, la Géorgie peut être considérée comme un cas d'école. Notre succès à cet égard serait votre succès également. Ici, je voudrais dire dans les termes les plus clairs que la Géorgie est pleinement déterminée à résoudre ces conflits par la seule voie pacifique. La Géorgie n'entend pas et ne peut pas recourir à la violence pour régler ces conflits car aucune démocratie ne peut faire la guerre à sa propre population.

Ce dont toutes les régions de Géorgie ont besoin aujourd'hui, c'est de développement, d'investissements, de sécurité et de croissance économique durable. Nous réintégrerons pacifiquement l'Ossétie du Sud et l'Abkhazie pour que tous les citoyens de Géorgie puissent partager les fruits de notre succès.

Je suis convaincu que le mécanisme le plus efficace pour instaurer l'unité de la Géorgie est la création d'une économie forte, où ceux qui ne sont pas encore sûrs de vouloir rester en dehors de la Géorgie recevront des incitations véritables et auront la possibilité de bénéficier d'un État prospère, tolérant et qui fonctionne – un endroit où ils pourront, où leurs enfants pourront, trouver un emploi, avoir un revenu stable et avoir accès à de nouveaux débouchés et de nouveaux investissements.

Dans une économie renforcée, tous les habitants de la Géorgie sauront qu'ils vivent dans un État capable de s'occuper d'eux – qu'ils soient malades ou en bonne santé. Telles sont les qualités qu'une Géorgie économiquement forte et dynamique sur le plan démocratique garantira à tous ses citoyens. Nous devons faire tout notre possible pour concrétiser cette vision si nous voulons ménager à notre peuple un avenir unifié. Alors que la Géorgie se tourne vers l'avenir, c'est, dotée d'un plan clair et compréhensible, qu'elle le fait. Je voudrais présenter l'idée d'un nouveau plan de règlement par étapes, conçu pour accélérer le règlement de ces conflits.

La première étape consiste à lancer les mesures propres à accroître la confiance afin qu'une confiance nouvelle s'établisse, créant ainsi des liens humains durables entre les peuples. Ces mesures pourraient inclure des échanges et des liens entre les diverses

organisations non gouvernementales – les mouvements de jeunesse avec les mouvements de jeunesse, les étudiants avec les étudiants, les journalistes avec les journalistes, les athlètes avec les athlètes, les agents de santé avec les agents de santé, les mères avec les mères – pour que davantage de citoyens et de secteurs de notre société puissent apprendre à se comprendre et à se faire mutuellement confiance.

Instaurer la confiance signifie mettre en œuvre des projets économiques communs qui créent la richesse là où la misère existe aujourd'hui et qui créent des profits là où la pauvreté existe aujourd'hui. Instaurer la confiance signifie rétablir et garantir le droit des personnes déplacées dans leur propre pays à retourner dans leurs foyers d'origine.

Nous pouvons et nous devons instaurer la confiance entre les peuples en tant que premier préalable à la paix. Nous pouvons et nous devons faire davantage pour protéger les droits de l'homme grâce aux forces de police internationales comme à Gali et par le biais du Bureau des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, situé à Gali.

Ensemble, nous pourrions passer à la deuxième étape qui mettrait l'accent sur des mesures spécifiques visant à aboutir à la démilitarisation et à un modèle véritablement international d'opération de maintien de la paix dans notre région, transformant ainsi l'opération de maintien de la paix actuel en une opération internationale de grande envergure, de sorte que les populations de ces régions puissent vivre sans crainte des milices incontrôlées, des forces irrégulières et des gangs violents qui nous tiennent tous à la merci du statut quo.

Ces étapes exigeront contrôle, vérification et transparence pour que nous puissions obtenir les résultats voulus.

La troisième phase – troisième étape – envisage une solution mondiale avec des garanties mondiales, qui conduirait à la création de la forme la plus complète et la plus large d'autonomie pour protéger la culture et la langue et garantir l'autonomie, le contrôle fiscal et une représentation véritable ainsi que le partage du pouvoir au niveau du gouvernement national. Qui plus est, elle déboucherait sur une autonomie susceptible de donner à la population les moyens d'agir pour que les élites isolées n'agissent

plus en tant que seuls décideurs de l'avenir des peuples.

La Géorgie est très sensible à l'appui offert par le Groupe des amis et par le Processus de Genève, ainsi qu'aux concepts et principes figurant dans le document Boden, qui devraient être transmis à la partie abkhaze.

Le moment est venu de donner plus de poids à ces engagements; le moment est venu pour que la communauté internationale fasse davantage. En bref, la communauté internationale ne peut plus se permettre de détourner son regard lorsque des violations graves des droits de l'homme sont commises dans des enclaves séparatistes tout comme elle ne peut plus se permettre d'ignorer les risques sécuritaires nés de ces trous noirs et de ces refuges pour trafiquants.

La pertinence de cette observation a été portée à l'attention du monde après que des terroristes ont pris d'assaut une école d'enfants innocents à Beslan, surprenant et indignant le monde par leur cruauté. Le peuple géorgien a été profondément bouleversé, et nous condamnons bien entendu cet acte barbare et exprimons notre profonde sympathie aux familles des victimes de cette terrible tragédie, qui a provoqué des ondes de choc dans tous les foyers géorgiens.

Comme nous le savons, les terroristes qui ont assailli l'école sont les ennemis communs de la Russie et de la Géorgie. Nous avons vu ces personnes – tristement célèbres pour leurs actes de destruction, de violence et de tuerie – déclencher ces mêmes effusions de sang au nom du séparatisme abkhaze il y a 10 ou 11 ans. Ces événements terribles prouvent une fois de plus que nous ne pouvons nous permettre d'ignorer les liens dangereux qui existent entre le séparatisme d'un côté des montagnes du Caucase et la violence de l'autre.

Tous les séparatistes sèment les graines d'une grande instabilité, et les zones livrées à l'anarchie peuvent constituer des sanctuaires pour les criminels qui commettent des actes de terreur. Nous avons pour obligation morale de mettre fin à la pratique unilatérale qui consiste à nouer le dialogue avec les séparatistes sans le consentement ou à l'insu des autorités du Gouvernement central à Tbilissi. Pour vaincre ce mal, nous ne devons pas permettre que perdure la pratique de deux poids, deux mesures. Je considère que nous pouvons à cet égard collaborer avec d'autres pays.

Le moment est venu pour la Géorgie et la Russie d'entrer dans une nouvelle phase de coopération dont l'objectif est de vaincre cet ennemi commun. Nous avons pour obligation morale et pour lourde responsabilité de joindre plus vigoureusement nos forces à cet effet.

Je conviens tout à fait avec le Président Poutine que nous ne devons jamais négocier avec les terroristes ou conclure des marchés avec des assassins. Mais nous pourrions – et nous devons – travailler avec les éléments modérés qui aspirent à une paix sans violence.

Nous devons établir le dialogue avec tous les secteurs de la société. Nous devons nous débarrasser à jamais des Basayevs du monde, quel que soit le côté de la frontière qu'ils terrorisent, et tendre la main aux citoyens ordinaires épris de paix. Toutes les formes de séparatisme violent – à Tskhinvali, à Grozny ou à Soukhoumi – représentent des facteurs de déstabilisation tant pour la Russie que pour la Géorgie.

Je suis convaincu qu'en collaborant plus énergiquement, nous pourrions accomplir des progrès importants s'agissant de réduire ce risque partagé. Je considère qu'il y a un certain nombre d'initiatives concrètes sur lesquelles nous pouvons nous engager dès aujourd'hui qui donneraient des résultats immédiats – des initiatives qui confirment une fois de plus le statut de la Géorgie en tant que pays qui a valeur de test pour la promotion d'une politique étrangère qui nous éloigne des politiques de domination révolues en favorisant notre intérêt commun et l'énorme potentiel de la coopération régionale.

Cela veut dire être finalement aux prises avec la nécessité de fermer les bases militaires russes d'un autre âge, héritage du passé et d'un pays qui n'existe plus.

Soyons clairs : tout en étant favorable à toute aide, pour renforcer nos structures de sécurité afin de nous permettre de contribuer de façon plus responsable à la paix et à la sécurité internationales, la Géorgie affirme fermement que nous ne permettrons pas l'installation de nouvelles bases militaires étrangères sur notre territoire.

Aujourd'hui, la Géorgie a besoin de ponts, pas de bases; de routes, pas de roquettes. Et nous avons besoin

de coopération, pas de concurrence, s'agissant d'éliminer les sources d'instabilité et de terreur.

Les mécanismes de la nouvelle relation établie avec la Russie consistent en une mise en commun de nos ressources et de nos efforts pour créer un centre commun de lutte contre le terrorisme pour combattre les menaces communes. Cela signifie l'extension à toute la frontière russo-géorgienne des patrouilles mixtes pour qu'aucune région ne soit vulnérable. Ainsi l'époque où l'on pensait que les gains des uns égalaient les pertes des autres peut céder le pas à des politiques conduisant à une situation gagnante pour tous. J'en suis foncièrement convaincu.

Ces efforts exigeront un plus grand partage des informations et des renseignements et un degré plus élevé de confiance – ce que la Géorgie est prête à donner. Pourquoi? Parce que ces actions servent la cause de la paix; parce qu'elles font partie de ce que l'on attend d'un membre responsable de la communauté internationale des nations; et, enfin, parce qu'aucun autre choix raisonnable ne nous est offert : l'échec n'est pas une option.

Pour remplacer la méfiance et la mauvaise compréhension qui parfois font échouer nos progrès, la Géorgie propose aujourd'hui la création de nouveaux organes bilatéraux pour examiner les questions entre nous et la Russie et au sein desquels les questions bilatérales et les craintes pourraient faire l'objet d'un débat et d'un examen réguliers. Nous devrions commencer à envisager la création de ces organes pour que nos relations ne souffrent plus jamais de malentendus et de mauvaise interprétation.

Ensemble, nous devons examiner des questions telles que la protection des droits des citoyens russes vivant actuellement en Géorgie afin qu'aucun habitant de la Géorgie ne se sente jamais oublié ou sans protection. En même temps, à l'évidence, ces relations devraient être fondées sur les principes du droit international et du respect mutuel de l'indépendance des uns et des autres.

Tout ceci et davantage est nécessaire parce que rien n'est plus important que de servir la cause de la paix. Et je suis persuadé et ai bon espoir que mon collègue, le Président Poutine, souhaite la même chose pour son peuple. Je suis convaincu que la Géorgie continuera dans l'avenir proche à avoir valeur de test dans notre partie du monde à mesure que nous

consoliderons la démocratie et intensifierons la coopération.

La coopération entre les États-Unis, l'Union européenne, la Russie et les pays du Caucase doit devenir la pierre de touche de cette nouvelle relation. Qu'il s'agisse de la lutte contre le terrorisme, du développement de l'énergie ou de l'extension des lignes de transit et commerciales, la région doit devenir un modèle de coopération et de stabilité au bénéfice de tous.

Nous sommes fermement ancrés sur la voie de l'intégration dans les structures de sécurité régionales au service de la stabilité et de la sécurité de tous dans la région. La Géorgie devient un État de plus en plus opérationnel et florissant après avoir été un État défaillant il y a juste un an. Nous disposons à présent d'un budget trois fois supérieur à ce qu'il était auparavant. Nos structures sont beaucoup plus efficaces qu'elles ne l'étaient auparavant. Notre peuple est plus optimiste qu'il ne l'était auparavant. Nous pouvons faire partie de ces structures, et nous nous proposons de le faire, en tant que membre responsable des communautés locale et internationale. En suivant cette voie, je suis sûr que nous pourrons ouvrir des possibilités de paix, de prospérité et de stabilité dans cette grande région cruciale, une tâche que je m'attends à pouvoir réaliser avec tous les amis et voisins de la Géorgie.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Géorgie de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Mikhaïl Saakashvili, Président de la République de Géorgie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Ivan Gašparovič, Président de la République slovaque

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République slovaque.

M. Ivan Gašparovič, Président de la République slovaque, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ivan

Gašparovič, Président de la République slovaque, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Gašparovič (*parle en slovaque; texte anglais fourni par la délégation*) : Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous féliciter pour votre élection à la présidence de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale. Je suis persuadé que votre travail à cette importante fonction sera un garant de nouveaux progrès dans la réalisation de nos objectifs communs. Je vous souhaite plein succès et je vous assure du plein appui de ma délégation. Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier votre prédécesseur, M. Julian Hunte, le Ministre des affaires étrangères de Sainte-Lucie, pour son excellent travail et surtout pour sa contribution personnelle à la revitalisation de l'Assemblée générale.

C'est la première fois que la République slovaque participe au débat général de l'Assemblée générale en tant que membre de l'Union européenne (UE). La Slovaquie souscrit pleinement à la position énoncée plus tôt par le Ministre des affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas au nom de l'Union européenne. Je suis persuadé qu'une Union européenne élargie renforcera davantage son partenariat constructif avec l'Organisation des Nations Unies.

La communauté internationale est aujourd'hui confrontée à des difficultés et à des menaces qui étaient inconnues à l'époque où la Charte des Nations Unies a été rédigée. Les mécanismes multilatéraux conçus au siècle dernier s'avèrent plus qu'insuffisants. L'évolution mondiale récente – qui s'accompagne de menaces nouvelles, qui sont de plus en plus dangereuses et destructives – a clairement démontré qu'aucun pays ne peut à lui seul faire face aux problèmes de sécurité et encore moins y remédier à long terme. La solidarité internationale est plus nécessaire que jamais, ainsi qu'un sens des responsabilités de la part de tous les États Membres de l'ONU, afin de consolider la paix et la stabilité.

La République slovaque est persuadée qu'une démarche multilatérale est la meilleure riposte face à l'apparition de nouvelles menaces, et que le rôle de l'ONU dans le maintien de la sécurité mondiale est irremplaçable. En outre, nous convenons avec le Secrétaire général, M. Kofi Annan, que l'ONU ne pourra conserver ce statut que si elle se montre capable de remplir ses fonctions essentielles de façon efficace, de mener une réforme interne et de s'adapter aux

conditions actuelles. À cette fin, le seul moyen d'aller de l'avant est de renforcer l'autorité des institutions de l'ONU, en rendant plus efficaces leur travail et leurs mécanismes de prises de décision. C'est pourquoi nous nous félicitons de la création du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et les changements. Ses travaux figureront indéniablement parmi les contributions les plus importantes qui auront été faites en vue d'une réforme dans l'histoire de l'ONU. Nous pensons que cette équipe d'éminentes personnalités fournira une définition réaliste de la manière dont l'ONU peut contribuer à la sécurité et au développement dans le monde. La Slovaquie aidera à faire de ces objectifs une réalité.

M. Vohidov (Ouzbékistan), Vice-Président, assume la présidence.

Nous percevons sous le même angle la question de la réforme du Conseil de sécurité. La réforme ne doit pas consister seulement à accroître le nombre des membres du Conseil de sécurité mais à rendre plus efficaces ses méthodes de travail et l'application de ses décisions. La République slovaque continue d'appuyer l'augmentation du nombre de membres tant permanents que non permanents du Conseil de sécurité, afin de garantir une répartition régionale équilibrée des sièges et notamment une plus grande représentation de l'Europe de l'Est.

En outre, je suis persuadé que la présente session de l'Assemblée générale contribuera à l'édification d'un système de sécurité mondial en renforçant et en consolidant sous les auspices de l'ONU la coalition antiterroriste et le Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité.

La poursuite des attentats terroristes a introduit des changements importants dans le domaine de la sécurité mondiale. Les terroristes n'hésitent pas à perpétrer les actes les plus cruels et les plus bestiaux, et comme les événements de Beslan l'ont montré, ils n'hésitent pas non plus à tuer des enfants innocents. Le terrorisme représente une menace pour tous; personne ne peut rester neutre ou indifférent face à lui. Il est nécessaire que nous soyons résolus et que nous mobilisions conjointement nos efforts en vue de le mettre en échec.

Les gouvernements des États Membres doivent combattre plus efficacement ce phénomène inhumain grâce à un appui mutuel, au respect du droit

international et à une coopération accrue entre les organisations internationales et régionales. Les 12 conventions et protocoles des Nations Unies relatifs à la lutte contre le terrorisme revêtent à cet égard une importance fondamentale, et l'Organisation doit continuer de jouer un rôle essentiel pour renforcer les instruments juridiques qui nous permettront de livrer cette bataille. La République slovaque appuie l'adoption rapide d'une convention globale contre le terrorisme, ainsi que d'une convention destinée à empêcher les actes de terrorisme nucléaire.

Le maintien de la paix et de la sécurité internationales a toujours figuré au nombre des grandes priorités de la Slovaquie. Nous fournissons depuis longtemps des contingents militaires, des observateurs et du matériel aux missions de maintien de la paix de l'ONU. Depuis notre adhésion à l'ONU, en janvier 1993, nous avons participé à 14 missions dirigées par l'Organisation, dans les domaines humanitaire, de maintien de la paix, de surveillance militaire et des opérations de déminage.

Depuis le début des années 90 jusqu'à aujourd'hui, la République slovaque s'est engagée aussi bien militairement que politiquement en faveur du processus de paix dans les Balkans. La Slovaquie n'a cependant jamais renoncé à ses efforts destinés à favoriser la réconciliation et à apporter une aide humanitaire à d'autres parties du monde. Nous avons gagné du respect grâce à notre participation aux missions de maintien de la paix de l'ONU en Afrique et au Moyen-Orient.

La Slovaquie participe également à la formation des forces de maintien de la paix. Conformément aux résolutions de l'Assemblée générale, le Gouvernement slovaque a parrainé, en mai dernier, la tenue d'un séminaire des Nations Unies en République slovaque, qui a réuni des participants de tous bords, originaires de plus de 70 États Membres. Il y a été question des conclusions du rapport Brahimi (A/55/305), qui souligne l'importance d'homogénéiser la formation du personnel des missions de maintien de la paix des Nations Unies.

Depuis quelques années, le nombre des attaques dirigées contre le personnel des Nations Unies accuse une hausse alarmante. Signataire de la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé, la Slovaquie prie instamment tous les pays qui ne l'ont pas encore fait d'adhérer à cet

important instrument du droit international, qui garantit la protection du personnel des Nations Unies.

La stabilisation des Balkans occidentaux est une priorité mondiale qui a une incidence directe sur la stabilité de l'Europe. Voilà pourquoi elle fait partie des priorités de la politique étrangère slovaque. Nous avons toujours prêté notre appui aux activités de l'ONU visant à mettre son autorité au service du règlement des conflits en Bosnie-Herzégovine, dans la province serbo-monténégrine du Kosovo et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine. Preuve que la Slovaquie agit en amont dans ce domaine : sa position politique en vue du règlement de ces conflits et sa participation aux missions de maintien de la paix – la Force de stabilité, en Bosnie-Herzégovine, et la Force internationale de sécurité, au Kosovo.

Nous pensons qu'il est impératif de régler la situation dans la province du Kosovo si l'on veut stabiliser toute la région des Balkans occidentaux. Le Kosovo reste une source potentielle d'instabilité régionale. Voilà pourquoi nous attachons une très grande importance à l'évaluation prévue pour l'an prochain, dans le cadre du Plan d'application des normes pour le Kosovo. Un bilan positif pourrait enclencher un processus qui permettrait à l'ONU de définir le futur statut de la province serbo-monténégrine. Nous considérons que les activités de l'ONU, y compris celles de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, sont capitales pour trouver une solution qui soit acceptable aux yeux de toutes les parties prenantes, conformément à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

La République slovaque s'est félicitée du transfert de l'autorité, effectué fin juin, à un Gouvernement iraquien temporaire, souverain et indépendant. La récente formation du Conseil intérimaire par la Conférence nationale marque une étape importante sur la voie des préparatifs des élections prévues pour janvier 2005.

J'engage vivement l'Assemblée à nous rejoindre dans notre condamnation catégorique de tous les actes de violence qui sont perpétrés en Iraq dans le but de répandre le chaos et l'instabilité : assassinats, prises d'otages ou actes d'intimidation contre des civils et des personnalités publiques.

Nous saluons la détermination du Secrétaire général de maintenir l'aide humanitaire et l'appui du processus politique en Iraq. Nous sommes d'avis que

l'ONU est tenue de jouer un rôle moteur s'agissant d'aider le peuple et le Gouvernement iraquiens à reconstruire leur société.

Améliorer la sécurité en Iraq est une condition essentielle pour installer, sur le long terme, la stabilité, la démocratie, la paix et la prospérité dans le pays. Un groupe d'experts slovaques spécialisés dans la localisation et la destruction des mines terrestres, des armes et des munitions, y conduit actuellement une mission humanitaire. En outre, la Slovaquie a élargi son engagement en s'associant à un programme de formation de policiers iraquiens.

La République slovaque soutient et apprécie les efforts de la communauté internationale visant à instaurer la sécurité et la stabilité en Afghanistan. La Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) joue un rôle crucial, qui témoigne du rôle essentiel que peut revêtir la coopération internationale. Pour faire régner la stabilité en Afghanistan, le plus urgent consiste, premièrement, à organiser les prochaines élections et, deuxièmement, à poser les fondations de la démocratie. À ces processus politiques s'ajoute l'instauration de conditions propices au développement économique, tâche essentielle pour la stabilité à long terme de l'Afghanistan. La République slovaque y contribue de par sa participation à la FIAS et de par son prochain engagement dans les équipes de reconstruction provinciales.

Le processus de paix au Moyen-Orient doit se poursuivre suivant la Feuille de route élaborée par le Quatuor et entérinée par le Conseil de sécurité, et qui prévoit la création de deux États distincts, l'un israélien et l'autre palestinien, pour 2005. Il importe que les deux parties s'acquittent des obligations que leur confèrent la Feuille de route et les résolutions antérieures de l'ONU. Il importe également qu'elles sollicitent l'aide et les conseils avisés du Quatuor au moment de prendre des mesures dans ce sens.

Parce que nous sommes convaincus que la paix, la sécurité et le développement dans le monde sont étroitement liés, l'aide publique au développement et la coopération avec les pays en développement et en transition sont en train de devenir un volet à part entière de la politique étrangère de la Slovaquie. L'adhésion de la Slovaquie à l'Union européenne et la croissance de son potentiel économique confèrent la chance, mais aussi l'obligation, de coopérer dans le domaine du développement. Cette année, le

Gouvernement slovaque a alloué 25 millions d'euros au titre de l'aide au développement. En 2005, ce chiffre devrait avoisiner 30 millions d'euros. En tant que nouveau pays donateur, la Slovaquie doit veiller à perfectionner et à officialiser son dispositif de versement de l'aide publique au développement. Elle s'y emploie avec le concours de la Commission européenne et du Programme des Nations Unies pour le développement.

Les catastrophes humanitaires mettent elles aussi en péril la paix et la sécurité dans le monde d'aujourd'hui. Ces crises ne découlent pas nécessairement des conflits armés; en fait, il arrive qu'elles déclenchent de tels conflits. La communauté internationale a les moyens d'intervenir en cas de crise humanitaire. En ce qui concerne la crise humanitaire et sécuritaire qui sévit actuellement dans la région du Darfour, au Soudan, je suis convaincu que la communauté internationale, en coopération avec le Gouvernement soudanais, parviendra à régler cette situation en offrant une assistance économique et financière. La République slovaque a fourni une aide humanitaire à la région et est favorable à la poursuite des négociations de la paix, en vue du règlement de la crise humanitaire et sécuritaire.

La République slovaque est tout à fait consciente de l'ampleur de la tâche qui attend l'ONU pour assurer la paix et la sécurité dans le monde. À cet égard, je tiens à signaler que la Slovaquie est candidate à un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité, pour la période 2006-2007, lors des élections devant se tenir à la prochaine session de l'Assemblée générale, à l'automne 2005. Je puis assurer l'Assemblée que la République slovaque est prête à assumer toutes les responsabilités afférentes au statut de membre de cet organe fondamental de l'ONU. À l'instar du chef d'État de mon pays, j'estime qu'il est important d'exprimer cet engagement personnel avant la session hautement estimée de l'Assemblée générale. Nous entendons mettre à profit notre participation au Conseil de sécurité pour intensifier la coopération entre les États Membres dans toutes les régions et pour être un partenaire fiable dans la recherche du consensus dans le règlement des questions de politique internationale complexes.

Pour terminer, je voudrais souhaiter plein succès à la session de l'Assemblée générale de cette année. Que ses résultats contribuent à promouvoir la coopération entre les États Membres, les organisations

internationales et régionales, ainsi que les organisations non gouvernementales et les associations, en se fondant, avant toute chose, sur le principe du multilatéralisme.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République slovaque de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Ivan Gašparovič, Président de la République slovaque, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Levy Patrick Mwanawasa, Président de la République de Zambie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Zambie.

M. Levy Patrick Mwanawasa, Président de la République de Zambie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République de Zambie, S. E. M. Levy Patrick Mwanawasa, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mwanawasa (*parle en anglais*) : Je suis profondément honoré d'avoir la possibilité de prendre la parole devant l'Assemblée générale au nom du peuple zambien.

Je voudrais tout d'abord féliciter M. Ping de son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa cinquante-neuvième session. En tant qu'un des 21 vice-présidents de cette session, la Zambie l'assure de son soutien et de sa coopération. Je voudrais également rendre hommage à son prédécesseur, M. Julian Robert Hunte, de Sainte-Lucie, pour la manière efficace avec laquelle il a présidé les travaux de la cinquante-huitième session. Je tiens à dire notre sincère reconnaissance au Secrétaire général, M. Annan, pour son dévouement constant à la cause de la paix internationale, de la sécurité et du développement économique.

La présente session de l'Assemblée générale se tient à un moment où la communauté mondiale est confrontée à d'épineux problèmes. La Zambie

considère que la clef pour s'attaquer à toute la série de questions difficiles qui se posent à la communauté internationale, comme le terrorisme, le VIH/sida et la tragédie humanitaire au Darfour, est de trouver des solutions multilatérales, pour la plupart dans le contexte d'une Organisation des Nations Unies efficace. Il s'agit là, en fait, de ce que j'appellerais un impératif multilatéral. En conséquence, la Zambie se félicite du rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation.

La Zambie espère également que la présente session exploitera sur les résultats déjà obtenus pour appuyer l'action mondiale. C'est pourquoi la Zambie appuie la convocation d'une réunion plénière de haut niveau, l'année prochaine à New York, qui serait consacrée aux Objectifs du Millénaire pour le développement, que nous nous sommes fixés en 2000. Nous sommes fermement convaincus que tous les États Membres ont la responsabilité collective d'honorer les engagements énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

Ma délégation appuie les réformes actuellement en cours à l'ONU. La Zambie, à l'instar d'autres pays, est préoccupée de voir que cet important processus n'est pas encore parachevé. La Zambie estime que les réformes devraient répondre aux préoccupations des pays en développement. À cet égard, nous attendons avec intérêt les rapports faisant état des progrès dans le processus de réforme. La Zambie salue les initiatives récentes prises par le Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session concernant la revitalisation, la réforme et l'amélioration des méthodes de travail de l'Assemblée générale. Ma délégation est prête à poursuivre sa participation active au processus de réforme au cours de la présente session. Nous félicitons le Président et son prédécesseur pour leurs efforts visant à revitaliser l'Assemblée générale en tant qu'organe suprême délibérant et de décision de l'Organisation des Nations Unies.

En ce qui concerne la réforme du Conseil de sécurité, la Zambie demeure préoccupée par l'absence de progrès. Je lance donc un appel à la présente Assemblée pour qu'elle appuie les efforts du Conseil de sécurité pour améliorer ses processus de décision et ses méthodes de liaison durant la session en cours.

Comme je l'ai dit au début de mon allocution, la Zambie croit au multilatéralisme, qui continue d'être

un instrument indispensable pour parvenir au consensus mondial sur des questions importantes et vitales. En tant que communauté mondiale, nous sommes confrontés à des difficultés de nature transnationale et interdépendante. Il est essentiel de tirer profit du gigantesque potentiel qu'offre le multilatéralisme. L'unilatéralisme n'a pas de place en cette ère mondiale. La Zambie réaffirme son appui aux initiatives prises par l'ONU dans la lutte contre le terrorisme mondial et contre la prolifération des armes légères et de toutes les formes d'armes de destruction massive. Nous demandons à la communauté internationale de prendre toutes les mesures nécessaires, dans le cadre de l'ONU, pour combattre le fléau du terrorisme dans toutes ses manifestations. Ce fléau doit être combattu sans relâche, avec une détermination et une vigueur totales. La Zambie s'engage également à continuer d'appuyer le Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité.

Ma délégation souhaite que l'ONU et la communauté internationale dans son ensemble aident les États Membres à renforcer leurs capacités de lutte contre le terrorisme international. Nous tenons à dire notre profonde sympathie pour les victimes innocentes du terrorisme en Russie, ici même à New York et ailleurs.

La Zambie exprime son profond désarroi devant la poursuite des troubles au Moyen-Orient et l'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix israélo-palestinien. Nous demandons instamment aux parties à ce conflit de longue date de permettre la pleine mise en œuvre de la Feuille de route du Quatuor. La Zambie réaffirme que la Feuille de route offre une solution viable à la question du Moyen-Orient. Nous approuvons et appuyons les initiatives prises en faveur d'un règlement pacifique de la crise au Moyen-Orient. Dans le même ordre d'idée, la Zambie se félicite de l'adoption de la résolution 1546 (2004) du Conseil de sécurité sur l'Iraq.

Nous sommes pleinement conscients de ce que le développement économique, social et politique relève principalement de chaque pays. Nous sommes heureux de voir que les pays du Groupe des Huit continuent d'appuyer le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, dont l'objectif principal est d'éliminer la pauvreté croissante sur notre continent et de mettre les pays africains sur la voie de la croissance économique durable. Nous reconnaissons que cette nouvelle initiative prise par les Africains pour

les Africains, mais nous ne saurions ignorer l'importance vitale de l'assistance de la communauté internationale sous la forme d'une augmentation de l'aide publique au développement.

La dette extérieure a continué de consommer une grande partie des revenus nationaux des pays en développement, et des pays les moins avancés (PMA) en particulier. L'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) a été créée en vue d'aider les pays pauvres très endettés à réduire la dette extérieure à des niveaux soutenables. Force est de reconnaître que l'Initiative PPTE aide réellement à réduire les effets de l'endettement. Toutefois, elle comporte quelques problèmes inhérents qui empêchent la pleine réalisation de ses bénéfices. La communauté internationale doit donc continuer de rechercher des approches novatrices en vue de l'élimination de la dette. À cet égard, nous applaudissons les efforts du Président Lula du Brésil en vue de trouver le paradigme de financement approprié qui permettrait d'éliminer la pauvreté et la faim.

Alors que nous tentons d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, nous sommes très inquiets de la situation dramatique des PMA, qui représentent 70 % de la population mondiale. Ces pays n'atteindront probablement jamais l'objectif que nous nous sommes fixé de réduire de moitié le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté et la faim d'ici à l'an 2015.

Je voudrais à présent changer de sujet et évoquer brièvement certains faits positifs dans mon pays, où la liberté est véritablement en train de s'installer.

Comme vous le savez, le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 a été adopté à Bruxelles en 2001. Depuis lors, la Zambie a entrepris une sérieuse réforme économique, comprenant la privatisation, la libéralisation commerciale, l'adoption d'une stratégie de réduction de la pauvreté et la création de conditions propices aux investissements aussi bien locaux qu'étrangers. Nous assumons notre rôle, mais nous nous attendons à ce que la communauté internationale en fasse de même, comme il a été convenu dans le cadre du Programme d'action. Sans aide, tous nos efforts seront vains. Notre objectif est de pouvoir bientôt passer du statut de PMA à celui de pays en développement.

En outre, je suis fier de dire que mon administration repose sur l'état de droit. Par exemple, nous avons entrepris une réforme ambitieuse de notre constitution afin de nous doter d'un document qui puisse résister au temps. Nous demandons à nos partenaires de coopération et à nos sympathisants de nous aider dans cette importante entreprise.

Cette année et l'année prochaine – 2004 et 2005 – sont des années importantes pour notre peuple. J'appelle votre attention sur quatre événements importants prévus dans notre pays durant cette période.

Tout d'abord, le 24 octobre 2004, nous célébrerons le quarantième anniversaire de notre indépendance nationale. Ensuite, en février 2005, la Zambie accueillera la troisième Conférence africaine sur la paix par le tourisme, qui culminera par une cérémonie en l'honneur du centenaire de la naissance de Dag Hammarskjöld, ancien Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, qui est mort tragiquement dans un accident d'avion à Ndola, en Zambie.

L'an prochain également, mon pays célébrera le centenaire de la fondation de la ville de Livingstone, la capitale touristique de la Zambie qui abrite les chutes Victoria, également connue comme le centre des aventuriers de l'Afrique.

En outre, l'an prochain, nous commémorerons le cent cinquantième anniversaire de la découverte par David Livingstone des chutes Victoria, le plus grand rideau d'eau du monde, que nous appelons Mosi-O-Tunya, ou la fumée qui gronde.

J'ai l'honneur d'inviter Vos Excellences et, par votre intermédiaire, tous vos citoyens à venir en Zambie participer à ces événements.

La Zambie se félicite des initiatives de paix prises aux niveaux régional, continental et mondial, dans le but de mettre un terme aux conflits et guerres dans diverses régions du monde. C'est la raison pour laquelle la Zambie a poursuivi sa participation active dans les missions de maintien de la paix des Nations Unies.

Maintenant que la paix règne en Angola, ce pays doit désormais s'atteler à la tâche de reconstruction après les conflits. La Zambie en appelle à la communauté internationale pour qu'elle multiplie son assistance à l'Angola pour l'aider à faire face à des situations humanitaires telles que l'enlèvement des

mines terrestres et la réinstallation et réinsertion des ex-combattants et des réfugiés. J'ai le plaisir d'annoncer que le 15 juin 2004, la Zambie et l'Angola ont assisté au rapatriement de quelque 363 réfugiés angolais dans le nord-ouest de la Zambie, sous les auspices du programme de rapatriement volontaire du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Le programme a bien commencé, mais a besoin du soutien accru de la communauté internationale.

Enfin, je voudrais rappeler combien il est impératif de trouver des solutions multilatérales aux problèmes auxquels nous sommes confrontés. Dans notre monde interdépendant, tous les problèmes et difficultés que nous rencontrons ne peuvent être surmontés qu'avec les efforts concertés et multilatéraux de la communauté internationale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Zambie de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Levy Patrick Mwanawasa, Président de la République de Zambie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de S. M. Mohammed VI, Roi du Maroc

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Roi du Maroc.

S. M. Mohammed VI, Roi du Maroc, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. M. le Roi Mohammed VI du Maroc, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Roi Mohammed VI (*parle en arabe*) : C'est avec plaisir que je félicite, M. Jean Ping, de son élection à la présidence de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous y voyons une reconnaissance et un hommage rendus au continent africain et à notre pays frère le Gabon. Je suis convaincu que, grâce à sa longue expérience, il saura poursuivre et développer l'effort méritoire accompli par son prédécesseur, M. Julian Hunte, pour revitaliser le rôle de l'Organisation des Nations Unies et en rehausser le prestige.

Je voudrais rendre hommage à l'action soutenue que mène pour la réalisation des objectifs de notre Organisation le Secrétaire général, M. Kofi Annan, auquel nous tenons à renouveler notre confiance et notre appui sans faille.

Le monde d'aujourd'hui se trouve face à des risques majeurs et à des périls de toutes sortes dont l'ampleur exige un renouveau du multilatéralisme. Aussi devons-nous nous interroger : le système des Nations Unies est-il, dans sa configuration actuelle, en mesure d'apporter des solutions adéquates aux divers dysfonctionnements internationaux?

La fin de la guerre froide, les progrès scientifiques et techniques, et l'ouverture des marchés auraient dû se traduire par une sécurité et une prospérité accrues. Mais le monde est, paradoxalement, en butte à des conflits douloureux qui obèrent ses potentialités humaines et matérielles au détriment de son essor et de son développement. Il souffre en outre d'un recul des valeurs et des idéaux humains, parallèlement à une montée des intégrismes et à un réveil marqué des démons de l'extrémisme et du terrorisme. On assiste à un approfondissement du fossé qui sépare un Nord nanti d'un Sud démuné.

L'Afrique est le continent le plus accablé par les fléaux de la pauvreté, de la famine, de la désertification et de diverses pandémies meurtrières. S'y ajoutent l'immigration illégale, le déferlement des réfugiés et les déplacements forcés de populations. Autant de maux que les pays du Sud sont incapables de juguler par leurs propres moyens et en l'absence d'une coordination sans faille au niveau régional et international, et d'un appui efficace aux efforts de développement local.

Les effets catastrophiques de cette situation prennent un relief encore plus dramatique du fait des conflits ethniques, des tensions et des antagonismes régionaux. Ces maux entravent et compromettent la transition vers la démocratie, le développement et l'intégration régionale. Aussi est-il impératif que la communauté internationale multiplie les efforts pour faire prévaloir la logique du dialogue et de la négociation sur la logique de la force, de la destruction et de la guerre. Il lui appartient de donner une nouvelle impulsion à la diplomatie préventive, aux niveaux régional et international, pour préserver la paix et la sécurité sur notre continent.

À cet égard, le Maroc considère que le différend artificiel concernant le Sahara continue malheureusement à entraver la construction de l'Union du Maghreb arabe. À ce propos, je tiens à réaffirmer que le Royaume du Maroc demeure disposé à coopérer de manière sincère et déterminée avec l'ONU et toutes les parties concernées, afin de parvenir à une solution politique négociée et définitive, dans le cadre de la légalité internationale, garantissant la souveraineté, l'unité nationale et l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc, et permettant aux habitants de ses provinces du sud de gérer eux-mêmes leurs affaires régionales, dans un environnement démocratique, stable et propice au développement intégré.

Une telle solution est de nature à épargner à la région le risque de devenir un foyer de tension. Favorisant l'intégration maghrébine, elle permettra de surcroît à l'Union du Maghreb arabe de jouer pleinement son rôle dans son environnement méditerranéen et dans ses relations avec les États africains du Sahel, afin d'éviter à la région du nord-ouest africain dans son ensemble les risques de balkanisation et les menaces du terrorisme international.

Membre actif de la famille africaine et de la communauté internationale, le Royaume du Maroc tient à poursuivre sa coopération avec l'ONU et la communauté mondiale, en vue de parvenir à des solutions pacifiques pour régler les différends. C'est ainsi qu'il se porte volontaire pour participer aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, comme c'est le cas actuellement en République démocratique du Congo et en Côte d'Ivoire. Le Maroc prête aussi volontiers assistance aux efforts visant la réconciliation et le règlement des différends, à l'image de l'action de médiation que nous avons engagée pour le règlement de la crise dans la région du fleuve Mano.

Le Maroc est fier d'apporter son concours et son appui aux efforts que déploie l'Afrique pour relever les défis de la paix, du développement, du progrès et de la bonne gouvernance. Ce sont là, du reste, les objectifs du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, une initiative que nous exhortons la communauté internationale à appuyer et à accompagner, d'autant plus qu'il s'agit d'un projet ambitieux réclamant un effort gigantesque, qui dépasse les capacités propres des États africains. En effet, il nécessite des ressources considérables et un traitement novateur, volontariste et généreux du problème de la

dette. Le Maroc, pour sa part, a déjà pris des mesures en ce sens.

Avec la même volonté sincère, nous demeurons engagés auprès de la communauté internationale pour la recherche d'une solution juste, globale et durable au conflit arabo-israélien, dans le cadre de la légalité internationale et de façon qui garantisse le retrait d'Israël de tous les territoires arabes occupés et l'établissement d'un État palestinien indépendant et viable, ayant pour capitale Al Qods Al Charif et vivant côte à côte avec l'État d'Israël, dans la paix et la concorde.

En notre qualité de Président du Comité d'Al Qods, nous demeurons disposés à prendre toute initiative et à appuyer tout effort positif qui favorise le retour de la paix et de la concorde dans cette région. Nous tenons toutefois à mettre en garde de nouveau contre toute atteinte aux lieux de culte sacrés, en soulignant les conséquences désastreuses qui en découleraient.

Le Maroc souhaite que tout soit mis en œuvre pour aider notre pays frère l'Iraq à sortir de la situation difficile dans laquelle il se trouve et pour appuyer son Gouvernement intérimaire dans les efforts visant à instaurer la stabilité et la sécurité pour les Iraquiens, et à créer un climat propice à l'organisation d'élections permettant au peuple iraquien, dans toutes ses composantes, de choisir ses institutions en toute liberté et dans la sérénité la plus totale.

Pour relever les défis du tournant historique qu'elle a amorcé, la communauté internationale n'a d'autre choix que de revigorer le multilatéralisme et d'en impulser le renouveau.

Au lendemain des Première et Deuxième Guerres mondiales, les peuples ont pris la mesure de la pertinence et de la nécessité de mettre en place un système mondial capable d'organiser et de structurer les relations internationales dans le cadre de la loi et de la légalité. Or, les antagonismes et les guerres économiques féroces qui déchirent le monde, ainsi que les conflits ethniques, les extrémismes dogmatiques et les dangers terroristes occultés ou déclarés, ne sauraient être traités par la mise en place d'un système de rechange. En revanche, j'ai la conviction que l'ONU, qui a contribué au règlement de nombreuses crises, est parfaitement capable d'assurer une gestion pacifique et civilisée de la situation internationale, pourvu que l'on dynamise le système existant.

Encore faut-il, pour y parvenir, redonner de la vigueur au processus de réforme et de revitalisation de l'ONU et de ses organes, y compris le Conseil de sécurité, et leur assurer les moyens d'action adaptés aux nouveaux repères géopolitiques du XXI^e siècle. C'est à ce prix, en effet, que le système des Nations Unies pourra s'ériger en instance idéale de négociation et d'interaction culturelle et religieuse. En outre, ce système sera un instrument efficace voué à la défense des idéaux de l'humanité, à la consolidation de la sécurité et de la stabilité, et à la concrétisation des objectifs de développement durable.

En présidant le Groupe des 77 et de la Chine et en participant aux diverses instances régionales et internationales, notamment les conférences de Doha, Monterrey et Johannesburg, le Maroc s'est assigné pour mission prioritaire dans son action diplomatique d'apporter un concours efficace à l'édification de ce multilatéralisme. À tous les niveaux, mon pays entend poursuivre son action pour la concrétisation des Objectifs du Millénaire et pour le respect d'un certain nombre d'engagements pris par les nations et les institutions financières et commerciales internationales. Le Maroc réaffirme avec force son engagement constant à continuer à œuvrer en faveur de l'émergence d'un nouveau multilatéralisme reposant sur la légalité internationale, la justice et l'équité et la coopération dans les relations économiques et sociales, et s'appuyant sur un système des Nations Unies dynamique et efficace.

Telle est la voie à suivre pour renforcer la confiance en l'ONU en tant que conscience vive de l'humanité et clef de voûte d'un nouvel ordre mondial, reposant sur la paix, la sécurité mondiale, le codéveloppement et les valeurs d'égalité, de tolérance, de démocratie et de fraternité.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Roi du Maroc de la déclaration qu'il vient de prononcer.

S. M. Mohammed VI, Roi du Maroc, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Ricardo Lagos Escobar, Président de la République du Chili

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Chili.

M. Ricardo Lagos Escobar, Président de la République du Chili, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République du Chili, S. E. M. Ricardo Lagos Escobar, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Lagos Escobar (parle en espagnol) : Je tiens à dire à quel point nous nous félicitons de voir M. Ping présider la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale, et nous lui souhaitons plein succès.

Depuis la signature de la Charte de San Francisco et avant cela, à l'époque de la Société des Nations, le Chili est resté attaché à la communauté internationale, à la coopération multilatérale et aux grandes valeurs de la paix, de la sécurité, du développement et des droits de l'homme que cette Organisation symbolise. Le Chili prend une part active au système international car nous sommes persuadés que la gouvernance au niveau mondial est l'extension logique de l'ordre institutionnel auquel chaque État est parvenu et dont il peut faire montre ici dans cette instance mondiale.

Si au siècle passé, il nous a paru essentiel de définir des normes de coexistence et des codes de conduite pour la communauté internationale, aujourd'hui, face aux défis du XXI^e siècle, cette tâche nous semble plus urgente et incontournable. D'une part, nous avons face à nous toute une gamme d'opportunités positives, mais d'autre part, nous faisons face à des menaces complexes.

Pour des pays comme le nôtre, l'intégration à la communauté mondiale ouvre des possibilités que n'offrirait pas une société fermée. Nous considérons que l'intégration à la communauté mondiale nous offre la possibilité de croître et d'élargir nos efforts, ce qui nous semble être le destin inéluctable de toute l'humanité. Tous les pays ont besoin de liberté, de paix, de sécurité et de respect du droit international, et, grâce au respect scrupuleux des traités, ils pourront avancer sur la voie de l'édification d'un ordre mondial commun.

La stabilité ne peut qu'être l'aboutissement d'une gouvernance qui permette la représentation des intérêts de tous. C'est pourquoi des voix s'élèvent dans divers

pays pour signaler ce qui paraît l'évidence même : personne ne pourra façonner le monde émergent si ce n'est par le biais d'accords et de négociations. Le monde qui émerge sous nos yeux est trop complexe pour qu'on l'aborde de manière centralisée ou unipolaire.

Bien entendu, l'on ne fera pas grand-chose si, dans le même temps, chaque pays ne met pas de l'ordre dans ses propres affaires. Sans justice, sans solidarité et sans respect des droits de l'homme, il ne saurait y avoir, à moyen terme, de gouvernance stable ou véritablement fructueuse dans nos propres sociétés. Je crois donc qu'il incombe à chacune de nos sociétés d'appliquer les principes de l'ONU et de les traduire dans la réalité. Il est de notre devoir éthique de faire preuve d'efficacité pour réaliser ces objectifs et ces idéaux.

Il apparaît clair cependant que la mondialisation comporte également des aspects négatifs à même d'avoir des incidences sur nous tous. Aujourd'hui, nous subissons des fléaux publics tels que le terrorisme et le crime organisé, le trafic illicite d'êtres humains, le commerce illégal d'armes et de drogues, et le blanchiment d'argent associé à ces activités.

Rien n'est plus contraire à nos principes que le terrorisme, une force ténébreuse virtuelle de la mondialisation. C'est pourquoi le Chili a participé aux efforts déployés par l'ONU, présidant tant le Comité du Conseil de sécurité chargé de la surveillance de la mise en œuvre des sanctions contre les Taliban et Al-Qaida que le Comité contre le terrorisme, instruments clefs dont dispose la communauté internationale pour poursuivre cette lutte. La mondialisation a également des conséquences négatives sur l'environnement et accroît la marginalisation de millions de personnes dans des sociétés, voire des continents, qui sont incapables de s'intégrer à une économie mondiale et à la société mondiale.

Face à cette réalité faite d'ombres et de lumières, des pays comme le Chili souhaitent participer à l'amélioration des éléments constructifs de la mondialisation et en éliminer les aspects négatifs. La question qui se pose est de savoir comment concrétiser ces objectifs. À notre avis, le multilatéralisme est la meilleure façon de canaliser la mondialisation. Avec le renforcement du multilatéralisme, chaque pays a une exigence à exprimer et une tâche nationale à accomplir.

En tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, le Chili a assumé ses responsabilités à l'égard de la communauté mondiale, s'efforçant d'agir conformément à ses valeurs et à ses convictions. L'année passée, à propos de l'Iraq, nous avons dit que seule l'ONU pouvait légitimer le recours à la force et faire face avec efficacité et unité aux menaces à la paix émanant de ce pays. C'est pourquoi, et conformément à notre engagement multilatéral, nous avons répondu par l'affirmative à l'ONU lorsque le Conseil de sécurité a sollicité la présence d'une force multinationale provisoire en Haïti. Nous avons fait montre de solidarité en envoyant en Haïti, en moins de 72 heures, un contingent militaire et une assistance humanitaire.

Nous avons donc démontré que notre région était capable d'assumer les responsabilités inhérentes à la paix et à la sécurité internationales. Depuis l'époque lointaine de notre indépendance nationale, les forces des divers pays d'Amérique latine n'avaient pas mené d'action commune et indépendante des grandes puissances, afin de maintenir la paix dans l'un de nos pays. Aujourd'hui en Haïti, les troupes de divers pays d'Amérique latine, auxquelles va bientôt s'ajouter la force hispano-marocaine, sont sous le commandement d'un général brésilien, tandis qu'un Chilien est le représentant du Secrétaire général.

Si nous souhaitons renforcer le multilatéralisme, la réforme de l'ONU est de plus en plus nécessaire. Ses idéaux et ses principes fondamentaux gardent toute leur validité, mais comme l'ont dit ici même plusieurs intervenants, la structure des pouvoirs sur laquelle l'Organisation a été édiflée dès sa création correspond à un monde bien différent de celui d'aujourd'hui. Non seulement devons-nous élargir le Conseil de sécurité pour qu'il soit plus démocratique, mais il nous faut également procéder à une réforme intégrale de l'Organisation. Par ailleurs, l'ONU a besoin de se spécialiser et non pas de multiplier des institutions similaires. Il lui faut un meilleur mécanisme d'obligation redditionnelle et un système de recrutement plus transparent. Elle doit utiliser au mieux chaque centime dépensée. Nombre de nos États procèdent à de tels changements, ou à des changements similaires, dans leurs propres systèmes publics. L'Organisation des Nations Unies peut faire mieux que nous tous dans ce domaine. C'est un défi pour l'Organisation des Nations Unies et pour chacun de nos États Membres.

J'ai eu l'occasion d'échanger des idées avec certains des membres du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement. C'est pourquoi je suis convaincu que ce Groupe offrira au Secrétaire général des recommandations visant à renforcer deux domaines clefs : d'une part, générer un compromis politique qui réaffirme les valeurs consacrées dans la Charte des Nations Unies, et d'autre part, donner au système les ressources dont il a besoin pour faire face aux défis et pour saisir les occasions dans un monde plus interconnecté que celui d'il y a 60 ans.

Le monde a davantage besoin d'une meilleure Organisation des Nations Unies. Nous sommes confrontés à des crises humanitaires inacceptables, comme dans la région du Darfour, au Soudan; à une détérioration permanente de la paix au Moyen-Orient; à des attentats terroristes, comme à Beslan (en Russie) ou contre l'Ambassade d'Australie à Jakarta en Indonésie.

Au Conseil de sécurité, le Chili a appuyé le transfert de la souveraineté nationale au peuple iraquien; et nous souhaitons voir se tenir les élections prévues en janvier prochain. Dans le cas de l'Afghanistan, l'aide électorale de l'Organisation des Nations Unies a été fondamentale pour la préparation des élections prévues début octobre.

Le monde auquel nous aspirons sera meilleur et plus fort avec la participation active des citoyens. Dans cet esprit, nous accueillerons au Chili l'année prochaine la troisième Conférence ministérielle de la Communauté des démocraties.

De même, nous sommes convaincus que la mondialisation ne sera un atout que si la société civile est reconnue comme un de ses acteurs principaux. C'est cette considération qui a été déterminante dans l'Action contre la faim et la pauvreté, que nous avons prônée avec le Brésil, la France, l'Espagne et le Secrétaire général de l'ONU, pour contribuer de manière efficace à la réalisation des Objectifs du Millénaire.

La réunion d'hier nous met face à un grand défi : obtenir dans les 12 prochains mois des réponses concrètes à présenter à la prochaine session de l'Assemblée générale. Certaines des mesures proposées relèvent de décisions gouvernementales, d'autres des organisations multilatérales, de la société civile, en particulier des organisations non gouvernementales, du

secteur des entreprises, des syndicats, des universités. Disons-le clairement : il est temps de reconnaître, qu'en pratique, le monopole exclusif des États ou des gouvernements sur la scène internationale a pris fin. Nous sommes tous appelés à participer.

La question est de savoir si la réforme est possible. Pourquoi ceux qui détiennent le pouvoir en céderaient-ils une partie? Notre modeste expérience nous a montré qu'il est possible de négocier, le libre-échange par exemple, avec les pays les plus industrialisés de la terre et d'arriver à des accords qui conviennent aux deux parties. Aujourd'hui deux tiers de nos exportations sont couvertes par des accords commerciaux et plus de la moitié sont exonérées de droits de douane. Cela n'a pas été simple. Cela prend du temps, de la préparation et de la patience. Et, pourquoi ne pas le dire, cela implique un certain degré de conflit avec les pays les plus développés. Les accords commerciaux en soi n'apportent pas de solution à un ensemble de questions qui ne peuvent être résolues qu'au niveau multilatéral.

Pour cela, il faut que nous réussissions l'achèvement du cycle de Doha, car c'est là que se jouent des questions décisives que nous n'avons pas résolues lors des négociations bilatérales. Nous devons y régler la question de l'antidumping, la situation des produits agricoles et textiles subventionnés, la situation des sujets complexes comme ceux de la propriété intellectuelle, de notre capacité à faire face aux pandémies grâce à des médicaments génériques ou à bas prix. Ces questions sont des questions multilatérales, nous devons les aborder dans ce cadre et faire preuve de force, nous, les pays qui comprenons que c'est ainsi que nous allons définir des règles commerciales plus justes.

C'est dans ce domaine que le bon sens est d'un bien plus grand secours que le dogmatisme. Personne ne peut demander à certains de renoncer à leurs intérêts fondamentaux, mais personne ne peut non plus accueillir avec plaisir des résultats qui sont déséquilibrés. Ainsi, l'intégration à la société mondiale est un escalier, mes amis, avec beaucoup de marches, l'important étant de ne pas perdre de vue l'idée de l'ascension. L'ascension vers un marché libre, mais juste; vers des flux de capitaux libres, mais non prédateurs; vers un élargissement culturel qui ne détruit pas la culture locale, ni nos racines, ni ce que nous sommes, ni notre identité; vers un échange

d'idées, mais non pas vers une pensée unique; en bref, vers le pluralisme, pour que nous en profitions tous.

J'ai souhaité partager avec l'Assemblée la vision et les responsabilités d'un pays du Sud, un pays ouvert, interdépendant du monde. Notre modeste expérience nous indique qu'il est impératif de renforcer le multilatéralisme en tant qu'unique référent doté de la légitimité nécessaire pour assurer une mondialisation qui soit inclusive et solidaire, comme il l'a été dit ici, une mondialisation à visage humain.

Je souhaite le dire en une seule phrase pour terminer. Le monde d'aujourd'hui a davantage besoin de l'Organisation des Nations Unies, et non pas moins. Davantage besoin de multilatéralisme et non pas moins. Notre expérience nous montre que l'on peut, que nous pouvons traduire dans la réalité les rêves que nous partageons. Ce rêve qu'ils ont eu il y a 60 ans, là-bas à San Francisco, mais qui, aujourd'hui, nous oblige à nous élever à la hauteur des défis de ce XXI^e siècle qui commence.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Chili de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Ricardo Lagos Escobar, Président de la République du Chili, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Néstor Kirchner, Président de la République argentine

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République argentine.

M. Néstor Kirchner, Président de la République argentine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Néstor Kirchner, Président de la République argentine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Kirchner (*parle en espagnol*) : Je voudrais, pour commencer, féliciter M. Jean Ping de son élection à la présidence de nos travaux et saluer le Président sortant, M. Julian Hunte, pour son travail à la

tête de cette Assemblée. Je voudrais également exprimer à nouveau notre reconnaissance au Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour son travail en faveur de la paix et du multilatéralisme.

Nous sommes venus du Sud pour renouveler notre détermination à participer activement aux efforts de l'Organisation des Nations Unies en faveur de la paix, de la promotion du développement économique et social durable et de l'élimination de la faim et de la pauvreté. Mon pays exprime sa gratitude au Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, qui l'a désigné, pour occuper au nom du Groupe régional, un siège de membre non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2005-2006. La République argentine y réaffirmera sa volonté de promouvoir le consensus dans le but de renforcer le droit international et la paix et la sécurité internationales. Ce sont là des valeurs que nous associons à la démocratie représentative, au respect des droits de l'homme, à un système commercial mondial équilibré, à une meilleure distribution des bénéfices de la mondialisation et à une démocratisation du système de prise de décisions dans les organismes internationaux.

L'Organisation des Nations Unies doit se renforcer et aller de l'avant dans l'élaboration de processus valables pour garantir la paix et la sécurité au niveau mondial.

Le rapport du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement peut jouer un rôle clef à cet égard. Ces propositions devront faire l'objet d'un débat et d'un consensus pour déboucher sur des décisions concrètes qui tiennent compte des perspectives et des intérêts de tous les États Membres.

Nous sommes convaincus qu'il n'existe pas de solution de rechange acceptable à l'action multilatérale. Seul le débat collectif et le consensus entre une majorité de pays peuvent garantir une action véritable. Seules les décisions du Conseil de sécurité peuvent conférer une légitimité au recours à la force. C'est pourquoi nous appuyons les efforts déployés en vue de renforcer la transparence du Conseil et la participation de la communauté internationale à ses décisions, sans passer par une augmentation des privilèges existants ni par l'établissement de nouvelles catégories.

L'action du Conseil doit être novatrice et exprimer la volonté politique de la communauté

internationale, ce qui n'empêche pas de reconnaître que c'est au premier chef aux parties concernées qu'incombe la responsabilité d'éviter les conflits.

Nous condamnons fermement les actes de terrorisme international et les crimes connexes, qui ont laissé des marques si profondes dans la mémoire du peuple argentin et d'autres nations du monde, au point d'en faire la plus grande priorité. La participation et la collaboration actives de l'ensemble de la communauté internationale sont indispensables dans ce combat contre le terrorisme, sur la base du respect du droit international.

Il existe un lien étroit entre le respect des droits de l'homme et la lutte contre le terrorisme et il convient de préserver l'équilibre entre la défense, qu'assure l'État, et le respect des droits de l'homme. Il est essentiel, pour faire face au terrorisme avec succès, de pouvoir compter sur la légitimité de la réponse choisie et l'appui de l'opinion publique internationale. Il est nécessaire de comprendre qu'en fonction de cette logique, il importe de situer cette lutte dans un contexte qui dépasse la réaction purement militaire et essentiellement unilatérale. De notre point de vue, les menaces contemporaines à la paix proviennent autant des activités criminelles des terroristes que de la prolifération des armes de destruction massive, autant des violations massives des droits de l'homme que de l'absence de participation politique démocratique. Mais la stabilité et la sécurité sont également remises en cause par la faim et la pauvreté extrême, par l'exclusion sociale, l'ignorance et l'analphabétisme, par la propagation des maladies et des épidémies et par les dommages irréversibles causés à l'environnement.

C'est pourquoi, étant entendu que la paix et le développement se renforcent mutuellement, nous devons travailler dans un cadre multilatéral qui favorise des systèmes économiques nationaux et internationaux fondés sur les principes de justice, d'équité, de démocratie, de participation, de transparence, de responsabilité et d'inclusion sociale. Notre engagement en faveur de la paix et de la consolidation de la démocratie dans le monde exige des mesures résolues qui nous permettent de combattre la faim, l'analphabétisme et la maladie, lesquelles impliquent une perte effective d'autonomie et de dignité des personnes et entravent le plein exercice de la citoyenneté.

En juin 2005, la troisième Réunion interaméricaine des Ministres de la santé et de l'environnement, que nous préparons actuellement, s'attellera à l'évaluation de la façon dont les Objectifs du Millénaire pour le développement sont atteints dans la région et présentera ses conclusions au Sommet des chefs d'État des Amériques, qui se tiendra en Argentine en novembre 2005.

Nous savons que les problèmes liés aux inégalités et à la pauvreté ne pourront être résolus par des politiques sociales d'assistance. Si les programmes d'assistance constituent un recours nécessaire, il convient d'éviter d'aggraver la faille existant au sein des sociétés entre ceux qui ont un travail et ceux qui sont assistés. Dans ce contexte, il est nécessaire de donner au travail une place centrale dans l'ordre du jour international, en le liant aux attributs de liberté, de justice, de sécurité et de protection, puisqu'il est le principal moyen d'intégration sociale.

La croissance économique est une condition indispensable et nécessaire mais non pas suffisante pour faire face à de forts taux de chômage, d'activités non déclarées et de précarité d'emploi, qui rongent nos sociétés. Depuis quelques années, nous connaissons dans beaucoup de nos pays des périodes de forte croissance assortie d'un faible taux de création d'emplois, d'une forte concentration des revenus et d'une augmentation notable des taux de pauvreté et d'indigence. C'est la preuve claire du caractère erroné du mythe qui veut que la croissance soit inévitablement suivie d'une pluie de bénéfices. C'est pourquoi il est nécessaire de formuler des politiques actives qui, tout en favorisant le développement des échanges et des investissements productifs, aient pour objectif prioritaire de créer des emplois décents, conformément à un paradigme nouveau dotant les transformations économiques d'un fort contenu éthique. Un travail décent constitue l'instrument le plus efficace qui soit pour instaurer un cadre de progrès matériel et humain. Cela doit devenir un objectif de la communauté internationale dans les 10 prochaines années.

Les conditions institutionnelles propices à la création d'emplois sont incontestablement multiples et varient en fonction du contexte spécifique à chaque pays. Toutefois, dans les pays en développement, la capacité de réponse des gouvernements démocratiques aux exigences légitimes de la société en matière de création d'emplois est conditionnée aux mesures protectionnistes qui limitent les échanges

commerciaux, particulièrement dans le secteur agricole. Le monde développé dépense en subventions à sa propre production plus de 300 milliards de dollars par an, soit le sextuple de l'aide directe qu'il destine aux pays pauvres. De leur côté, les pays les plus pauvres perdent près de 40 milliards par an de chiffre d'exportations en raison du protectionnisme agricole des pays industrialisés.

Le monde doit changer, tout comme cette attitude des pays développés, si l'on veut empêcher que ne se perpétue le cercle vicieux actuel. Il n'existera pas de système politique ni de plan économique viable tant que subsistent la pauvreté et les inégalités aux niveaux actuels. Il ne s'agit pas là de favoriser un groupe de pays, mais d'œuvrer en faveur de la paix et de la sécurité dans le monde.

Il faut ajouter à ce qui précède le problème du poids excessif de la dette extérieure, la configuration actuelle du système financier international et le rôle des organismes de crédit multilatéraux. La décennie des années 90, avec ses excès financiers à l'échelon mondial, a vu se multiplier les dettes surdimensionnées dans un grand nombre de pays. Pour le développement de ces pays et pour le système financier international même, il est important de prendre expressément en compte le concept de croissance économique comme variable essentielle et décisive s'agissant de la capacité de paiement de ces pays et de leur niveau d'endettement tolérable.

Lors des dernières crises financières internationales, les organismes multilatéraux de crédit ont commis une série d'erreurs en tentant de régler ces crises. Les solutions proposées ont engendré un effet de contagion dans d'autres pays, ce qui a contribué à amplifier le phénomène de propagation de la faim et de la pauvreté au niveau international.

Le cas de l'Argentine est exemplaire à cet égard. Après avoir appliqué pendant les années 90 les recettes conseillées par les organismes financiers multilatéraux, le pays a connu une crise financière qui n'est pas encore entièrement résolue. En 2002, le Fonds monétaire international (FMI) a fait une erreur de diagnostic au sujet de cette crise, ce qui l'a amené à commettre d'importantes erreurs de pronostic et à faire des recommandations de politique générale inadaptées.

D'après notre expérience plus récente et celle apportée par d'autres crises d'endettement, nous pouvons conclure qu'il faut donner une plus grande

marge de manœuvre aux autorités nationales. Il est nécessaire d'établir des rapports différents avec le FMI, en accordant la priorité à une solution correspondant à la capacité de paiement du pays et qui soit viable à moyen et à long terme, qui préserve les principes d'équité, de justice sociale et de lutte contre la pauvreté, la faim et le chômage.

Nous devons promouvoir une reformulation des méthodes de comptabilité financière entre la majorité des pays et, surtout, au sein des organismes financiers internationaux, afin que les investissements d'infrastructure ne soient pas considérés comme des dépenses courantes aux fins du calcul des excédents primaires.

Nous savons que des excédents budgétaires viables sont nécessaires pour stabiliser l'économie et respecter les obligations contractées vis-à-vis de la communauté financière internationale, mais il doit être entendu que tout excédent n'est pas défendable. Quand les excédents sont obtenus au prix de l'élimination d'investissements dans l'infrastructure matérielle ou sociale, cela nuit à la viabilité politique et à la croissance, et l'on finit par transformer quelque chose de vertueux au départ en instrument de déséquilibre négatif pour le pays et négatif pour le fonctionnement de l'économie mondiale.

Il ressort clairement du drame des pays surendettés que les recettes uniques, qui ont la prétention d'être universelles et de s'appliquer en toutes circonstances, en tous temps et en tous lieux, ne sont en fait que des approximations idéologiques face à des questions concrètes qui ne peuvent être réglées qu'avec réalisme, souplesse et volontarisme.

Nous devons maintenant assumer l'adoption de politiques extérieures qui nous ont fait connaître le pire des mondes. Mais il ne suffit pas que les organismes multilatéraux de crédit se contentent d'admettre s'être trompés en conseillant ces politiques, en les exigeant et en les appuyant : il est nécessaire de procéder d'urgence à une refonte structurelle radicale du Fonds monétaire international pour qu'il puisse prévenir les crises et aider à les régler, en inversant la tendance qui l'a transformé de prêteur de fonds de développement en créancier exigeant des privilèges. Faute de quoi, il n'aura que la capacité de réclamer des réformes structurelles théoriques dont personne ne peut garantir les résultats, puis de retomber dans sa litanie constante d'autocritiques.

Pendant ce temps, les inégalités s'accroîtront dans nos pays du fait de l'application de ces réformes. Des larmes couleront et la pauvreté s'aggravera pour des millions d'exclus que ces réformes ont créés. On fera son mea culpa et nous verrons, si nous en prenons la peine, s'accroître le nombre de pauvres. C'est pourquoi nous disons que ceux qui ont le plus besoin des réformes structurelles, ce sont les organismes de crédit international.

Par ailleurs, nous appuyons résolument les opérations de maintien de la paix que l'ONU a créées à travers les organes pertinents. Cette année, nous avons doublé les personnels militaire et de police affectés aux missions de maintien de la paix et huit des 16 opérations existantes comptent actuellement des effectifs argentins.

La Mission des Nations Unies récemment créée en Haïti revêt une importance particulière. C'est la seule mission créée par le Conseil de sécurité qui ait lieu aujourd'hui sur le sol américain. La région a pris l'engagement d'aider le pays le plus pauvre d'Amérique à retrouver le chemin de la croissance et de la liberté, et à garantir la voie démocratique en tant que mécanisme idoine pour assurer la dignité, le développement économique et social et le plein respect des droits de l'homme.

À cet égard, l'Argentine réaffirme sa position de principe fondée sur le respect universel des droits de l'homme et du droit international humanitaire. L'histoire de l'Argentine explique la ferme position de mon gouvernement sur une question qui fait partie intégrante à l'heure actuelle de son identité en tant que nation démocratique.

Les différends internationaux doivent se régler par des moyens pacifiques. L'ONU a établi, à travers diverses résolutions de l'Assemblée générale et de son Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, que la question des îles Malvinas, de la Géorgie du Sud et des îles Sandwich du Sud constitue une situation coloniale spéciale qui doit se régler par des négociations bilatérales entre mon pays et le Royaume-Uni. Le Comité de la décolonisation s'est à maintes reprises prononcé dans ce sens et nous apprécions beaucoup son action en faveur de la recherche d'une solution à cette question. Nous souhaitons affirmer une fois de plus la pleine disposition de notre pays à

trouver une solution juste, pacifique et durable à ce différend de souveraineté qui constitue une question d'une grande importance pour le peuple argentin. Nous exhortons le Royaume-Uni à répondre promptement à l'appel de la communauté internationale et à reprendre ces négociations.

Dans l'hémisphère austral, nous sommes déterminés à protéger les intérêts de la communauté internationale dans l'Antarctique en veillant à ce que toutes les activités menées soient compatibles avec le Traité sur l'Antarctique et avec le Protocole de Madrid relatif à la protection de l'environnement. L'établissement, dans la ville de Buenos Aires, du Secrétariat du Traité sur l'Antarctique est déjà une réalité. Nous remercions de leur appui ceux qui ont toujours soutenu la désignation de l'Argentine comme siège du Secrétariat, ce qui contribuera indubitablement à la concrétisation des principaux objectifs du Système du Traité sur l'Antarctique.

En tant qu'État épris de paix et attaché au multilatéralisme, l'Argentine a toujours appuyé le règlement des différends par la négociation et le dialogue, conformément aux critères de l'équité et de la justice. À cet égard, notre pays appuie pleinement l'instauration d'une paix stable et durable au Moyen-Orient, fondée sur le droit inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination et à un État indépendant et viable tout en appuyant également le droit d'Israël de vivre en paix avec ses voisins à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues. Nous espérons que les parties reprendront les négociations en vue de régler leurs différends et respecteront ce qui leur est respectivement stipulé par la Feuille de route, plan que l'Argentine, de concert avec la communauté internationale, considère comme le processus le plus idoine pour instaurer une paix définitive et juste dans la région.

La République argentine œuvre à la réalisation des objectifs de réduction de la faim et de la pauvreté, de fourniture d'eau potable et de soins de santé, qui étaient les thèmes centraux du Sommet pour le développement durable tenu à Johannesburg 10 ans après la Conférence de Rio de Janeiro sur l'environnement et le développement.

La protection de l'atmosphère est pour nous un motif de préoccupation particulière non seulement s'agissant de la couche d'ozone mais aussi de toutes les actions nécessaires pour réduire les changements

climatiques et pour contribuer à faciliter l'adaptation aux changements qui se sont déjà produits et qui sont à la base de conditions météorologiques extrêmes qui affectent tout particulièrement les pays en développement. En raison de cette préoccupation et convaincus qu'il convient que le Protocole de Kyoto entre rapidement en vigueur, nous avons demandé la tenue, à Buenos Aires, de la dixième Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en vue de contribuer à donner une plus grande impulsion aux efforts concertés d'adaptation. J'espère pouvoir recevoir et bien accueillir les délégations gouvernementales au débat de haut niveau que j'aurai l'honneur d'inaugurer à Buenos Aires.

C'est pourquoi nous appelons l'Assemblée à faire preuve de la vigueur, du courage et de la détermination nécessaires pour créer un monde d'équité et de justice et pour éviter l'application de normes absolument inévitables souvent imposées par les organes multilatéraux de crédit, qui deviennent des problèmes très graves pour de nombreuses nations du monde et qui contribuent à accroître la pauvreté.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République argentine de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Néstor Kirchner, Président de la République argentine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République algérienne démocratique et populaire

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République algérienne démocratique et populaire et ancien Président de l'Assemblée générale.

M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République algérienne démocratique et populaire, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République algérienne démocratique et populaire, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Bouteflika (parle en arabe) : C'est avec une fierté toute africaine que je vois M. Jean Ping assumer la présidence de l'Assemblée générale à la présente session. Je suis convaincu que ses qualités humaines et sa vaste expérience sont un atout précieux pour l'Organisation des Nations Unies dans un contexte international troublé qui l'invite à jouer un rôle encore plus engagé, en conformité avec sa mission et les attentes de tous les peuples du monde. Pour s'acquitter pleinement des missions et des responsabilités qui leur reviennent dans ces domaines, l'ONU est donc placée devant l'exigence d'ajustement, de réadaptation et de réforme de ses structures et mécanismes qui lui permettront de renforcer ses capacités d'action.

Bien des facteurs de tension continuent de marquer la situation internationale en même temps qu'apparaissent de nouvelles sources d'instabilité et d'incertitude.

Une approche d'ensemble s'impose au regard du caractère interdépendant et indissociable de ces questions sur tous les plans politique, économique, social et culturel. C'est qu'aujourd'hui plus que jamais, la sécurité est indivisible. Elle ne peut se concevoir sans une lutte résolue contre le terrorisme.

Elle ne saurait non plus ignorer l'impératif de promotion d'un développement mondial équilibré, équitable et durable. Elle doit enfin se fonder sur un dialogue authentique des religions, des cultures et des civilisations. Il est indéniable qu'un travail remarquable a été accompli depuis que la lutte contre le terrorisme a été érigée en priorité absolue par la communauté internationale. Malgré les efforts déployés et les moyens utilisés, il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine. En particulier, il est urgent de s'accorder sur une définition commune du terrorisme pour placer à l'abri des amalgames la lutte légitime des peuples contre l'occupation étrangère et pour mettre fin aux dérives et manipulations qui assimilent le terrorisme à une région géographique, à une religion, à une culture ou à une civilisation. L'élaboration d'une convention globale sur le terrorisme devient plus importante et plus urgente que jamais, alors que nous la réclamons depuis plus d'une décennie.

Dans le voisinage immédiat de l'Algérie, le conflit qui oppose depuis près de 30 ans le Front POLISARIO au Royaume du Maroc reste un problème

de colonisation qui n'a toujours pas été réglé. L'ONU a depuis longtemps clairement établi que le Sahara occidental était un territoire non autonome, relevant de la résolution 1541 (2004). Comme dans les cas, à l'époque, du Brunei, du Surinam, du Belize et de Timor-Leste, le plan de paix, unanimement accepté par le Conseil de sécurité, prévoit un cadre de règlement juste et définitif à travers le libre exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination.

Dans la recherche d'une solution satisfaisante, l'Algérie a apporté un appui constant au Secrétaire général de l'ONU et à son Envoyé personnel, M. James Baker, qui a amplement mérité la reconnaissance de notre Organisation pour ses efforts inlassables. Elle continuera d'apporter son soutien au plan de paix de l'ONU et de manifester sa pleine disponibilité à contribuer à son application, dans le souci de renforcer la stabilité dans notre région et la solidarité entre ses peuples.

Je tiens à redire ici que l'Algérie ne peut ni ne veut se substituer au peuple du Sahara occidental dans la détermination de son avenir. Toute tentative d'inscrire la question du Sahara occidental dans un contexte autre que celui du parachèvement d'un processus de décolonisation relevant de la responsabilité de l'ONU ne peut que conduire à un échec et retarder un règlement définitif.

Sur le continent africain, des efforts intenses se poursuivent dans le cadre de l'Union africaine en vue d'assurer la paix et la sécurité en Afrique. Ils ouvrent des perspectives réelles pour le règlement des conflits régionaux. Ils dénotent la ferme volonté de l'Afrique de s'inscrire dans une nouvelle ère de stabilité, de sécurité et de progrès.

Les conditions pour l'instauration d'un partenariat véritable, équilibré et mutuellement bénéfique entre l'Afrique et ses partenaires n'ont jamais été aussi favorables, grâce au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Une évolution prometteuse de cette relation prend déjà forme et acquiert une certaine importance. C'est dire combien il est important de poursuivre et d'intensifier les encouragements permettant à l'Afrique de réussir l'œuvre de paix, de développement et d'intégration qu'elle a résolument engagée.

Dans les territoires palestiniens occupés, le processus de paix est plus que jamais dans l'impasse. Les chances de trouver à présent une solution juste et

durable au conflit arabo-israélien deviennent plus difficiles à la lumière de la répression brutale des civils palestiniens, des attaques incessantes contre l'Autorité palestinienne, ses institutions et ses dirigeants, de la poursuite de la politique de colonisation, de la construction du mur de séparation en violation du droit international, comme l'a confirmé la Cour internationale de Justice, du fait qu'Israël renie les obligations qu'il a contractées à Oslo et de ses manœuvres visant à vider de toute substance la Feuille de route.

Dans la même région, le peuple iraquien se trouve dans une situation dramatique et est confronté à des défis nombreux et complexes qu'il ne peut relever sans l'appui de la communauté internationale et, à l'évidence, de l'Organisation des Nations Unies.

À l'aube de ce millénaire, nous nous étions engagés à relever les défis que nous venons d'énumérer et à y faire front ensemble, grâce à un partenariat mondial responsable. Pouvons-nous, en toute sincérité, nous satisfaire des maigres résultats que nous avons obtenus? Nous formons l'espoir que le sommet de 2005, qui marquera en outre le soixantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, soit pour nous l'occasion de réaffirmer nos engagements et de prendre enfin les mesures audacieuses qui s'imposent, pour les concrétiser, aux fins d'éliminer la pauvreté, la misère et les privations, de promouvoir le développement durable et d'assurer la paix, la sécurité et la stabilité à tous les peuples.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République algérienne démocratique et populaire de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République algérienne démocratique et populaire, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 9 de l'ordre du jour (*suite*)

Débat général

Allocution de M. Junichiro Koizumi, Premier Ministre du Japon

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Japon.

M. Junichiro Koizumi, Premier Ministre du Japon, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai grand plaisir à souhaiter la bienvenue au Premier Ministre du Japon, S. E. M. Junichiro Koizumi, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Koizumi (Japon) (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, la communauté internationale s'efforce de relever des défis que les fondateurs de l'Organisation des Nations Unies n'auraient pu envisager il y a 60 ans. La lutte contre le terrorisme et les efforts visant à assurer la non-prolifération des armes de destruction massive ne constituent que quelques exemples de ces nombreux défis.

Le Japon a toujours recherché une coopération internationale axée sur l'Organisation des Nations Unies. Tandis que la communauté internationale est confrontée à de nouvelles réalités, l'ONU doit s'adapter et y faire face.

L'ONU a été créée pour permettre l'avènement d'un monde pacifique, prospère et juste. À cette fin, les États Membres ont uni leurs forces pour promouvoir la coopération internationale. Convaincu qu'il a les moyens de contribuer à l'instauration d'un monde meilleur, le Japon œuvre sans relâche pour s'acquitter du rôle qui lui revient en tant que membre responsable de l'ONU. Nos activités en Iraq et en Afghanistan l'illustrent parfaitement.

En Iraq, dans la ligne des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, le Japon s'est associé aux efforts internationaux pour soutenir la lutte du peuple iraquien en vue d'une nation démocratique et prospère. Le Japon travaille main dans la main avec les Iraquiens pour améliorer leur quotidien et reconstruire les bases de la vie publique.

Cela est concrétisé par les activités d'aide humanitaire et de reconstruction qui sont réalisées par les forces d'autodéfense japonaises, et par l'aide financière de 5 milliards de dollars fournie par le Japon. Afin d'accroître la solidarité internationale, le Japon accueillera le mois prochain la troisième réunion du Comité des donateurs au Mécanisme des fonds internationaux pour la reconstruction de l'Iraq.

En Afghanistan, le Japon a, dès le début, montré la voie en apportant son assistance aux efforts nationaux de reconstruction. Le Japon a accueilli la

Conférence internationale sur l'aide à la reconstruction de l'Afghanistan en janvier 2002. Le Japon s'emploie activement à encourager les initiatives afghanes de désarmement, démobilisation et réinsertion. Le peuple afghan œuvre d'arrache-pied aux préparatifs des élections présidentielle et parlementaires. Ces élections sont l'étape la plus importante de la voie qui conduira à un nouvel Afghanistan démocratique.

La communauté internationale et l'ONU sont tenues d'assister les Afghans et les Iraquiens dans les très gros efforts qu'ils déploient pour reconstruire leur pays.

Les armes de destruction massive, les missiles et le terrorisme font peser des menaces sur la sécurité du monde d'aujourd'hui. Le Japon est le seul pays de toute l'histoire qui ait connu la dévastation nucléaire. À ce titre, le Japon est à l'avant-garde du mouvement en faveur du désarmement nucléaire et de la non-prolifération. Le Japon espère parvenir à un monde pacifique sûr et exempt d'armes nucléaires. En outre, le Japon collabore avec d'autres pays pour empêcher les États parias et les acteurs non étatiques de se procurer des armes de destruction massive.

Nous ne devons laisser aucune chance de domination aux terroristes. Dans la lutte contre le terrorisme, le Japon fait tout son possible pour renforcer sa législation nationale et les mesures connexes, et il continuera de coopérer avec les autres pays.

Les enjeux autour du nucléaire et des missiles sur la péninsule coréenne compromettent gravement la paix et la stabilité de l'Asie du Nord-Est et pose un défi grave à la communauté internationale dans son ensemble. Le Japon reste déterminé à rechercher une solution globale aux problèmes relatifs au nucléaire et aux missiles ainsi qu'à la question des enlèvements dans le cadre de la Déclaration de Pyongyang. Il est impératif que les négociations entre les six parties avancent. La République populaire démocratique de Corée tirerait un avantage considérable du règlement de ces questions. Elle n'a aucun intérêt à poursuivre son programme nucléaire.

Après la Seconde Guerre mondiale, le Japon a connu une reprise économique fulgurante grâce au concours de la communauté internationale. Notre propre expérience nous permet de dire qu'il est primordial d'encourager la coopération internationale et les efforts d'auto-assistance pour surmonter les

problèmes et fonder une société prospère. C'est pourquoi l'aide publique au développement fournie par le Japon repose sur les principes du « partenariat et du contrôle ».

La protection de l'environnement doit aller de pair avec le développement économique. Le Japon a pris la tête de l'action mondiale dans des domaines comme les changements climatiques et la protection de l'environnement.

En essayant de résoudre les problèmes du développement, notamment avec la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, le Japon avancera dans la bonne direction, redoublant d'efforts pour que l'aide publique au développement soit utilisée de façon efficace et stratégique, avec ces principes à l'esprit.

La protection et l'octroi de droits aux individus et aux communautés sont les piliers de la paix et de la sécurité internationales. Voilà pourquoi le Japon défend le principe de la sécurité de l'humanité. Sur la base de ce principe, le Japon s'emploie à assurer une transition progressive entre l'aide humanitaire et l'appui à la reconstruction dans des pays comme l'Afghanistan, Sri Lanka et le Timor-Leste.

J'ai la ferme conviction que le monde ne connaîtra ni stabilité ni prospérité tant que les problèmes de l'Afrique n'auront pas été résolus. Le Japon a initié le processus de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (CITDA) en 1993. L'an passé, le Japon a organisé CITDA III, à laquelle ont pris part 89 pays et 47 organisations internationales. Désormais, les pays africains prennent des mesures en faveur de la collaboration régionale à travers l'Union africaine et s'emploient à mettre en œuvre le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

La collaboration entre la CITDA et le NEPAD est primordiale du fait que ces deux processus reposent sur les principes du contrôle et du partenariat. Une Afrique stable et prospère dépend de la stimulation des échanges et les investissements, ainsi que de l'aide publique au développement. Cet automne, le Japon accueillera la Conférence sur les échanges et les investissements entre l'Asie et l'Afrique, conjointement avec la CITDA.

Nous assistons aujourd'hui, en Afrique, à une nouvelle crise humanitaire. Nous partageons les vives

inquiétudes de la communauté internationale à l'égard du Darfour. Le Japon a décidé d'allouer 21 millions de dollars au titre de l'aide humanitaire. Le Japon entend également fournir une assistance matérielle aux réfugiés soudanais qui se trouvent au Tchad.

L'Asie de l'Est connaît un essor économique remarquable. Le Japon travaille avec les pays de la région pour poser les fondations solides d'un développement économique. Dans cette région, une action énergique est également menée en faveur du renforcement des collectivités. Sur la base de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est plus trois, j'ai proposé l'idée de créer une communauté de l'Asie de l'Est.

Cette année, le Japon est candidat au poste de membre non permanent du Conseil de sécurité. S'il est élu, le Japon redoublera d'efforts pour jouer un rôle constructif et novateur au sein du Conseil, sur la base des contributions qu'il apporte à l'échelon mondial.

Alors que la communauté internationale relève les défis de notre monde actuel, il ne faut pas que l'ONU se retrouve sur la touche. Nous avons besoin d'une ONU qui soit forte et efficace. En fait, il faut que nous modernisons l'ONU en fonction de la nouvelle ère. J'applaudis à la création opportune du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement, par le Secrétaire général. Je suis convaincu que le Groupe présentera au Secrétaire général un projet de réforme de l'ONU qui sera audacieux et ambitieux.

Les questions relatives à la paix et la sécurité ainsi que les problèmes économiques et sociaux sont de plus en plus étroitement liés. Il faut que l'ONU y réagisse de façon coordonnée et intégrée. Il faut que les organismes et les organes des Nations Unies soient efficaces et performants. Des changements s'imposent dans tout le système des Nations Unies.

La réforme du Conseil de sécurité doit être au cœur de ces changements. Ces dernières années, le rôle du Conseil de sécurité s'est étendu de manière spectaculaire, tant du point de vue de sa portée que de sa nature. Le Conseil de sécurité doit remplir ce rôle élargi, en s'appuyant sur la plus grande coopération et la plus large participation possibles de la communauté internationale.

À cette fin, le Conseil de sécurité doit être plus représentatif pour mieux refléter le monde

d'aujourd'hui, En outre, le Conseil doit disposer des ressources lui permettant de relever efficacement les défis. Les pays dotés de la volonté et des ressources pour jouer un rôle majeur en matière de paix et de sécurité internationales doivent toujours être associés au processus de prise de décision du Conseil. Le Conseil de sécurité doit donc être élargi dans les catégories tant des membres permanents que des membres non permanents, et compter parmi ses rangs de nouveaux membres issus des pays en développement comme des pays développés.

L'objectif universel de l'ONU, notre objectif commun, est le maintien de la paix et de la sécurité internationales. En tendant vers cet objectif, chacun des États Membres doit remplir son rôle, en fonction de ses capacités propres.

Nous sommes convaincus que la paix ne saurait être réalisée qu'en comptant seulement sur la force. Fort de cette conviction, le Japon joue un rôle actif et distinct. Le Japon a mis à disposition des ressources considérables pour les opérations de maintien de la paix de l'ONU et les efforts de reconstruction pour contribuer à la consolidation de la paix. Les forces d'autodéfense japonaises ont mené des activités humanitaires et de reconstruction dans des zones comme le Timor-Leste et l'Iraq.

Ces contributions à la paix mondiale naissent des idéaux fondamentaux si chers au peuple japonais, qui s'est toujours efforcé d'occuper une place honorable au sein d'une communauté internationale en quête de paix et de prospérité. Ces contributions sont, je le crois, grandement appréciées de la communauté internationale.

Les récentes opérations de paix de l'ONU montrent que réaliser et consolider la paix revêtent de multiples dimensions. Faire de la paix une réalité exige des efforts complets, allant de la consolidation de la paix à l'édification d'une nation. Le rôle du Japon est ainsi devenu de plus en plus vital pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, dont est précisément chargé le Conseil de sécurité. Nous pensons que ce rôle joué par le Japon est une base solide pour son accession au statut de membre permanent du Conseil de sécurité.

Afin de mieux refléter le monde d'aujourd'hui, il est aussi nécessaire de supprimer les clauses de la Charte relatives à un « État ennemi », d'autant que

l'Assemblée générale les a déjà reconnues comme obsolètes.

Le barème des quotes-parts pour les États Membres doit être plus équilibré.

L'année prochaine, l'ONU célébrera son sixantième anniversaire. Nous tiendrons une réunion plénière de haut niveau pour examiner les progrès enregistrés dans la mise en œuvre de tous les engagements pris dans la Déclaration du Millénaire. Le développement, la sécurité mondiale et la réforme de l'ONU figurent au rang des premières priorités. Des changements sont nécessaires sur tous les fronts. L'heure est venue de prendre une décision historique concernant la réforme de l'ONU, et du Conseil de sécurité en particulier.

Le temps nous est compté. Notre avenir, celui de l'Organisation des Nations Unies, est en jeu. Je voudrais appeler tous les membres de cet organe à travailler ensemble et à faire preuve d'audace pour permettre la naissance d'une nouvelle Organisation des Nations Unies adaptée à la nouvelle ère.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Japon de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Koizumi, Premier Ministre du Japon, est escorté de la tribune.

Allocution de M. José Luis Rodríguez Zapatero, Premier Ministre du Royaume d'Espagne

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Royaume d'Espagne.

M. José Luis Rodríguez Zapatero, Premier Ministre du Royaume d'Espagne, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en anglais) : J'ai grand plaisir à souhaiter la bienvenue au Premier Ministre du Royaume d'Espagne, S. E. M. José Luis Rodríguez Zapatero, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Zapatero (Espagne) (parle en espagnol) : C'est la première fois que j'ai l'occasion de prendre la parole devant l'Assemblée générale au nom de mon pays et j'en suis très heureux. Mon pays est un pays ancien, un pays varié, riche de langues, de traditions et

de cultures diverses. Nous sommes un pays à la fois européen, méditerranéen et ibéro-américain.

Je m'exprime au nom d'un pays qui a eu sa part de moments difficiles tout au long de son histoire, dont certaines générations, encore en vie aujourd'hui, ont connu une guerre civile, une dictature longue de près de 40 ans, et une démocratie qui vient de fêter ses 25 ans d'existence et qui nous a apporté de grands progrès. Nous connaissons aussi le terrorisme, qui nous frappe depuis plus de 30 ans, et qui a coûté la vie à plus de 1 000 personnes.

Au fil de ces 30 dernières années, les hommes et les femmes d'Espagne ont appris plus d'une chose sur le terrorisme. Nous avons appris son injustice, nous avons appris à le connaître, à lui résister, à supporter avec dignité et courage ses attaques, et nous avons appris à le combattre. C'est donc parce qu'ils la vivent depuis plusieurs décennies, que les citoyens de mon pays comprennent si bien la douleur ressentie par le peuple américain, il y a trois ans, le 11 septembre. Nous avons ressenti ce qu'ils ont ressenti; nous savons encore ce qu'ils ressentent. Ici, à New York, je tiens à exprimer la profonde solidarité du peuple espagnol avec cette grande nation que sont les États-Unis.

Nous connaissons bien toute la douleur surgie récemment à Jakarta, à Bali, à Casablanca, à Riyad et à Beslan. Nous ne connaissons que trop les enlèvements, les bombes et les exécutions lâches. Nous savons ce que le mot compassion veut dire.

Le 11 mars de cette année, un attentat terroriste a coûté la vie à 192 personnes à Madrid. Il s'agissait d'une nouvelle forme de terrorisme dans notre pays, mais le sang et la douleur ainsi causés, eux, nous ne les connaissions déjà que trop bien. Je tiens, depuis cette tribune, à exprimer à toutes les nations ma profonde reconnaissance pour la solidarité qui nous a été témoignée, en tant que pays, face à la souffrance, suite au brutal attentat de Madrid.

Les hommes et les femmes d'Espagne n'ont pas pris peur. Le lendemain de l'attentat, ils sont sortis par millions, envahissant les rues et les places des villes et des villages de mon pays, pour crier une fois de plus, une fois encore, notre rejet, notre mépris unanime de la barbarie terroriste.

Trente années de résistance au terrorisme nous ont appris que l'on court le plus de risques de voir les terroristes l'emporter quand, pour lutter contre la

terreur, la démocratie trahit sa propre essence, lorsque les États réduisent les libertés, remettent en question les garanties judiciaires ou entreprennent des opérations militaires préventives. Voilà ce qu'a appris mon peuple : que la légalité, la démocratie et la politique nous rendent plus forts et les terroristes plus faibles.

Nous résisterons au terrorisme. Notre histoire renforce notre détermination. Nous poursuivrons notre lutte contre le terrorisme. Mais nous le ferons toujours dans la légalité nationale et internationale. Nous le ferons uniquement dans le respect des droits de l'homme et de l'Organisation des Nations Unies. Ce n'est pas seulement l'éthique de la conviction qui nous pousse à agir de la sorte, c'est surtout la conviction de l'éthique. La conviction que c'est dans la légalité et uniquement par ce moyen que l'on gagne le combat contre le terrorisme.

Rien ne justifie le terrorisme. Il ne se justifie pas plus que la peste; mais comme pour la peste, il a des origines que l'on peut et doit connaître. Il faut réfléchir de façon rationnelle sur la façon dont il se produit et grandit, pour le combattre de façon rationnelle.

Le terrorisme, c'est la folie et la mort et, malheureusement, il y aura toujours des fanatiques disposés à assassiner pour imposer leur folie par la force, disposés à semer les graines du mal. Mais le ciment du mal se fend quand il tombe sur le roc de la justice, du bien-être, de la liberté, de l'espérance, mais il peut s'enraciner quand il tombe en terre d'injustice, de pauvreté, d'humiliation, de désespérance.

C'est la raison pour laquelle si nous corrigeons les grandes injustices politiques et économiques qui affligent la planète, les terroristes seraient privés d'un soutien populaire. Plus nombreuses sont les personnes qui, dans ce monde, vivent dans des conditions dignes, plus grande sera la sécurité dans laquelle nous vivrons tous.

Je voudrais ici évoquer l'Iraq. Et avant tout, les milliers de victimes que ce conflit a faits : les Iraquiens, les soldats et les civils qui y ont perdu la vie. Nous leur exprimons, ainsi qu'à leur pays, toute notre solidarité.

L'écrasante majorité du peuple espagnol s'est érigée contre cette guerre. Nous n'avons pas été convaincus par les raisons qui ont motivé ceux qui ont promu la guerre. Nous avons exprimé cette opinion au

Parlement espagnol, dans les rues, haut et fort. Nous avons également dit que la guerre était bien plus facile à gagner que la paix. La paix est notre tâche. Une tâche qui exige bien plus de courage, de détermination et d'héroïsme que la guerre. C'est pour cette raison que les troupes espagnoles ont quitté l'Iraq.

En tout état de cause, ce qui importe à présent, c'est de contribuer au rétablissement complet de la souveraineté et de l'indépendance de l'Iraq, d'un Iraq démocratique et en paix avec ses voisins. Nous n'épargnerons aucun effort à cette fin. C'est pourquoi l'Espagne a activement participé à l'élaboration de la résolution 1546 (2004) du Conseil de sécurité et continuera d'appuyer, en termes politiques et financiers, le processus de normalisation politique et le renforcement des institutions démocratiques iraqiennes.

Il n'y aura ni sécurité ni stabilité dans le monde tant que le conflit du Proche-Orient, qui est la principale tumeur des multiples foyers d'instabilité, fera couler du sang.

L'Espagne défend fermement les résolutions adoptées par l'Organisation des Nations Unies, ainsi que d'autres instruments tels que la Feuille de route du Quatuor, qui n'a toujours pas commencé à être appliquée. Le temps perdu se compte en vies humaines.

L'Espagne est aux côtés d'Israël face au fléau terrible du terrorisme, contre lequel il a le droit de se défendre par des moyens légitimes. L'Espagne exprime son ferme appui à un État palestinien viable et démocratique qui vive dans la paix et la sécurité avec l'État d'Israël. Israël pourra compter sur la communauté internationale tant qu'il respecte la légalité internationale, ce qui n'est pas le cas avec le tracé du mur de séparation.

L'Espagne s'engage à n'épargner aucun effort politique, diplomatique ou de coopération pour aider à apporter la paix si nécessaire au Proche-Orient. Mais elle lance également un appel urgent depuis cette tribune aux États-Unis d'Amérique, à l'Union européenne, à la Russie et à l'Organisation des Nations Unies pour qu'ils commencent à appliquer la Feuille de route. Ce sont là quatre instances puissantes, et nous voudrions qu'elles exercent une pression diplomatique décisive.

Sur le plan humanitaire, l'Espagne a versé une contribution de plusieurs millions d'euros pour faire

face à la terrible crise au Darfour. Mais il faut que les autorités soudanaises adoptent sans retard toutes les mesures qui s'imposent pour mettre fin aux atrocités, traduire les coupables en justice et normaliser la situation dans la région. Il faut également que les groupes rebelles et les milices respectent le cessez-le-feu et adoptent une attitude constructive à la table de négociation. Il convient à cet égard d'appuyer les initiatives de l'Union africaine.

L'Espagne estime que nous ne saurions continuer d'accepter passivement la prolongation des conflits oubliés en Afrique. C'est pourquoi, avec nos partenaires de l'Union européenne, nous avons appuyé la création de la Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique, dans l'objectif de promouvoir des solutions régionales aux crises sur ce continent.

Au Maghreb, l'Espagne poursuit une politique active et globale pour renforcer la stabilité politique et le développement économique et social de la région. Nous pensons que l'intégration régionale et l'interdépendance avec l'Espagne et l'Europe est le moyen de réaliser ces objectifs.

S'agissant du Sahara occidental, l'Espagne appuie vigoureusement la recherche d'une solution politique, juste, définitive et acceptable pour toutes les parties, une solution qui respecte les principes énoncés dans les résolutions de cette Organisation. Depuis cette tribune, je lance un appel pour que, dans le cadre de dialogue et de négociation établi par l'Organisation des Nations Unies, toutes les parties concernées redoublent d'efforts pour régler un conflit qui dure depuis trop longtemps.

Je voudrais réaffirmer l'attachement de l'Espagne aux opérations de maintien de la paix, composante essentielle du multilatéralisme efficace que nous voulons promouvoir. Notre engagement politique s'est déjà traduit par des apports concrets de contingents militaires pour l'Afghanistan et Haïti, dans le cadre de deux mandats explicites du Conseil de sécurité.

Seules la force de l'Organisation des Nations Unies, la force de la légalité internationale, la force des droits de l'homme, la force de la démocratie, des hommes soumis aux lois, la force de l'égalité, de l'égalité de la femme et de l'homme, de l'égalité des opportunités, où que l'on soit né, pourront faire régner la paix et la sécurité. La force face à ceux qui manipulent ou veulent imposer une quelconque religion ou croyance. La force de l'éducation et de la

culture, parce que la culture, c'est toujours la paix. Faisons en sorte que la perception de l'autre soit toujours empreinte de respect. Il y a aussi la force du dialogue entre les peuples.

Aussi, en tant que représentant d'un pays né et riche de diverses cultures, je voudrais proposer à cette Assemblée une alliance de civilisations entre le monde occidental et le monde arabe et musulman. Un mur est tombé. Nous devons à présent éviter que la haine et l'incompréhension n'en dressent un autre. L'Espagne propose au Secrétaire général, dont elle appuie fermement le travail à la tête de l'Organisation, de créer un groupe de haut niveau chargé de mener à bien cette initiative.

Nous sommes ici à la maison des nations, mais je ne vois que des hommes et des femmes, je n'entends la voix que d'hommes et de femmes qui représentent des milliers de millions d'hommes et de femmes. Et parmi toutes ces voix, beaucoup de voix faibles, presque silencieuses, des voix d'enfants, presque sans force, sans espoir, vivent sur des terres dévastées par la pauvreté et les inégalités.

M. Zarif (République islamique d'Iran), Vice-Président, assume la présidence.

C'est à ces personnes que je souhaite m'adresser, pour déclarer que l'Espagne appuie fermement les Objectifs de la Déclaration du Millénaire dans les domaines du développement, de l'élimination de la pauvreté et de la protection de l'environnement. La pauvreté est la cause principale des flux migratoires incontrôlés. Mais aucun mur, pas même le plus haut, n'empêchera les personnes qui souffrent de tenter de fuir la misère pour conquérir leur dignité d'êtres humains.

C'est pourquoi nous adhérons fermement à la déclaration politique adoptée hier dans le cadre de ce que nous avons appelé l'Alliance internationale contre la faim, sous l'impulsion du Président Lula da Silva, qui met en place de nouvelles voies de financement du développement. Le Gouvernement espagnol va augmenter considérablement son aide publique au développement, pour atteindre 0,7 % du produit intérieur brut.

Pour que règnent la paix, la sécurité et l'espoir dans de nombreux lieux et latitudes du monde, il faut renforcer les instruments internationaux de promotion et de protection des droits de l'homme, et assurer leur

mise en œuvre effective. C'est là un des piliers fondamentaux de notre politique étrangère. Nos objectifs comprennent la ratification du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture, l'abolition universelle de la peine de mort, la lutte contre la discrimination à l'égard des femmes et contre la violence sexuelle et sexiste, la fin de la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle, la protection des mineurs et la lutte contre les abus et l'exploitation dont ceux-ci sont victimes, et le strict respect des droits de l'homme dans la lutte contre le terrorisme et la délinquance.

La paix et la sécurité dans le monde exigent le respect de la légalité. Voilà pourquoi l'Espagne souhaite promouvoir un fonctionnement efficace de la Cour pénale internationale. À cette fin, je lance un appel à tous les États qui ne l'ont pas encore fait de ratifier le Statut de la Cour intégralement, sans conditions et sans tarder, et de nous aider ainsi dans la tâche commune de construction d'un monde plus juste.

Mon gouvernement appuie sans réserve le processus de réforme de l'ONU tel que prévu dans la Déclaration du Millénaire, et souscrit aux initiatives du Secrétaire général pour réformer l'Organisation et renforcer ses institutions. L'Espagne estime qu'il est essentiel pour l'avenir de l'ordre international que la réforme ait pour objectif d'assurer l'application réelle des résolutions de l'Organisation, en particulier celles du Conseil de sécurité.

La représentativité, la démocratisation, l'efficacité et la transparence du Conseil de sécurité doivent être renforcées. Dans ce but, l'Espagne est prête à examiner de nouvelles propositions pour aboutir à un consensus sur l'augmentation du nombre de membres non permanents et sur l'utilisation du droit de veto.

Je ne peux pas ne pas réaffirmer ici l'adhésion de l'Espagne aux justes causes des peuples latino-américains, notamment la consolidation des régimes démocratiques et la stabilité politique dans la région. Une fois de plus, je réaffirme notre appui au progrès économique dirigé vers la réduction des inégalités et le renforcement de la cohésion sociale. Au sein de l'Union européenne nous n'aurons de cesse de promouvoir un rapprochement avec cette région, par le biais d'une association stratégique des deux côtés de l'Atlantique.

Je ne saurais terminer mon intervention sans faire référence à la question de Gibraltar. Chaque année, l'Assemblée générale renouvelle ses appels à l'Espagne et au Royaume-Uni pour qu'ils poursuivent leurs négociations bilatérales afin de parvenir à un règlement définitif de ce contentieux. Je tiens à confirmer que mon pays que mon pays reste disposé à négocier pour trouver une solution qui bénéficie à la région dans son ensemble et qui prennent en compte les désirs de ce territoire non autonome.

L'ONU est née de la nécessité et des idéaux. Des hommes et des femmes ont affirmé leur foi en la compréhension mutuelle entre les peuples, les cultures et les pays. Ils nous ont laissé un héritage utopique, avec l'idée que tout était à leur portée, que ce soit surmonter d'anciens conflits, lutter contre la pauvreté ou assurer des droits à chaque être humain. Et aujourd'hui, nous devons nous poser la question de savoir qu'est-ce qui est vraiment à notre portée.

La réponse est : presque tout. Il est vrai que l'histoire de l'humanité ne nous a pas donné trop de raisons d'être optimistes. Le monde actuel ne nous donne non plus des raisons de nous sentir supérieurs à ceux qui nous ont précédés. Un pays sur trois ne vit pas sous un régime de liberté. La torture perdure. Il y a plus de 30 conflits armés dans le monde. La moitié des victimes de la guerre sont des enfants. Des millions d'individus souffrent du sida. Un milliard d'êtres humains vivent avec à peine un dollar par jour. Plus de 800 millions d'adultes sont analphabètes. Plus de 150 millions d'enfants n'ont accès à aucune forme d'instruction. Plus d'un milliard de personnes n'ont pas d'accès adéquat à l'eau potable. Non, aujourd'hui non plus nous n'avons pas de quoi être fiers.

Nous devons lutter pour venir à bout de cette situation. Les Espagnols d'aujourd'hui sont décidés à faire en sorte que les femmes et les hommes qui viendront après nous puissent dire : oui, ceux-là y sont parvenus.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Royaume d'Espagne de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. José Luis Rodríguez Zapatero, Premier Ministre du Royaume d'Espagne, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Fatos Nano, Premier Ministre de la République d'Albanie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République d'Albanie.

M. Fatos Nano, Premier Ministre de la République d'Albanie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai grand plaisir à souhaiter la bienvenue au Premier Ministre de la République d'Albanie, S. E. M. Fatos Nano, et je lui donne la parole.

M. Nano (Albanie) (*parle en anglais*) : C'est un véritable plaisir pour moi que de prendre la parole devant la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Cette instance universelle a permis aux peuples du monde de coordonner et d'harmoniser les efforts qu'ils déploient pour protéger la paix et la sécurité, parvenir à la prospérité et défendre les valeurs de la civilisation humaine.

Je tiens à féliciter M. Jean Ping de son élection à la présidence de cet auguste organe et dire combien je suis convaincu que vous dirigerez ses travaux avec succès.

Je voudrais également exprimer au Secrétaire général, au nom de l'Albanie, notre très vive reconnaissance pour la contribution de tout premier plan qu'il apporte à la réalisation de la mission historique de l'Organisation des Nations Unies et à la concrétisation des aspirations de nos peuples, qui rêvent d'un monde meilleur où règnent paix, démocratie et prospérité.

La présente session de l'Assemblée générale se tient alors que l'Europe traverse une année charnière de son histoire. Il y a à peine quelques mois, un événement historique a donné une nouvelle impulsion au rêve d'une Europe plus unie et plus forte. Dix pays européens, partageant une même aspiration à l'intégration, ont été admis au sein de l'Union européenne.

Le Gouvernement albanais et la société albanaise se sont lancés dans un processus global d'intégration européenne, et nous menons les réformes nécessaires avec toute la volonté et l'énergie politiques nécessaires.

L'Albanie œuvre au renforcement de ses institutions démocratiques et des capacités de ses

autorités centrales et locales, afin d'adapter aux normes européennes sa législation et ses conditions, et elle obtient progressivement des résultats concrets et mesurables, sur la base des critères préalablement définis.

Le Gouvernement albanais est déterminé à apporter sa contribution à la sécurité de la région et du monde, c'est pourquoi il considère son intégration à l'OTAN comme étant l'un de ses objectifs prioritaires. Au Sommet de l'OTAN tenu à Istanbul en juin dernier, on s'est félicité des progrès réalisés par mon pays en la matière et on l'a encouragé à poursuivre ses réformes. On s'est également félicité de la contribution de notre pays à la coopération et à la stabilité régionales et s'est engagé à évaluer les progrès réalisés lors du prochain sommet de l'OTAN qui, nous l'espérons, marquera le début des négociations qui nous permettront de devenir un membre à part entière de l'alliance. Nous sommes convaincus que les engagements énoncés dans le cadre de la Charte adriatique nous permettront également de satisfaire aux normes de l'OTAN au profit de la stabilité et de la sécurité régionales.

Nous sommes sincèrement convaincus que le respect et la protection des droits de l'homme et des libertés constituent les principaux piliers d'une société démocratique pluraliste. Le Gouvernement de la République d'Albanie continuera de manifester son plein attachement aux normes énoncées dans les conventions des Nations Unies et du Conseil de l'Europe, ainsi que dans d'autres documents pertinents adoptés par des organisations régionales telles que l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, dans lesquelles nous jouons un rôle très actif. Nous continuerons d'ailleurs de le faire à l'avenir. En adoptant une législation moderne et en devenant partie à d'autres instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, l'Albanie s'est associée à des pays qui appliquent un certain nombre de stratégies et de programmes nationaux axés sur des groupes démographiques précis, en particulier les femmes, les enfants, les personnes dans le besoin et les minorités, notamment.

Ces dernières années, le Gouvernement albanais a commencé à soumettre des rapports périodiques aux comités chargés des six principaux instruments des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme et examine sérieusement leurs recommandations. Nous sommes convaincus que ces mécanismes internationaux jouent un rôle important en tant que

gardiens des valeurs humaines communes que nous avons adoptées ensemble.

L'Albanie – qui est l'un des 191 pays signataires de la Déclaration du Millénaire – reste pleinement attachée à la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement, ce qui ressort clairement d'une stratégie nationale de développement économique et sociale. Le schéma de notre croissance économique soutenue, qui se situe entre 6 et 7 % pour la septième année consécutive, constitue une bonne base à partir de laquelle l'ensemble de la société peut appliquer des normes plus élevées de respect des droits de l'homme et lutter contre la pauvreté et la criminalité. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier les institutions spécialisées des Nations Unies de la précieuse assistance qu'elles ont fournie pour appuyer la mise en œuvre de ces objectifs à l'échelle du pays, ainsi qu'aux niveaux central et local.

Le Gouvernement albanais note avec satisfaction qu'il règne dans la région de l'Europe du Sud-Est un excellent climat de confiance et de relations de coopération bilatérale et multilatérale. Les pays de la région sont pleinement engagés dans un processus qui nous mènera – cela est clair – vers une intégration euro-atlantique et, parallèlement, ne cessera de nous éloigner des tendances extrémistes qui ont provoqué un grand nombre de conflits ces 10 dernières années. La politique régionale de mon gouvernement s'inspire de la devise suivante : « Plus nous sommes intégrés dans la région, plus nous sommes intégrés dans l'Europe ». Pour mettre en œuvre cette politique, l'Albanie coopère, comme elle ne l'avait jamais fait, avec tous les pays de la région en minimisant l'importance des frontières, en ouvrant un marché régional la mise en œuvre des accords de libre-échange et des couloirs de libre circulation, et en stimulant l'investissement étranger direct. Nous coopérons tout particulièrement à la lutte contre le crime organisé et contre toutes sortes de trafics illicites. Pendant ce temps, l'Albanie renforce la gestion et le contrôle de ses frontières, conformément aux normes de l'Union européenne et de l'OTAN.

Mon pays tiendra des élections parlementaires générales d'ici le milieu de l'année prochaine. Nous sommes résolu à faire tout le nécessaire pour veiller à ce que le processus électoral soit pleinement conforme aux normes internationales qui régissent des élections libres et régulières. À cette fin, nous sommes déterminés à continuer à travailler avec les institutions

spécialisées pertinentes à la question des élections en mettant pleinement en œuvre les recommandations de l'OSCE et du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme. Pour nous, le processus et les normes sont plus importants que le résultat des élections.

Dans le contexte du renforcement de la coopération régionale, mon pays est déterminé à accroître son partenariat avec toutes les organisations et initiatives régionales qui encouragent les relations de bon voisinage; le renforcement de la paix, de la sécurité et de la stabilité régionales; la garantie d'un appui politique à l'intégration dans les structures euro-atlantiques; et les mesures encourageant le financement de projets nationaux et régionaux dans des domaines prioritaires tels que l'énergie, les transports et les télécommunications.

Sur le chemin de l'intégration européenne, la région de l'Europe du Sud-Est continue de faire face à des problèmes tels que l'avenir du Kosovo. L'Albanie se félicite vivement de l'évolution récente de la situation au Kosovo en matière de démocratie et d'intégration, grâce aux efforts de ses populations respectives et au partenariat entre ses institutions provisoires d'administration autonome et la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Je voudrais ici féliciter M. Soren Jessen-Petersen, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Kosovo, de s'être chargé de cette tâche très importante.

Le Gouvernement albanais est d'avis que le moment est venu de mettre en œuvre avec rapidité et cohérence la politique de normes d'une démocratie pluriethnique et d'un statut européen pour le Kosovo. Ceci permettrait de résoudre un certain nombre d'autres problèmes. Nous espérons vivement que la question du statut définitif du Kosovo sera bientôt résolue, pour le bien du peuple kosovar et pour la consolidation du processus d'européanisation de l'ensemble de la région.

En attendant, nous appuyons toutes les initiatives visant à édifier au Kosovo une société démocratique et multiculturelle régie par l'état de droit, ainsi que par la tolérance et la cohabitation religieuses et ethniques. Il serait particulièrement utile à cet égard de redynamiser le transfert de l'autorité de la MINUK aux institutions légitimes du Kosovo qui sont déjà en train de se rallier aux programmes d'intégration à l'Europe.

Nous sommes convaincus que lors des prochaines élections parlementaires, la communauté albanaise et les autres groupes ethniques du Kosovo montreront le meilleur d'eux-mêmes et feront un grand pas vers la consolidation de la démocratie pluriethnique dans la région. Nous espérons également que la minorité serbe du Kosovo assumera ses responsabilités et, par le biais d'élections libres, apportera sa contribution à l'avenir européen du Kosovo. Leur participation à tous les niveaux des institutions démocratiques du Kosovo permettrait de mieux consolider la paix, la stabilité et la perspective européenne dans l'ensemble de la région.

Mon gouvernement est favorable à un dialogue direct entre Pristina et Belgrade, tant sur les questions politiques que sur les problèmes techniques. Ceci est indispensable pour résoudre les problèmes en suspens et est conforme à l'esprit d'une intégration régionale et européenne.

L'attentat terroriste tragique perpétré à Bagdad il y a un an et qui a coûté la vie à 22 personnes, dont le Secrétaire général adjoint de l'ONU, M. Sergio Vieira de Mello, est encore frais dans nos mémoires. Ces actes odieux et répréhensibles, qui ont continué les jours et les mois suivants en Iraq et ailleurs dans le monde – en Turquie, en Espagne, en Russie, en Indonésie etc. – montrent bien qu'aujourd'hui, le terrorisme constitue la plus grande menace à la paix et à la sécurité, à la stabilité et aux valeurs de la démocratie et de la civilisation mondiale.

Dans le cadre de la lutte mondiale contre le terrorisme, nos pays ont déjà compris que, tout d'abord, ce phénomène ne saurait être identifié à un seul peuple, à une seule religion, à une seule race ou à certains groupes de la société seulement. Nous sommes persuadés que la lutte contre le terrorisme ne sera victorieuse que si nous unissons nos efforts. C'est pourquoi nous appuyons le renforcement de la coopération internationale entre les États et les organisations internationales, domaine où l'ONU a un rôle irremplaçable à jouer.

Le Gouvernement albanais est toujours resté déterminé à apporter une contribution en tant que membre actif de la coalition internationale contre le terrorisme. Nous avons des troupes de maintien de la paix en Iraq et en Afghanistan. Nous avons signé et ratifié, et mettons actuellement en œuvre, 12 conventions et protocoles des Nations Unies relatifs

au terrorisme. Nous en faisons autant avec les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en coopérant avec le Conseil et en lui présentant des rapports périodiques. Le Gouvernement albanais salue la décision qu'a prise le Conseil de sécurité de jouer un rôle plus actif dans la lutte contre les menaces émanant de la possession ou du trafic d'armes de destruction massive. Nous appuyons la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité.

L'Albanie a, d'autre part, pris toutes les mesures lui permettant de mettre en œuvre le Code de conduite pour la sûreté et la sécurité des sources radioactives de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), convaincus que nous sommes de l'extrême importance de cet instrument international s'agissant de prévenir les menaces qui résultent de l'utilisation abusive des matières radioactives. L'Albanie a également pris la décision de signer prochainement le Protocole additionnel à l'Accord de garanties conclu avec l'AIEA. L'Albanie a aussi rejoint cette année l'Initiative de lutte contre la prolifération, avec les engagements pour le bénéfice de tous que cela implique.

La paix et la stabilité ne règnent toujours pas dans certaines régions du monde. Les Nations Unies et le Conseil de sécurité ont reçu de la Charte mandat de préserver la paix et la sécurité au niveau mondial. Il est donc tout à fait naturel que la recherche de solutions pour le règlement des situations de crise – telles que notamment en Iraq, au Moyen-Orient, en Afghanistan ou encore au Soudan – figure en bonne place à leur ordre du jour. Nous sommes convaincus qu'un engagement plus actif de la communauté internationale est nécessaire pour trouver les solutions les plus adaptées et les plus durables à ces situations de crise, de même que le renforcement plus complet du rôle et de l'efficacité des structures des Nations Unies.

À ce sujet, le Gouvernement albanais s'est félicité de l'adoption à l'unanimité par le Conseil de sécurité de la résolution 1546 (2004) du 8 juin portant sur l'Iraq, qui en approuve le gouvernement provisoire, lui transfère l'autorité, la souveraineté ainsi que l'indépendance et l'intégrité territoriale, le contrôle des forces armées et, en particulier, la responsabilité de la tenue d'élections démocratiques en janvier 2005. Les progrès réalisés en Iraq sont à mettre au compte de la coopération entre les forces du Gouvernement iraquien et celles de la Coalition. Nous espérons cependant que les tensions s'apaisent davantage et que la violence

prendra fin. Nous souhaitons aussi plus de sécurité et de stabilité, ainsi que l'établissement d'une société démocratique.

C'est pourquoi, nous condamnons énergiquement le recours à la violence et aux prises d'otages à des fins politiques, parfois cachées sous des prétextes religieux, et nous nous associons à tous ceux qui, au plan international, réclament la fin immédiate de ces actes. Le Gouvernement albanais appuie les efforts des Nations Unies visant à apporter à l'Iraq l'aide nécessaire pour mettre en place des institutions nationales démocratiques et tenir des élections libres et démocratiques au début de l'année prochaine.

Mon gouvernement a suivi avec une très grande préoccupation l'évolution de la situation au Moyen-Orient. Comme l'ensemble de la communauté internationale, nous espérons pouvoir mettre fin à la détérioration de la situation dans les territoires palestiniens occupés où la violence à l'encontre de la population civile fait un nombre croissant de victimes innocentes, notamment parmi les femmes et les enfants. Nous condamnons d'autre part les actes terroristes visant des populations civiles, quels que soient ceux au nom desquels ces actes sont perpétrés.

Le Gouvernement albanais est pleinement convaincu que la paix ne peut être réalisée qu'à travers le dialogue et la négociation. Nous sommes convaincus que le Conseil de sécurité, le Quatuor et la communauté internationale ont l'autorité et la capacité nécessaires pour établir une paix durable en Palestine, ainsi que dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient, sur la base des résolutions du Conseil de sécurité et de la Feuille de route. La communauté internationale doit continuer de suivre de près l'application de la Feuille de route afin d'éviter qu'elle ne soit détournée ou modifiée et pour empêcher les parties en conflit d'en faire une mauvaise interprétation ou d'y faire barrage.

L'évolution actuelle de la situation et des réalités sur la scène internationale, les problèmes aigus et les défis auxquels nous sommes tous confrontés – tels que le maintien de la paix et de la sécurité, le combat contre les menaces et les dangers du terrorisme, la lutte contre la pauvreté et les maladies mortelles, les effets de la mondialisation et de la dégradation de l'environnement – nous font ressentir davantage le besoin de revitaliser notre Organisation. Le Gouvernement albanais soutient entièrement les efforts

du Secrétaire général allant dans le sens d'une réforme de l'Organisation, particulièrement les initiatives visant à réformer le Conseil de sécurité. Nous nous associons à ceux qui appellent de leurs vœux une Organisation des Nations Unies plus forte, dotée de mécanismes et d'organes plus efficaces pour veiller au respect des obligations incombant aux États membres des Nations Unies, en particulier celles concernant la sécurité mondiale.

Nous pensons donc que l'heure est venue d'avoir un Conseil de sécurité plus transparent et plus flexible qui reflèterait davantage les réalités actuelles. Le nombre de membres permanents et non permanents doit être accru pour permettre à tous les États membres de participer au maintien de la paix et de la stabilité internationale. Ce serait là une étape importante vers l'achèvement de la réforme des Nations Unies.

Mon pays est disposé à contribuer plus encore aux activités des Nations Unies, en particulier en ce qui concerne les agendas mondiaux et régionaux liés au développement social et économique durable ainsi qu'à la protection des libertés fondamentales et des droits de l'homme. Dans ce but, nous avons, en toute modestie, présenté pour la première fois notre candidature au Conseil économique et social pour la période 2005-2007, et nous espérons que cette candidature sera accueillie positivement.

Il y quelques semaines, le monde entier a été témoin du succès des Jeux olympiques d'Athènes. Réunis autour de la flamme olympique, les sportifs, hommes et femmes, ont démontré combien les nations pouvaient se retrouver ensemble et évacuer de leur sein la haine et le conflit. Que le symbole de la paix et de la fraternité olympique nous aide à construire un monde meilleur et plus sûr, pour nous et pour les générations à venir.

Le président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République d'Albanie de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Fatos Nano, Premier Ministre de la République d'Albanie, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Göran Persson, Premier Ministre du Royaume de Suède

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va à présent entendre une allocution du

Premier Ministre du Royaume de Suède, S. E. M. Göran Persson.

M. Göran Persson, Premier Ministre du Royaume de Suède, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue au Premier Ministre du Royaume de Suède, S. E. M. Göran Persson. Je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Persson (Suède) (*parle en anglais*) : Il y a quelques semaines, 200 enfants innocents étaient tués par des terroristes à Beslan. Aujourd'hui seulement, 1 700 enfants seront nés marqués par la mort due au VIH/sida dès leur premier souffle. Aujourd'hui encore, des centaines d'enfants mourront victimes de la faim, des balles et des mines dans de nombreuses parties du monde.

Le monde d'aujourd'hui est-il un endroit meilleur qu'il ne l'était il y a une génération? Oui, je continue de le croire. La démocratie est plus répandue que jamais. La guerre froide a pris fin. Moins de personnes souffrent de la famine.

Le monde s'est amélioré, mais il n'y fait pas encore bon vivre. Tant qu'il y aura des enfants qui meurent de faim, tant que les guerres et la violence mettront fin à des vies à peine commencées, il ne fera pas bon vivre dans le monde. Tant que des enfants mourront de maladies curables telles que le paludisme ou la tuberculose, nous, les dirigeants politiques de nos pays, nous n'aurons pas fait assez.

Il faut de notre part un engagement plus ferme, un lien plus fort entre les paroles et les actes. Il nous faut agir ensemble, plus résolument que jamais. Chacun doit assumer sa responsabilité d'agir pour le bien de tous. Nous avons besoin d'une Organisation des Nations Unies plus forte.

Je veux voir des progrès. La Suède est un fervent partisan des efforts de réforme des Nations Unies. Tout en préconisant des réformes, nous pensons que les principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies demeurent toujours aussi valides. Il faut une réaction collective aux menaces à la paix et à la sécurité internationales. Le recours à la force n'est permis qu'en dernier ressort et lorsqu'il est autorisé par le Conseil de sécurité, à moins qu'il ne s'agisse d'un cas de légitime défense.

Nous devons rendre l'Organisation des Nations Unies plus pertinente. Nous avons besoin d'une Organisation qui puisse agir d'une manière précoce et rapidement, d'une façon intégrée, durable et légitime. L'année dernière, le Secrétaire général a lancé à tous un appel pour que nous menions une action décisive afin de préserver le multilatéralisme. Il aura besoin de notre ferme appui pour donner suite au rapport du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement.

Pour que le Conseil de sécurité reste légitime, représentatif et pertinent, sa composition doit mieux refléter le monde d'aujourd'hui. Depuis l'adoption de la Charte des Nations Unies, un petit nombre de pays sont devenus des puissances politiques et économiques clefs. Ces pays devraient se voir accorder un rôle proportionnel à leur importance. Nous avons également besoin d'un Conseil de sécurité qui protège les intérêts légitimes des petits pays et des pays de taille moyenne. Un élargissement du Conseil de sécurité ne devrait pas compromettre son efficacité. Une manière de garantir cela serait de limiter l'utilisation du droit de veto. J'espère que le Groupe de personnalités de haut niveau présentera des propositions audacieuses qui mettront fin à l'impasse actuelle. Un siège commun pour l'Union européenne est une possibilité future qui ne devrait pas être exclue.

Gérer la transition d'un conflit vers la paix est devenu une responsabilité principale de l'Organisation des Nations Unies. Un comité permanent du Conseil de sécurité qui le conseillerait en matière de transition après-conflit rendrait cette tâche plus aisée. Le Conseil économique et social doit combler de manière plus efficace l'écart qui existe entre le maintien de la paix, la consolidation de la paix et le développement.

Les armes de destruction massive constituent toujours une des principales menaces à la paix et à la sécurité internationales. La menace terroriste liée à la prolifération de telles armes est réelle.

Nous avons un besoin aigu de politiques fermes en matière de désarmement et de non prolifération. Les États dotés de l'arme nucléaire doivent réellement avancer vers le désarmement. Les efforts visant à combattre la prolifération doivent être renforcés. Le respect des traités existants laisse beaucoup à désirer et doit être amélioré.

Une vague d'attentats terroristes a ébranlé le monde ces dernières années. Il est facile de compter les

mois pendant lesquels nous n'avons pas eu à porter le deuil des victimes du terrorisme. Nous sommes tous dégoûtés par les attentats terroristes barbares perpétrés à travers le monde, de Beslan à Jakarta. Rien ne saurait être plus cruel que la perte violente, absurde et tragique de vies innocentes. Tous les États doivent œuvrer de concert pour maintenir une société démocratique, sûre et ouverte. C'est de cette manière que nous viendrons à bout du terrorisme.

Mais nous devons également admettre que nous ne serons jamais gagnants si nous ne parvenons pas à vaincre les causes du terrorisme. Pour moi, il est clair que le fanatisme et le fondamentalisme exploitent les sentiments d'injustice et le manque d'espoir. La pauvreté, l'oppression, l'insécurité, l'intolérance, l'absence de structures démocratiques et le manque de liberté politique font tous le lit du terrorisme.

La lutte contre le terrorisme doit être menée avec détermination. Il n'y a pas de raccourci possible : les droits de l'homme doivent être respectés; le droit international doit être suivi. Nos instruments internationaux en matière des droits de l'homme visent à protéger l'individu. Mais tout comme les hommes sont égaux, les États le sont aussi, qu'ils soient grands ou petits. Le droit international est la garantie fondamentale que tous les États, quels que soient leur taille ou leur pouvoir, soient traités sur un pied d'égalité. Dans l'intérêt de toutes les nations, nous avons besoin d'un système multilatéral plus fort.

Le conflit entre les Israéliens et les Palestiniens continue de faire des victimes innocentes, résultant en une tragédie humaine sans fin. Il est essentiel que les parties s'engagent à trouver une solution pacifique et à mettre fin à l'occupation. Du côté israélien, il faut que s'arrêtent la violence excessive, les assassinats extrajudiciaires, les activités d'implantation et la destruction des biens. Le droit et le devoir d'Israël à protéger son peuple doit s'exercer dans le contexte du droit international. Du côté palestinien, les sujets préoccupants demeurent la corruption et la réforme politique et de la sécurité. Les terribles attentats terroristes qui frappent sans discrimination doivent cesser, et l'Autorité palestinienne doit travailler davantage à atteindre cet objectif.

Pour que s'accomplisse la vision de deux États – une Palestine viable et démocratique vivant dans la paix et la sécurité côte à côte avec un État d'Israël à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, sur la base

des résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité – les parties doivent remplir leurs obligations. La Feuille de route du Quatuor est le moyen pour y parvenir, mais les deux parties doivent faire preuve d'une volonté de s'en servir.

En Iraq, une communauté internationale unie devrait donner au peuple iraquien tout l'appui dont il a besoin pour la construction d'un Iraq indépendant et démocratique. À cette fin, le rôle de l'Organisation des Nations Unies est crucial. Ce dont l'Iraq et la région tout entière ont besoin c'est d'une nouvelle paix, pas d'une nouvelle guerre.

En Afghanistan, la situation en matière de sécurité reste préoccupante. Les attaques contre les travailleurs humanitaires locaux et internationaux sont inacceptables. La communauté internationale doit aider l'Afghanistan à construire une société stable, sûre et démocratique.

La taille et l'étendue des opérations de maintien de la paix des Nations Unies se sont considérablement élargies. Je me félicite de la tendance qui consiste à confier aux opérations de maintien de la paix des tâches plus vastes et globales, y compris la protection des populations civiles vulnérables.

Les enfants continuent d'être victimes de la guerre et des conflits. Rien n'est plus important que la vie et la santé des enfants. Comme avait l'habitude de dire le regretté Premier Ministre suédois Olof Palme, il n'y a pas de sens à parler de « mes enfants et de vos enfants »; il s'agit de nos enfants – le seul lien tangible vers le futur que nous ayons. Leur protection devrait être de la plus haute importance pour nous tous.

Il y a quatre ans que la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité a été adoptée. C'était là une réalisation de la plus grande importance. Mais il nous faut maintenant faire davantage pour que ses objectifs communs se traduisent par des améliorations concrètes pour les femmes à travers le monde.

Un nombre croissant de missions de maintien de la paix des Nations Unies et d'autres organisations sont initiées en Afrique. Même si un nombre incommensurable d'hommes, de femmes et d'enfants sont dans une situation désespérée, l'Afrique aujourd'hui porte l'espoir d'un leadership plus vigoureux pour faire face à ses défis. Le Président Thabo Mbeki a montré la voie avec son audacieuse

initiative, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Cela a été suivi de la création de l'Union africaine, qui s'impose désormais comme un organe décisif de règlement des conflits violents.

Le droit international doit guider tous nos efforts collectifs pour nous libérer des armes de destruction massive et du terrorisme, et en faveur du développement durable et du respect des droits de l'homme. Notre réalisation la plus précieuse, en droit international, ces dernières années, est la création de la Cour pénale internationale. J'engage, à cet égard, le Conseil de sécurité à en référer à la Cour pour certaines questions. La souveraineté suppose la responsabilité. La prévention d'atrocités exige une action internationale lorsque les gouvernements n'assument pas leurs responsabilités.

Lors du Forum international de Stockholm sur la prévention du génocide, en janvier dernier, nous nous sommes engagés à assumer notre responsabilité de protection des victimes potentielles de génocide, de massacres et de nettoyage ethnique. Nous nous sommes engagés à faire traduire en justice les auteurs d'actes de génocide. Nous nous sommes engagés à coopérer avec l'ONU dans ces efforts. Les débats sur la définition du génocide ne doivent jamais nous arrêter lorsqu'il s'agit de prendre des mesures nécessaires.

La récente résolution 1564 (2004) du Conseil de sécurité sur la terrible tragédie du Darfour est un pas nécessaire dans cette direction. Je salue tout particulièrement la demande qui a été faite de mettre en place une commission internationale d'enquête. Mon gouvernement est prêt à apporter tout son soutien au Secrétaire général dans cette tâche.

Je salue également la nomination par le Secrétaire général du Professeur Juan Méndez au poste de Conseiller spécial pour la prévention du génocide. Cette nomination permettra de clarifier le lien entre les violations massives et systématiques des droits de l'homme et les menaces à la paix et à la sécurité internationales.

Une autre question gravement préoccupante est le recours à la peine de mort. En tant que démocrate et humaniste, je déclare que cela ne saurait jamais être acceptable. Je voudrais que nous mettions tout en œuvre pour obtenir l'abolition de la peine de mort.

La Déclaration du Millénaire et les objectifs du Millénaire pour le développement sont au cœur des efforts mondiaux pour mettre un terme à la faim dans le monde et à la pauvreté. C'est la volonté politique collective d'accorder la priorité au développement mondial durable sur les intérêts nationaux à court terme qui jouera un rôle décisif dans la concrétisation de cette promesse.

Les pays riches doivent s'acquitter de leurs engagements. Je suis fier de pouvoir dire que la Suède atteindra en 2006 son objectif national d'1 % du revenu national brut pour l'aide publique au développement. Mais l'aide au développement seule ne peut donner les résultats voulus. Tant les pays développés que les pays en développement doivent faire des progrès sur un certain nombre d'autres questions. Et la Suède, pour sa part, apportera sa contribution à cette action.

Nous avons traduit l'ordre du jour international dans notre politique nationale, en fixant à l'ensemble des actions du Gouvernement un seul objectif : contribuer à un développement mondial équitable et durable. Nous agissons de façon cohérente dans cet objectif unique, et ce, dans tous les domaines, qu'il s'agisse du commerce, de l'environnement ou de la politique agricole. Mais cela ne suffit pas. Il y a d'autres domaines déterminants : la bonne gouvernance et la transparence, la démocratie et les droits de l'homme, les droits des femmes et des travailleurs. Cessons de montrer les autres du doigt; commençons par faire nous-mêmes le travail.

L'année prochaine, nous nous réunirons dans cette salle pour un sommet consacré à l'examen des progrès de la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire. D'ici là, nous aurons également réfléchi sur les conclusions du Groupe de haut niveau et les recommandations du Secrétaire général. Ce sera là un moment décisif pour l'ONU. Ce sera pour nous, Membres de l'ONU, une occasion de montrer que nous avons foi dans l'action collective et que nous sommes prêts à assumer notre responsabilité dans le renforcement de nos institutions internationales et leur plus grande efficacité. Ne faisons pas défaut aux Nations Unies en ce tournant particulièrement critique. Ne nous dérobon pas à nos responsabilités face aux nouvelles réalités complexes. Choisissons un avenir de sécurité et de prospérité pour tous.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier

Ministre du Royaume de Suède de la déclaration qu'il vient de faire.

M. Göran Persson, Premier Ministre du Royaume de Suède, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Bernard Makuza, Premier Ministre de la République rwandaise

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République rwandaise.

M. Bernard Makuza, Premier Ministre de la République rwandaise, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue au Premier Ministre de la République rwandaise, S. E. M. Bernard Makuza. Je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Makuza (Rwanda) : Monsieur le Président, vous me permettez, pour commencer, de transmettre les félicitations de mon gouvernement au Président élu pour cette cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale. Nous n'avons aucun doute que sa sagesse et son expérience seront d'une grande utilité à notre Organisation au moment où elle doit prendre d'importantes décisions, notamment celle relative à la réforme du Conseil de sécurité, et qu'ils feront honneur à toute l'Afrique.

Je voudrais également, à cette même occasion, exprimer toute notre gratitude et toutes nos félicitations à S. E. M. Julian Hunte pour l'excellente qualité de sa présidence à la cinquante-huitième session qui s'achève.

Cette année, au mois d'avril, le monde entier s'est joint au Rwanda pour notre commémoration du dixième anniversaire du génocide de 1994, au cours duquel ont été massacrés plus d'un million de nos concitoyens – hommes, femmes et enfants – par l'ancien Gouvernement, qui avait institutionnalisé la haine, la discrimination et le sectarisme.

Nous remercions, en particulier, l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité de l'ONU de s'être joints à nous dans cette même salle, le 7 avril dernier, pour honorer la mémoire de ces victimes du Rwanda et pour renouveler leur engagement de tout faire pour que les horreurs d'un génocide ne puissent plus jamais se reproduire dans aucune autre partie du monde.

Pour nous au Rwanda, cette tragédie du génocide et ses conséquences multiformes nous ont obligés à la tâche collective et nationale de l'examen de conscience. Et nous estimons en avoir appris tant, dans l'amertume, que nous avons adopté des mesures concrètes à cet effet.

C'est dans cette dynamique que nous avons créé une Commission nationale pour l'unité et la réconciliation qui, au cours des cinq dernières années, a piloté le dialogue national. Nous avons également mis en oeuvre de vastes chantiers à divers niveaux et dans divers domaines de la vie nationale qui, entre autres, permettent l'éclosion d'initiatives et la participation effective de la population aux décisions concernant son propre développement. Ainsi, nous avons promulgué une nouvelle constitution qui, pour la première fois dans l'histoire de notre pays, a été conçue par les Rwandais eux-mêmes et rédigée selon les idées, les préoccupations, les aspirations et les priorités de la population et non selon celles des pseudo-experts juristes venus d'autres continents. Cette nouvelle constitution garantit les libertés et les droits fondamentaux du peuple, intègre les principes universels aux réalités nationales, mais aussi, et surtout, prescrit des mesures visant à répudier à jamais de notre société, la mauvaise gouvernance politique qui a conduit au génocide de 1994.

Nous avons effectué d'importantes réformes juridiques qui ont véritablement rétabli notre système judiciaire. Et, dans la recherche d'une justice qui restaure et réconcilie notre peuple, nous avons introduit les juridictions participatives traditionnelles, connues sous le nom de Gacaca, pour juger les milliers de présumés impliqués dans des crimes commis lors du génocide.

Nous sommes aussi en train de transformer notre économie en mettant l'accent sur l'innovation, la compétitivité, le rôle des nouvelles technologies de l'information et de la communication et l'amélioration de la performance des services publics comme la voie indiquée pour réaliser une croissance économique et un développement national durables. Nous avons opéré d'autres réformes dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de la sécurité et de la promotion de la femme au sein de l'administration publique, à tel point qu'aujourd'hui, le Rwanda se trouve en tête des pays qui comptent le plus de femmes élues dans les instances de prise de décisions de la vie nationale.

Le Rwanda donne sa contribution, si modeste soit-elle, à tous les processus de paix en cours tant dans notre région qu'ailleurs en Afrique. C'est dans ce cadre que mon gouvernement n'a pas hésité à répondre à l'appel de l'Union africaine pour le Darfour en y envoyant une mission militaire qui contribue aux efforts de la communauté internationale et du Gouvernement soudanais pour ramener la paix dans cette région fort éprouvée de notre cher continent.

Nous estimons que la communauté internationale devrait, elle aussi, faire son examen de conscience pour s'interroger sur les leçons à tirer de ses échecs passés et réexaminer ses réponses aux situations de crise telles que le génocide de 1994 au Rwanda. Il convient dès lors de se demander si nous disposons d'un système d'alerte précoce pour détecter l'émergence de crises. Peut-on dire qu'il existe aujourd'hui, mieux qu'hier, la volonté politique requise pour répondre de manière décisive et appropriée, partout sur le globe, à ces crises naissantes? La division du monde en zones d'influence pour les grandes puissances ne continue-t-elle pas encore aujourd'hui, tout comme en 1994 au Rwanda, d'empêcher l'ONU de développer des réponses justes et efficaces à des situations de crise?

Tous les membres de l'Assemblée n'ignorent certainement pas l'ampleur et les proportions fort inquiétantes ainsi que les défis du terrorisme contre la paix et la sécurité internationales. En effet, depuis la Fédération de Russie, en passant par l'Espagne, l'Indonésie et le Kenya et les États-Unis, les terroristes font des ravages et ne reculent même pas devant l'usage de femmes et enfants innocents pour réaliser leurs visées indescriptibles.

Du terrorisme, certes, la région des Grands Lacs d'Afrique en sait quelque chose. En effet, les forces qui ont commis le génocide au Rwanda, à savoir les ex-Forces armées rwandaises (ex-FAR) et les Interahamwe, continuent de semer, avec une cruauté sans égale, mort et désolation en République démocratique du Congo, au Burundi et au Rwanda. Et comme chacun sait, certes, lors de leur plus récent et sinistre exploit survenu il y a à peine deux mois, ce même groupe, de pair avec les rebelles des Forces de libération nationale (FNL) du Burundi, s'est attaqué à un camp de réfugiés Banyamulenge à Gatumba, au Burundi, et a massacré 160 personnes innocentes – hommes, femmes et enfants – à cause de leur appartenance ethnique.

La chose la plus incompréhensible et surtout la plus inacceptable pour nous est le fait avéré que les bases de tous ces groupes sont bel et bien localisées dans l'est de la République démocratique du Congo, et que leurs dirigeants sont bien connus, mais qu'aucune action internationale sérieuse n'ait été entreprise, jusqu'à ce jour, pour détruire ces bases et arrêter leurs dirigeants. Et pourtant, se trouve en République démocratique du Congo, presque en colocation avec ces mêmes forces génocidaires, une force des Nations Unies bien armée qui coûte à la communauté internationale la bagatelle de 700 millions de dollars par an.

Il y a lieu partant de se demander sérieusement si la communauté internationale a tiré des leçons de la tragédie rwandaise. À notre humble avis, l'ONU devrait assumer ses responsabilités et prendre les mesures qui s'imposent pour désarmer, démobiliser et rapatrier les groupes terroristes et génocidaires qui se trouvent en République démocratique du Congo et qui continuent de saccager impunément les communautés tout entières dans notre région et qui ont été à la source de deux guerres en République démocratique du Congo ayant impliqué directement jusqu'à huit pays d'Afrique.

Mon gouvernement estime que, de même que la communauté internationale a la responsabilité ou l'obligation d'assurer la protection de personnes en grave danger, elle a aussi celle de protéger et soutenir les rescapés de ces mêmes situations. C'est dans ce cadre que depuis 1994, le gouvernement rwandais réserve 5 % de son budget annuel pour contribuer prioritairement aux soins de santé et aux besoins en éducation des rescapés du génocide. Dans ce même esprit, et au cours des présentes assises, il sera proposé une résolution demandant au Secrétaire général de l'ONU de mobiliser tout le système des Nations Unies pour appuyer financièrement les efforts internes qui restent, malgré tout, insuffisants au regard des besoins réels, sinon vitaux, surtout des orphelins, des veuves et des victimes d'abus sexuels. Nous espérons qu'elle va rencontrer et obtenir le soutien de l'Assemblée.

Mon gouvernement a suivi, avec beaucoup d'intérêt, les discussions actuelles pour la réforme du Conseil de sécurité. Le Rwanda, ayant fait l'objet de débat du Conseil de sécurité de façon plus ou moins continue depuis 14 ans, apprécie mieux que d'autres nations la nécessité de rendre plus représentatif et plus démocratique ce puissant organe de notre organisation.

Nous pensons en particulier qu'il est grand temps que cesse la marginalisation des continents africain et latino-américain en leur octroyant des sièges permanents au Conseil de sécurité.

Mais alors que l'accent est justement mis sur l'élargissement du Conseil et la représentation régionale, nous croyons fermement qu'une égale attention doit être vouée à en améliorer les méthodes de travail et mettre l'accent sur leur transparence. Nous espérons que cet aspect sera pris en compte par toutes les parties concernées, sinon cette réforme serait tronquée et sans impact réel. Pour nous, en particulier, nous sommes fort préoccupés qu'une règle non écrite semble avoir réservé l'initiative de propositions de résolutions aux seuls membres permanents du Conseil de sécurité. Plus préoccupante encore est l'apparente division du monde en sphères d'influence, chaque membre permanent ayant un droit presque absolu et exclusif de proposer des résolutions et des déclarations présidentielles relatives à sa dite zone d'influence. Cette situation n'honore point notre Organisation et mine sérieusement la crédibilité du Conseil de sécurité et de ses décisions.

Mon gouvernement a pris bonne note des améliorations apportées pour une plus grande efficacité au sein du Tribunal pénal international pour le Rwanda et encourage le Bureau du Procureur et le Greffe à poursuivre leurs efforts en vue de mettre fin au gaspillage et à la corruption ayant caractérisé ce Tribunal. C'est dans cette dynamique que nous l'assurons de notre plein appui dans la mise en œuvre de la stratégie d'achèvement de ses travaux. Nous attendons la conclusion prochaine des accords de transfert de certains prévenus pour être jugés et de certains condamnés pour purger leur peine au Rwanda, ce qui, à notre sens, est une marque de confiance et de collaboration rétablies.

Pour terminer, pour nous, la promotion du développement économique reste l'une des plus grandes raisons d'être de notre Organisation. Au moment où je parle, comme les membres le savent, l'Afrique compte des centaines de milliers de personnes qui, face à la faim, à la pauvreté et à la maladie, vivent dans un grand désespoir. L'Organisation des Nations Unies se doit donc de mobiliser, de concentrer et de guider tous nos efforts collectifs en vue de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement et de tirer le continent africain de ses difficultés actuelles, tant politiques

qu'économiques. À cet effet, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) constitue quelque part une feuille de route et un cadre rassurant, qui nous aide à réaliser la renaissance et la prospérité de l'Afrique.

Aussi, cette famille des nations du monde doit-elle refuser la situation actuelle où la moitié d'entre nous vit dans l'opulence, la prospérité et la bonne santé, tandis que l'autre partie meurt de faim et de maladies que nous pouvons, tous ensemble, prévenir et éradiquer. Œuvrons donc tous ensemble pour changer une telle situation.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République rwandaise de la déclaration qu'il vient de faire.

M. Bernard Makuza, Premier Ministre de la République rwandaise, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Phil Goff, Ministre des affaires étrangères et du commerce de la Nouvelle-Zélande.

M. Goff (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Il y a 59 ans, l'ONU a été créée par des nations déterminées à œuvrer de concert afin de trouver une solution de rechange au conflit comme un moyen de régler les différends et pour créer un monde stable, sûr, plus équitable et plus prospère. Ravagées et épuisées par une Deuxième Guerre mondiale en moins de 25 ans, les nations ont décidé d'accorder foi au multilatéralisme et à cet organe pour éviter des futures guerres. Le nom « Organisation des Nations Unies » évoquait une humanité unie, dans laquelle nos besoins partagés et notre humanité commune l'emportaient sur nos divergences.

Il est évident, à observer le monde d'aujourd'hui, que cette vision n'a été réalisée qu'en partie. Les guerres mondiales ont certes été évitées. Des pactes internationaux ont érigé des normes internationalement convenues en matière de droits de l'homme, à l'aune desquelles nous pouvons mesurer les prestations de nos gouvernements. Le droit international a été développé et renforcé. Comme l'a souligné ce matin Kofi Annan (voir A/59.PV.3), le respect de la légalité aux niveaux tant national qu'international est essentiel si nous souhaitons l'avènement d'un monde juste, équitable et civilisé. La coopération a également permis de

progresser et de satisfaire les besoins sociaux, économiques et environnementaux.

Mais il reste encore beaucoup à faire. La guerre, qui a plus souvent lieu à l'intérieur des frontières d'un même pays qu'entre différents pays a fauché depuis 1945 la vie de dizaines de millions de personnes, des civils pour la plupart. Les armes de destruction massive ne font que s'accumuler, et de plus en plus de pays y ont accès. Aujourd'hui, de nouvelles maladies telles que le VIH/sida sont apparues, avec des conséquences dévastatrices. Le fossé entre pays riches et pauvres n'a fait que se creuser, au lieu de se tasser.

Cette année, le Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et les changements du Secrétaire général nous présentera des propositions visant à réformer et à renforcer l'ONU aux fins de garantir sa pertinence et son efficacité, face à ces questions. Il est essentiel que nous saisissons cette occasion sans précédent pour introduire des réformes positives et que nous ne la perdions pas en préconisant des ripostes étriquées, inflexibles, qui ne tiendraient compte que de nos intérêts personnels. La démarche fondée sur le plus petit dénominateur commun ne nous permettra pas non plus d'atteindre tous les objectifs poursuivis.

La réforme aurait dû être entreprise depuis fort longtemps. La composition du Conseil de sécurité ne peut pas continuer de refléter le monde tel qu'il était en 1945. L'élargissement du Conseil de sécurité et la réforme de groupes électoraux désuets sont nécessaires pour permettre au Conseil d'être plus représentatif de la communauté internationale d'aujourd'hui. Ces changements renforceront le mandat du Conseil et accroîtront sa crédibilité en tant qu'organe principal de l'ONU. Il n'existe bien sûr aucune solution qui puisse satisfaire le point de vue de chaque État Membre. Une volonté de transiger sur une série de propositions sera indispensable. Mais il est clair que notre objectif doit être d'accroître la représentation de régions telles que l'Asie, l'Amérique latine et l'Afrique. Il faut également tenir compte de contributions importantes à l'ONU de pays comme le Japon.

Alors que le Groupe de haut niveau se concentrera sur la réforme de l'ONU et les préoccupations liées à la sécurité, les objectifs de développement en vue de créer un monde plus équitable et d'encourager le progrès économique et social sont des préoccupations essentielles pour l'ONU

dans l'année à venir. Pour des centaines de millions de personnes, la faim, la maladie et la pauvreté sont des menaces plus immédiates que les préoccupations de certains d'entre nous, liées au terrorisme et à la sécurité.

Nous sommes à un tournant décisif dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Il est capital d'améliorer la qualité et la quantité de l'aide au développement. Cependant, tout progrès réel et durable aux fins de relever les défis du développement est tributaire de la création d'un système mondial d'échanges plus équitable et plus ouvert. Les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) consacrent chaque année 360 milliards de dollars en subventions agricoles, de manière à exclure toute possibilité pour le monde en développement d'exporter des produits; non seulement à destination des pays de l'OCDE; mais également d'autres marchés. Cette somme réduit à néant le montant de l'aide au développement fournie par les pays de l'OCDE.

La Nouvelle-Zélande se félicite des progrès qui ont été réalisés à la réunion du Conseil général de l'Organisation mondiale du commerce à Genève en juillet dernier, qui a remis sur les rails le Programme de Doha pour le développement. L'agriculture est au cœur de ce cycle, et l'accord conclu entre l'Union européenne et les États-Unis visant à éliminer toutes les subventions à l'exportation de produits agricoles est particulièrement bienvenu.

L'ONU doit également s'adapter à la nature changeante de nos préoccupations sécuritaires et humanitaires. La notion de souveraineté nationale primant sur tout et entravant toute intervention internationale dans les conflits locaux n'est pas tenable. Comme l'affirme le Secrétaire général en guise de défi,

« si l'intervention humanitaire constitue effectivement une atteinte inadmissible à la souveraineté, comment réagir face à des situations comme celles dont nous avons été témoins au Rwanda ou à Srebrenica et devant des violations flagrantes, massives et systématiques des droits de l'homme, qui vont à l'encontre de tous les principes sur lesquels est fondée notre condition d'êtres humains? (A/54/2000, par. 217)

La Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté a conclu, voilà deux ans et demi,

que les États souverains avaient la responsabilité de protéger leurs propres citoyens de toute catastrophe évitable : massacres, viols et famine. Dès lors qu'ils ne veulent ou ne peuvent pas s'en acquitter, cette responsabilité revient à la communauté des nations dans son ensemble.

Nous assistons aujourd'hui à une catastrophe humanitaire et à une crise des droits de l'homme au Darfour. L'Organisation mondiale de la santé recense jusqu'à 10 000 morts par mois, victimes de la faim ou d'assassinats. Les plus jeunes et les plus âgés sont les plus vulnérables.

Il y a quelques jours, dans la résolution 1564 (2004), le Conseil de sécurité a donné son feu vert à une mission d'observation élargie de l'Union africaine, exhorté toutes les parties à cesser les actes violents et les violations des droits de l'homme et menacé de prendre des mesures contre le Gouvernement soudanais si celui-ci ne parvenait pas à désarmer les milices et à protéger les civils.

Au sein de l'Assemblée générale, les pays doivent œuvrer de concert et avec détermination pour faire appliquer ces dispositions et stopper la tragédie en cours. L'histoire n'oubliera pas ceux qui entravent la protection des quelque 1,5 million de réfugiés de la région et les empêchent de retourner chez eux en toute sécurité. Il importe également que les auteurs de massacres et de violations des droits de l'homme soient tenus responsables de leurs actions. Il ne doit pas y avoir d'impunité pour de tels crimes.

Cela vaut pour le Darfour, mais s'applique aussi aux responsables de la destruction du Timor-Leste et des meurtres qui y ont été perpétrés en 1999. Les tribunaux spéciaux indonésiens ont failli dans leur mission de traduire les coupables en justice. Cet échec ne peut qu'encourager ces personnes à commettre d'autres atrocités, convaincues qu'elles n'auront jamais à répondre de leurs actes.

La Nouvelle-Zélande se félicite de la mise en place de la Cour pénale internationale et du rôle qui sera le sien en cas de génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. La Nouvelle-Zélande prie instamment les pays qui ne l'ont pas encore fait d'adhérer à la convention portant sur sa création et à reconnaître sa compétence.

Dans le domaine du règlement des conflits, nous sommes aujourd'hui confrontés à des problèmes de

taille dans deux pays : en Afghanistan et en Iraq. La Nouvelle-Zélande a fortement appuyé les efforts visant à instaurer la sécurité et la stabilité en Afghanistan. Notre petit pays a alloué plus de 80 millions de dollars néo-zélandais dans le secteur militaire et au titre de l'aide au développement. Nous nous félicitons des progrès accomplis sur la voie des élections présidentielles du mois prochain et vers le mandat démocratique fondamental qu'elles confieront au Gouvernement.

Cela dit, un soutien important de la part de la communauté internationale sera nécessaire pour relever les défis à venir. Il est notamment primordial de mettre un terme à la production et au trafic de drogues. Environ 75 % des opiacés vendus dans le monde proviennent d'Afghanistan. L'argent ainsi récolté sert à financer les seigneurs de la guerre et la criminalité organisée, tout en entravant le bon fonctionnement du Gouvernement légitime.

Concernant l'Iraq, la Nouvelle-Zélande déplore la poursuite de la violence qui fait tant de blessés et de morts parmi la population, de même que nous déplorons les circonstances à l'origine de cette violence. Nous exhortons ceux qui arrachent la vie de tant d'innocents à mettre un terme aux violences. Ils ont désormais un processus politique à leur disposition pour défendre leurs vues et leurs intérêts. Un processus électoral crédible est primordial pour que se mette en place un Gouvernement iraquien doté d'un mandat populaire. L'ONU a un rôle déterminant à jouer dans ce processus, mais pour cela, il faut d'abord un environnement sûr et des conditions de sécurité appropriées. La Nouvelle-Zélande continuera d'épauler l'administration provisoire iraquienne et l'ONU dans leurs efforts visant à rétablir la sécurité, la paix et la prospérité au profit des Iraquiens, qui ont si longtemps souffert.

En Iraq et ailleurs, il convient également de prêter une très grande attention à la protection du personnel des Nations Unies. Cette année, l'Assemblée générale examinera une stratégie intégrée de sécurité pour les Nations Unies, qui comprendra un examen à l'échelle du système des dispositifs de sécurité, de la responsabilité et des ressources des Nations Unies. Il est impératif que tous les États Membres de l'ONU consolident et appuient la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé.

La Nouvelle-Zélande condamne tous les actes de terrorisme et continuera de prendre une part active à la campagne antiterroriste. Nous condamnons en particulier la barbarie avec laquelle les terroristes de Beslan ont sacrifié des enfants dans la poursuite de leurs objectifs politiques. Cependant, il ne sera pas possible d'écraser le terrorisme uniquement par la force tant que nous n'aurons pas traité les causes qui incitent des personnes à soutenir et financer le terrorisme ou s'y faire enrôler.

À cet égard, pour contrecarrer aujourd'hui le terrorisme, il n'y a rien de plus crucial à faire que de trouver une solution juste et viable au conflit qui oppose Israéliens et Palestiniens. La communauté internationale doit travailler à leurs côtés pour pallier les défaillances des dirigeants et l'absence de détermination ainsi que pour briser le cycle des violences et des représailles qui font obstacle à tout règlement du conflit.

Enfin, dans la région du Pacifique, à laquelle appartient la Nouvelle-Zélande, nous pouvons louer les progrès faits à Bougainville et dans les Îles Salomon en vue de mettre fin au conflit et de rétablir l'état de droit. Dans ces deux cas, une action concertée au niveau régional, appuyée par l'ONU, a porté ses fruits. À Bougainville, cette action a permis d'instaurer la paix, après 10 ans d'une guerre civile dévastatrice, qui a fait plusieurs milliers de morts.

Dans les Îles Salomon, l'intervention de la Mission régionale d'assistance a rétabli l'état de droit en faisant élire un Gouvernement pour mettre fin à l'anarchie créée par les milices armées. Plus de 3 500 armes ont été collectées et détruites, les services sociaux et un budget crédible ont été rétablis, tandis que les miliciens et les éléments corrompus de la police et du Gouvernement ont été arrêtés et inculpés.

Pourtant, il reste encore énormément à faire pour relever les défis en tous genres qui se posent à la région du Pacifique, tels que les menaces pour l'environnement, les conflits ethniques, la défaillance des services de police, une gestion défectueuse des affaires publiques et la maladie. Des solutions régionales sont mises en œuvre par le Forum des îles du Pacifique, grâce à de plus grandes collaboration et intégration dans le traitement des problèmes. La coopération internationale s'avérera également très utile dans le cadre, notamment, de l'examen décennal

du Programme d'action de la Barbade, qui aura lieu l'an prochain à Maurice.

Pour terminer, 59 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale et la création de l'Organisation des Nations Unies, le monde reste confronté à des menaces majeures contre sa sécurité et son bien-être. L'occasion nous est offerte, cette année, d'examiner et d'améliorer

les moyens qui pourraient permettre à l'Assemblée de faire face aux problèmes auxquels l'humanité est confrontée et d'obtenir des résultats tangibles. Tout succès ou échec relèvera de notre responsabilité collective à tous.

La séance est levée à 20 h 10.